

CESSION DU GROUPE EL KHABAR : LA DÉFENSE SE RETIRE DE L'AFFAIRE P.3

Intox, démenti, sujets...
BAC : DES CANDIDATS À RUDE ÉPREUVE P.2

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

| Iftar | |
|-------------|-------|
| Oran | 20h26 |
| Alger | 20h14 |
| Constantine | 19h59 |
| Imsak | |
| Oran | 03h49 |
| Alger | 03h28 |
| Constantine | 03h17 |

QUAND LA NORME DOMINANTE DISCRÉDITE LE TRAVAIL

MOHAMED MEFTOUL

DERRIÈRE L'INCOMPÉTENCE, LA CORRUPTION

ABED CHAREF



- Complot, vous avez dit complot ? **AKRAM BELKAÏD**
- Fiabilité du logiciel et conformité du fonctionnement **ABDELHAMID CHARIF**
- L'organisation pédagogique responsable du massacre dans l'éducation en Algérie **HAKEM BACHIR**
- Un Syrien à Paris **KEBDI RABAH**
- Le dialogue interreligieux est-il possible ? **KAMAL GUERROUA**
- «Penser l'Islam» de M. Onfray : fausse érudition et escroquerie intellectuelle **FARID CHAOUI**
- Changement de statut d'étudiant à salarié : le Conseil d'Etat assouplit les règles **FAYÇAL MEGHERBI**
- Livres : langages multiples **BELKACEM AHcene-DJABALLAH**

P. 7 à 16

PERSISTER DANS L'ERREUR, C'EST ÊTRE VOUÉ À LA DISPARITION

FAROUK ZABI

EVA N'EST NI LA COUSINE DE BENGHEBRIT NI LA COPINE DE FERAOUN
OMAR CHAALAL

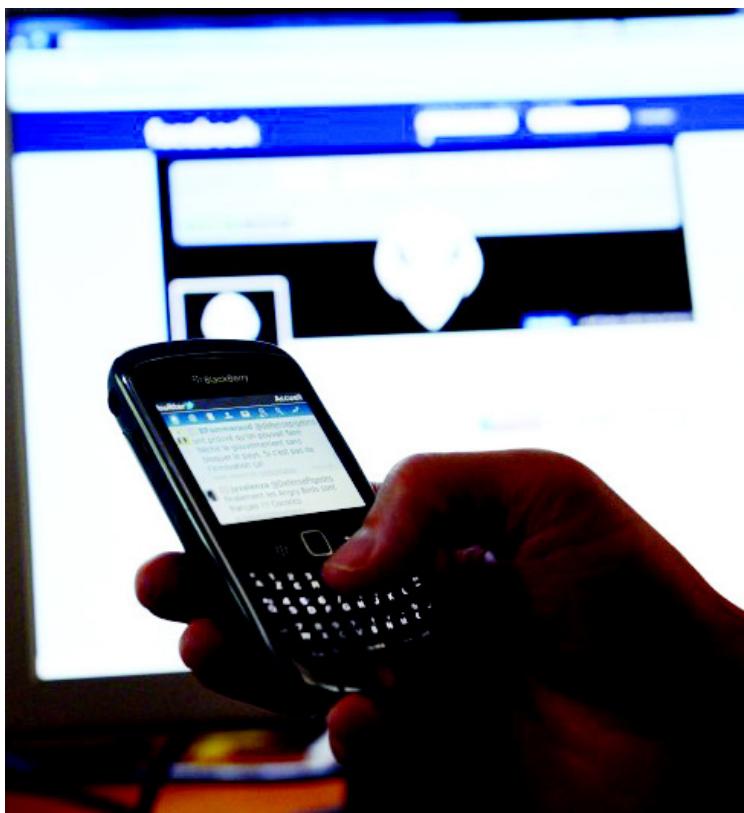


OÙ SONT-ILS CES MAIRES-ENTREPRENEURS ET CES WALIS-MANAGERS ?
CHERIF ALI

LA LIBERTÉ : LA LOI ET LA JUSTICE !
YAZID HADDAD

Intox, démenti, sujets ... **Bac: des candidats à rude épreuve**

Malgré le démenti du ministère de l'Education concernant une éventuelle fuite des sujets des examens partiels du baccalauréat, sur les réseaux sociaux, l'intox n'a pas cessé sur les réseaux sociaux.



Mokhtaria Bensaâd

Une particularité, cette fois-ci, des commentaires postés sur Facebook étaient hostiles aux personnes responsables de ces rumeurs. Des facebookeurs ont appelé à la raison et à la sagesse, en mettant en garde les candidats.

Au quatrième jour du bac, c'est la même ambiance dans les centres d'examen. Les candidats qui ont passé l'épreuve des Sciences de la nature ont estimé que le sujet était quand même relevé, selon certains. D'autres l'ont trouvé long. Mais pas de répit, encore, pour les candidats de la filière Sciences expérimentales, puisque aujourd'hui, c'est la dernière épreuve de la physique.

Du côté du ministère, la ministre, Nouria Benghebrit, citée par l'APS, a affirmé, hier, « l'inexistence de fuites de sujets durant les trois premiers jours des examens comme l'atteste les équipes d'informaticiens, du ministère de l'Education nationale et ceux de la Gendarmerie nationale et de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ». Elle a également souligné que plus de 52.000 candidats, dont plus de 47.000 libres, concernés par les examens partiels du baccalauréat, se sont absents aux épreuves du 1^{er} jour.

Pour mettre fin à toutes les rumeurs qui ont eu un impact déstabilisant pour les candidats, l'Inspecteur général de l'Education, M. Nedjadi du ministère de l'Education avait démenti, la veille l'existence de fuite des sujets. Il a expliqué qu'il ne s'agissait, concernant les sujets publiés sur certains ré-

seaux sociaux, que de « ressemblance dans les axes des questions », à l'instar du sujet de philosophie. Selon ses déclarations, ce qui a été relevé était une ressemblance dans les axes des sujets publiés sur Facebook et non les sujets en question. Il a précisé que pour le sujet de Philosophie par exemple, qui traitait « du moi et de l'ego », diffusé sur les réseaux sociaux n'était pas le même arguant que plusieurs questions peuvent concerter un même sujet qui peut avoir, à son tour, plusieurs réponses. Le même responsable a également, démenti l'existence d'une fuite du sujet de l'épreuve de Français, faisant remarquer qu'il n'a pas été changé par des sujets de réserve. « Les questions de réserve de l'ensemble des matières sont restées scellées et n'ont, donc, pas été utilisées », a-t-il affirmé. Plus rassurant, le représentant du ministère a rappelé, à ce propos, que « des mesures strictes ont été prises par le ministère de l'Education nationale en collaboration avec les secteurs concernés pour assurer le déroulement du Bac, dans des conditions normales. Entre autres mesures, figurent la mobilisation de cadres du ministère de l'Education nationale pour accompagner les sujets du Bac en tout lieu, en vue de sécuriser les examens partiels après les fuites qui ont entaché la session initiale ». Il a indiqué que les sujets étaient accompagnés par les cadres du ministère, nuit et jour et aussi par des représentants des directions de l'Education au niveau national, des Services de Sécurité pour garantir le bon déroulement des examens.

Formation professionnelle **Des chiffres en attendant des correctifs**

Yazid Alilat

Plus que jamais, il faut adapter l'enseignement et la formation professionnelle aux nouvelles exigences économiques du pays, en particulier orienter les cursus en fonction de la demande du marché, estime le ministre en charge du secteur, Mohamed Mebarki. Il a rappelé hier sur les ondes de la radio nationale que c'est « une stratégie au niveau du secteur, et c'est la politique du gouvernement inscrite dans son plan d'action ». La nouvelle donne économique de la fin du tout hydrocarbures exige également, selon le ministre, la mise en place de nouvelles spécialités de formation qui soient « adaptées aux besoins économiques du pays ». « Nous travaillons avec tous les acteurs du secteur économique, dont les grandes entreprises au niveau national » pour développer et mettre en place ces nouvelles spécialités de formation, a-t-il dit. Ensuite, « on travaille avec les ministères de façon générale par des conventions, qui permettent de connaître les besoins pour situer les bassins de l'emploi en fonction de chaque spécialité », ajoute le ministre selon lequel « cette mission est développée à travers des conventions de partenariat ». Selon le ministre, 15 conventions de partenariat avaient été signées en septembre 2014 avec différentes filières

économiques. « Notre préoccupation est de développer chaque fois des formations utiles pour l'économie nationale et les porteurs de diplômes », ajoute le ministre, qui précise qu'il y a une adaptation en fonction de la nouvelle politique économique du pays : il a été décidé que des domaines auront plus d'importance, comme l'agriculture, le tourisme et l'industrie qui ont besoin de cadres qualifiés. » En outre et à titre d'exemple sur certaines filières qui manquent de main-d'œuvre qualifiée comme l'agriculture et le BTP, le ministre a rappelé que sur « des 220.000 à 240.000 diplômés par an, on a actuellement plus de 75.000 stagiaires inscrits dans le bâtiment, 20.000 dans les travaux publics : c'est une prise en charge correcte de notre ministère pour ce type de main-d'œuvre et pour répondre aux exigences de l'économie nationale. » Mais, il relève que sur les 700.000 élèves et stagiaires inscrits cette année 2016, seuls 4% se sont inscrits dans l'agriculture. Par ailleurs, en matière d'obtention d'emploi par les diplômés du secteur, le ministre de l'Enseignement et la Formation professionnelle a indiqué que sur les 240.000 diplômés sortis l'année dernière, 100.000 se sont inscrits à l'ANEM et 30.000 d'entre eux ont trouvé du travail au bout de six mois. « C'est dire que les diplômés de la formation professionnelle trouvent facilement de l'emploi », affirme-t-

il, avant de souligner que « nous avons une liste de spécialités où les demandeurs d'emploi restent six mois pour trouver du travail, les autres filières trouvent facilement du travail. » Quant aux centres de formation professionnelle d'excellence, M. Mebarki a indiqué qu'ils répondent à des critères stricts. « Ils forment à tous les niveaux de formation, et sont montés avec des entreprises leaders dans leur domaine. » Pour ce type d'établissements spécialisés, le ministre a fait état de convention avec notamment Algérie Télécom pour la formation dans les TIC, ou avec le ministère de l'Agriculture pour le montage d'établissements spécialisés, comme les anciens centres techniques d'agriculture. « Il s'agit de centres de formation et de conseil au monde agricole », a-t-il précisé. Mais, sur le bac professionnel, le ministre est resté évasif, évoquant la condition d'un enseignement et une orientation spécifique à partir du lycée, comme cela se fait en France. En fait, M. Mebarki estime qu'il faut revoir les choses pour l'enseignement professionnel, contrairement à la formation professionnelle, qui se porte bien, selon lui. Dans le secteur privé, il y a 400 établissements au niveau national, qui sont certifiés, avec 20.000 stagiaires, assure encore le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelle.

ANALYSE

Kharroubi Habib

L e ton monte entre Russes et Américains qui s'accusent mutuellement de non respect des clauses du cessez-le-feu instauré par eux en Syrie mais régulièrement violé sur le terrain.

Pour Washington, ce sont les forces gouvernementales syriennes qui avec l'appui aérien russe violent le cessez-le-feu, alors que Moscou en rend responsable l'organisation terroriste le Front El Nosra mais aussi la prétendue opposition modérée qui quoique partie prenante à la trêve conclue partage avec elle ses positions sur le terrain.

Les Américains qui sont parfaitement au courant de la connivence qu'entretiennent les groupes armés qu'ils soutiennent avec le Front El Nosra non inclus dans les accords de cessez-le-feu, ne leur ont aucunement intimé de se démarquer de cette organisation qui s'attaque aux positions des forces du régime, ce qu'elles ne peuvent subir sans réagir. Mieux encore, ils ont prétexté de ce partage des positions entre rébellion « modérée » et El Nosra pour demander le plus officiellement aux Russes de ne pas procéder au bombardement des positions de celle-ci. Une demande qui démontre que Washington qui admet la nature terroriste de cette organisation ne la considère pas moins comme un allié pour la réalisation de l'objectif américain en Syrie qui est la chute du régime. De la part des Américains, le cessez-le-feu négocié avec les Russes n'est à respecter scrupuleusement que par les forces du régime, même quand profitant de la couverture que lui offre l'imbrication de ses forces avec celle de la rébellion « modérée » c'est El Nosra qui est à la pointe des offensives et attaques contre elles.

En fait, les stratégies américaines n'ont consenti à parrainer un cessez-le-feu en Syrie qu'avec le calcul qu'il leur procurerait les con-

ditions d'un renforcement des capacités militaires de l'opposition armée au régime fut-ce le Front El Nosra en qui ils voient plus un groupe djihadiste faisant du « bon boulot » en Syrie contre le régime,

gime, selon la cynique appréciation de l'ancien ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, qu'une organisation terroriste à éradiquer au même titre que l'Etat islamique contre laquelle l'Amérique est pré tendument en guerre.

Les Russes ne sont pas dupes des intentions américaines et n'ont été nullement impressionnés par le haussement du ton par Washington. Ils menacent au contraire d'intensifier leur soutien militaire aux forces du régime en faisant valoir que cela ne constitue pas une violation du cessez-le-feu car destiné à contrer les velléités du Front El Nosra de reprendre des positions reprises sur ses combattants. L'attitude plus qu'ambiguë des Américains à l'égard d'El Nosra est le signe en fait que Washington cherche à réaliser ce fameux « plan B » dont John Kerry a fait état alors même qu'il négociait le cessez-le-feu avec son homologue russe Sergueï Lavrov et dont les contours ont été révélés dans le fameux rapport des cinquante diplomates « dissidents » du secrétariat d'Etat américain, lesquels préconisent ni plus ni moins qu'une entrée en guerre ouverte contre le régime de Damas, avec le risque apparemment admis et accepté d'une confrontation militaire directe entre Américains et Russes.

Cette aventureuse option n'est pas à considérer à la légère car pour la Maison Blanche et ceux qui la poussent à l'adopter elle peut avoir un impact positif pour la campagne électorale de la candidate démocrate à l'élection présidentielle américaine. Ce qui est possible mais terriblement menaçant pour la paix mondiale.

Cession du groupe El Khabar La défense se retire de l'affaire

Comme prévu, la défense du groupe El Khabar a annoncé hier son retrait collectif dans l'affaire de cession d'actifs du groupe au profit de Ness-Prod, une filiale de Cevital de l'homme d'affaires Issaad Rebrab.

Moncef Wafi

Une décision prise en guise de protestation contre un « simulacre de procès ». Les avocats ont expliqué lors d'une conférence de presse au forum du journal Liberté qu'il était vain de continuer à travailler sur une affaire « politique par excellence ». Les avocats d'El Khabar avaient rendu publique leur intention de se retirer de l'audience prévue hier pour l'examen au fond de l'affaire du rachat du groupe de presse par Ness Prod, après que le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs a gelé, mercredi dernier, le rachat du groupe. Me Chamma avait déclaré que le collectif de la défense ne voulait pas cautionner «une injustice qu'on sent arriver». Pour lui, il s'agit d'un acte «éminemment politique» et affirme ne plus rien attendre d'une juridiction «qui ne donne pas des assurances». L'avocat a tenu à rassurer l'opinion publique en précisant que la décision a été prise de concert avec leur client et qu'elle «ne veut pas dire aussi qu'on ne va pas faire appel et prendre les décisions qu'il faut». Pour Me Nadjib Bitam, l'un des deux avocats du ministère de la Communication, la décision de la défense est vue comme une tentative d'intimidation de la justice et insiste sur la politisation de l'affaire par la défense d'El Khabar. Ce retrait, dira-t-il, n'aura « aucun effet sur l'affaire » tout en assurant que «le juge va donner une chance pour changer d'avocat. Si cela n'est pas fait, il prononcera son verdict». Pourtant, sitôt le gel de la transaction prononcé, la défense d'El Kha-

bar avait expliqué que ce jugement «n'est pas définitif» expliquant qu'en référé, le juge prononce le gel provisoire de la transaction alors que le verdict, c'est-à-dire le jugement final, sera annoncé dans l'action en objet qui est l'étape déterminante dans cette affaire». Dans le même sens, Me Farouk Ksentini avait précisé que la décision du tribunal administratif «est une mesure conservatoire qui gèle la transaction jusqu'à ce que le juge se prononce dans le fond de l'affaire».

Le tribunal devait se prononcer sur le fond après avoir reçu les mémoires des avocats des deux parties avant le 22 juin pour qu'il puisse, dans les semaines qui suivent cette date, procéder aux plaidoiries des avocats et prononcer un jugement au fond. La défense, après consultation de leur client, peut alors, en vertu de la loi, interjeter un appel du jugement du référé devant le Conseil d'Etat en vertu de l'article 911 et suivant le code des procédures civiles et administratives. Rien ne présageait ce retrait décidé apparemment après la fermeture, dimanche dernier, des studios que KBC louait à un privé pour son émission «Ki Hna Ki nass» prétextant l'utilisation d'un espace sous scellés. Sept personnes, dont le directeur de KBC, ont été convoquées par la justice et trois d'entre elles ont été mises sous mandat de dépôt, dont le dirigeant de la boîte de production qui gère les studios d'enregistrement. Les autorités reprochent à KBC de tourner dans des studios qu'utilisait la chaîne Al Atlas TV fermée depuis par décision de justice.

L'inflation à 4,9% en mai

Le rythme d'inflation annuel a légèrement augmenté, en mai 2016, pour s'établir à 4,9% contre 4,8%, en avril dernier et à 4,7%, un mois auparavant, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel de mai 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation, sur la période juin 2015-mai 2016, par rapport à juin 2014-mai 2015.

Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la variation en mai 2016 par rapport à mai 2015, elle a enregistré une hausse de près de 7%.

S'agissant de l'évolution mensuelle, l'indice brut des prix à la consommation, en mai 2016, a augmenté de 0,7 % par rapport à avril 2016 (contre 1% en avril et 1,9% en mars 2016).

Cette évolution mensuelle résulte de la croissance de 0,4% des prix des produits alimentaires avec une augmentation de près de 1% pour les produits agroalimentaires et une baisse de 0,3% pour les produits agricoles frais. Pour les prix des produits agricoles frais, leur baisse s'ex-

pique, en particulier, par une chute des prix des légumes frais de 19,2%, en mai, par rapport à avril. En revanche, des augmentations, plus au moins importantes, ont caractérisé les autres produits frais: +16,7% pour les fruits, +12,6% pour les viandes de poulet et +7,7% pour la pomme de terre. De leur côté, les prix du poisson frais ont augmenté de 4,1%, en mai dernier par rapport à avril, les œufs de 2,7% et les viandes de mouton de 1,3% contre 1% pour les viandes de boeuf. Concernant les produits agroalimentaires, la plupart des prix sont restés quasi stables, exceptés ceux des boissons non alcoolisées qui ont grimpé de 8,5%. Par ailleurs, les prix des biens manufacturés ont affiché une hausse de 1,3%, en mai dernier par rapport à un mois plus tôt, tandis que ceux des services ont augmenté de 0,3%. En 2015, le taux d'inflation s'était établi à 4,8% contre des prévisions de 3%, par la Loi de finance initiale 2015 et de 4% par la Loi de finance complémentaire 2015. Pour l'année 2016, la Loi de finances prévoit une inflation de 4%.



Ph.: APS

Raïna Raïkoum

Ahmed Farrah

On ne fait pas du nouveau avec l'ancien

Des personnages publics, et non des moindres, se positionnent en commentateurs de l'histoire et en adeptes de la voyance, prédisent un futur prochainement sombre et chaotique pour l'Algérie. Le souhaitent-ils ? Non, ce serait diabolique ! Dans un article de presse largement partagé sur les réseaux sociaux, le pays y est assimilé à une pseudo-nation, et le peuple ne serait qu'une plèbe assistée et nourrie aux mamelles de la providence d'un faux Etat. Aussi pertinente soit-elle, cette analyse ne constitue qu'une parmi tant d'autres ressassant, après coup, le marasme d'une société noyée dans ses propres contradictions. Au lieu de proposer de vraies solutions aux problèmes posés à la société, ces frondeurs contestent, aujourd'hui, les incohérences et les absurdités d'une gouvernance dans laquelle ils étaient partie prenante et au fait de la situation, des pratiques et des mystères du pouvoir qui les a promus. Sans qu'il soit nécessaire de le rappeler, le clash est bien flagrant entre un peuple indolent et une classe politique pervertie et renvoyée à son impuissance face à l'omnipotence d'un système qui l'a secrétée.

Pour ne plus se résoudre à la fatalité de demeurer dans son rôle de spectateur du temps qui passe, le pays a besoin de sang neuf et de nouveaux visages crédibles et convaincants. La majorité démographique représentée par une jeunesse n'ayant rien à envier à celle qui a fait émerger au-devant de certains pays, de jeunes dirigeants comme en Italie, en Belgique, en Grèce,

ce, au Canada, en Pologne,... tous quadragénaires ; elle pourrait s'engager et ne plus laisser le terrain politique en friche sous la mainmise des vétérans,

qu'ils soient aux affaires, dans l'opposition ou ceux qui s'improvisent les Nostradamus des temps nouveaux. Ils sont tous perçus dans la société comme étant sortis du même moule, celui de l'accident de l'histoire. En tout cas et quoi qu'il arrive, tout système, aussi longtemps mis en place, déclinera et penchera inéluctablement vers sa fin, c'est la règle imposée par le cours du temps et la biologie. La pérennité de toute nation repose d'abord sur ses valeurs, sa puissance intrinsèque, ensuite sur sa capacité de pouvoir diffuser dans ses profondeurs géostratégiques son savoir, son savoir-faire et son savoir-être pour faire face aux récurrences de l'histoire. Caresser le rêve de rompre l'immobilité étreignant la société ne devrait pas se heurter à une réalité amère due à l'apesanteur d'un conservatism archaïque et d'un modernisme superficiel et futile. Trouver l'équilibre pour faire face aux défis du monde ne serait possible que si l'on savait qui sommes-nous ?

Où sommes-nous ? Où allons-nous ? Pour quoi faire et avec quels moyens nous pourrions le faire ? Répondre à ces questions serait déjà une vraie feuille de route toute tracée pour un pays qui ne peut plus demeurer inféodé à l'inconstance du monde et au souci de chaparder sa nourriture dans la mangeoire des communautés qui sèment le savoir et récoltent la puissance créative et innovante.

La France remet à l'Algérie des copies de documents diplomatiques français

R. N.

L'ambassadeur Bernard Emié a remis, le 21 juin, au directeur des Archives nationales d'Algérie, M. Abdelmajid Chikhi, « vingt-deux volumes de copies de documents diplomatiques français, couvrant la période de 1954 à 1962 », affirme un communiqué de l'ambassade de France. « Ces doubles mettent

en perspective des événements qui se sont déroulés, pendant la guerre d'Algérie et se rapportent aux développements de la politique étrangère de la France, à cette époque », précise la même source. Cette remise « s'inscrit dans le cadre du dialogue apaisé et confiant, engagé avec l'Algérie sur la question des Archives, dialogue initié, à la suite de la visite d'Etat du président de la

République François Hollande, en Algérie, en décembre 2012 », ajoute le communiqué. Il est également rappelé qu'un « groupe de travail bilatéral » a été « mis en place » et « s'est, déjà, réuni à six reprises sous la coprésidence des deux directeurs nationaux des Archives en France et en Algérie ». « Une prochaine session de travail est prévue du 19 au 21 juillet, en Algérie ».

Goûtez à la saveur incomparable du sucre roux



100% SUCRE DE CANNE

SKOR c'vital Sucre Roux Cristallisé سكر بني مسحور 1kg

SKOR c'vital Sucre Roux Cristallisé سكر بني مسحور 750g

NOUVEAU

SKOR c'vital Sucre Roux EN MORCEAUX سكر بني قطع 500g

Quel bonheur !

service consommateurs 021 98 45 55

ceVital Culinaire

© Cevital - Agence 04



Visitez votre futur appartement fini

TLEMCEN



EURL BATIMENT BOUCHENAK

Vous propose des appartements de 120 à 190 m²

Haut Standing de type F3,F4 & F5

Entrée principale de La ville de Tlemcen mitoyen avec les DAHLIAS ☎: 043404810/11/12 - 0555626898
Fax: 043404443
Commercial: 0555626893 / 0555626896
www.batimentbouchenak.com

PROMO RAMADHAN

PARLEZ LE JOUR



POUR PROFITER D'INTERNET GRATUIT LA NUIT

DJEZZY

100 DA de consommations voté entre (08H-00H) = Bonus de 100 MO pour se connecter à Internet gratuitement la nuit (00H-08H)
Promotion valable pour tous les clients prépayés.

www.djezzy.dz

Nouvelle loi d'orientation sur le développement de la PME «Un fonds» pour l'émergence des start-up

M. Aziza

Le projet de la nouvelle loi d'orientation sur le développement des PME, qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, prévoit de nouveaux instruments d'accompagnement pour soutenir les PME et les start-up dans leur démarrage.

C'est ce qu'a annoncé le directeur des PME au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelghani Mebarek, lors d'une rencontre, mardi soir, avec les 10 start-up algériennes retenues pour participer à l'événement mondial dédié à l'innovation et la technologie (Vivatechnology Paris), prévu du 30 juin au 2 juillet en France.

Ce nouveau texte, qui est déjà passé en mars dernier devant le Conseil du gouvernement, prévoit la création «d'un fonds d'amorçage» qui permettra le financement des projets des start-up lors du démarrage. Autrement dit, ce fonds accompagnera financièrement les jeunes entreprises dans leurs premiers pas.

Abdelghani Mebarek, directeur général des PME au ministère de l'Industrie et des Mines, a indiqué dans ce sens que les «fonds d'amorçage» sont inexistant dans notre pays. Pourtant, dit-il, il y a une loi qui régit les sociétés de capital investissement et ces dernières peuvent faire dans l'amorçage, «malheureusement, on ne voit pas venir ce genre d'entreprise», regrette-t-il.

Donc les pouvoirs publics veulent prendre les choses en main, en créant un fonds d'amorçage, et ce pour aider financièrement les jeunes promoteurs à louer, par exemple, des locaux, pour avoir un appui dans la recherche et le développement, et les aider pour la mise sur le marché de leur premier produit.

Le représentant du ministère de l'Industrie a affirmé par ailleurs qu'il y a un ensemble de réformes, un arsenal législatif et juridique qui est nécessaire pour amorcer un véritable développement de l'entreprise. Il cite le nouveau code d'investissement en voie d'adoption au Parlement, les lois de la normalisation et de métrologie qui devront être adoptées avant la fin de l'année 2016.

Pour Mebarek Abdelghani, la mise en place d'un département ministériel dédié à l'économie numérique aidera davantage les jeunes start-up et les projets qui poussent à s'épanouir et à créer de la valeur ajoutée.

Et d'affirmer dans ce sens que l'économie numérique dans notre pays a besoin «d'un nettoyage» sur le plan de la réglementation, sur le plan de certains règlements qui existent au niveau de la Banque d'Algérie. Il a également souligné que, dorénavant, tous les règlements et les mesures qui seront adoptés doivent d'abord être validés par les opérateurs concernés.

En ce qui concerne la participation algérienne à l'événement

STADE 5 JUILLET : LA BILLETTERIE ÉLECTRONIQUE DÈS LA FIN 2016

Le projet d'installation du système de billetterie électronique dans les stades, présenté par la start-up Amalou Adel, un jeune de 25 ans, a été validé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. C'est ce qu'a affirmé hier le jeune start-up Amalou en affirmant que son entreprise a eu l'accord officiel pour un projet pilote qui porte sur l'installation du système de billetterie du stade olympique 5 Juillet, pour une première étape. Il a affirmé que les démarches sont en cours pour la mise en place de cette billetterie électronique avant la fin de l'année 2016, au plus tard début de l'année 2017, et ce en partenariat avec un opérateur de téléphonie mobile algérien.

Pour ce jeune opérateur, cette solution permettra d'éviter la vente des billets dans les stades et au marché noir, et évitera les incidents occasionnés lors de la vente des billets pour l'accès au complexe sportif.

Adrar Série de mesures préventives contre le paludisme

Une série de mesures préventives ont été prises par les services communaux de Bouda (25 km à l'ouest d'Adrar) au lendemain de l'apparition de cas de paludisme, dans la région, a appris l'APS, mercredi, auprès des responsables du Bureau d'hygiène et de Protection de la santé de cette collectivité. Le programme de prévention de la saison estivale s'est vu renforcé par des mesures pratiques quotidiennes exécutées par les agents de la commune, en coordination avec la société civile, et portant sur l'intensification des opérations d'aspersion d'insecticides, à travers les rues, quartiers d'habitations et lieux publics, plus particulièrement autour du foyer de la famille touchée par la maladie. Des campagnes de volontariat sont, également, organisées pour la collecte des déchets ménagers et l'hygiène du milieu, avec la participation des riverains et des agents communaux chargés de l'hygiène, en plus de rencontres de proximité, dans les mosquées, pour sensibiliser le ci-

toyen sur l'importance de veiller à l'hygiène de la cité pour préserver la santé publique, a-t-on signalé. Les agents du Bureau communal d'hygiène et de la protection de la santé, en coordination avec les services de la Santé, multiplient les visites à la famille où ont été décelés, tout récemment, des cas de paludisme, en sus des prélèvements, par les parties concernées, d'échantillons de l'eau potable de la région et dont les analyses en laboratoire ont confirmé leur bonne qualité.

De son côté, la direction de la Santé de la wilaya d'Adrar a indiqué que l'enquête entomologique déclenchée sur le site où ont été décelés les récents cas de paludisme a démontré l'inexistence de l'insecte vecteur de la maladie (anophèle femelle), permettant ainsi de conclure qu'elle est «importée».

Les mêmes services ont effectué une centaine d'auscultations de membres de la famille des victimes et des habitants du 'ksar' où elle habite, qui n'ont permis de déceler

aucun nouveau cas de la maladie, sachant que toutes les analyses préventives de laboratoire se sont avérées négatives. La situation sanitaire générale reste, toutefois, sous stricte surveillance, a-t-on assuré.

Les services de santé ont, par ailleurs, ramené le bilan des victimes à 3, dont 1 décès, au lieu de 4, dont 1 décès, initialement annoncé, du fait que les analyses en laboratoire ont démontré que le quatrième mis en cause n'était pas atteint de la maladie et qu'il a quitté l'hôpital. Les deux cas restants, dont l'état de santé connaît une amélioration constante, poursuivent leur convalescence médicale, selon la même source.

Le paludisme, ayant affecté 3 personnes dans la wilaya d'Adrar, dont une a succombé, est une espèce de Plasmodium falciparum, «qui n'existe pas en Algérie», avait indiqué le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Les investigations entreprises auprès des personnes atteintes le confirment pleinement.

El-Oued, Mila

Deux arrestations pour soutien aux groupes terroristes

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à El-Oued et Mila par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sécurité nationale, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en

coordination avec les services de la Sécurité nationale, ont arrêté, le 21 juin 2016, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes, à El-Oued / 4^{ème} RM et à Mila / 5^{ème} RM», a précisé la même source.

D'autre part, à Béchar / 3^{ème} RM, des éléments des gardes-frontières «ont saisi, près de la commune frontalière de Meridja, une importante quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux, tandis qu'un

détachement de l'ANP a intercepté deux (02) narcotrafiquants et saisi une autre quantité de 56 kg et un véhicule touristique».

A Jijel / 5^{ème} RM, des éléments des gardes-côtes «ont saisi 32,95 kg de kif traité». «A In Guezzam / 6^{ème} RM, un détachement combiné de l'ANP «a saisi trois (03) véhicules tout-terrain et deux (02) détecteurs de métaux», ajoute la même source.

Tlemcen

Plus de 150 kg de kif saisis

K. Assia

Plus 150 kg de kif traité ont été saisis, dans la nuit de mardi à mercredi, par les éléments de la Brigade polyvalente des Douanes d'El Aricha, relevant de l'Inspection divi-

sionnaire des Douanes de Tlemcen. C'est au cours d'un contrôle routier sur la RN2, pas loin de la commune d'El Aricha, que les douaniers ont intercepté un camion dont la fouille a donné lieu à la saisie de plus de 150 kg de kif traité.

Deux personnes ont été arrêtées. Un deuxième véhicule, servant d'éclaireur a été également, saisi et une autre personne arrêtée. La valeur globale du produit prohibé ainsi que celle des deux véhicules est de 9 millions de dinars.

Air France revient à Oran



Une ligne directe Oran-Paris sera assuré, dès le 22 juillet prochain, par la compagnie aérienne française «Air France», a annoncé, mercredi, le wali d'Oran, lors de la deuxième session ordinaire de l'APW. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlène a indiqué que des discussions ont eu lieu, dernièrement, avec les responsables de la compagnie aérienne française pour déboucher sur un accord, celui de l'ouverture d'une ligne Oran-Paris à compter du 22 juillet prochain et à raison de trois vols par semaine. Les liaisons Oran-Paris sont essentiellement assurées par le pavillon national «Air Algérie» et la compagnie française «Aigle Azur» à raison de plusieurs vols par semaine, rappelle-t-on.

Par ailleurs, le même responsable a annoncé qu'une annexe du lycée international Alexandre Dumas d'Alger sera ouverte à Oran, dès la prochaine rentrée scolaire 2016/2017, en raison de la forte communauté

étrangère se trouvant à Oran. Plusieurs projets réalisés par des entreprises françaises et européennes ont été lancés à Oran, notamment le projet de l'usine Peugeot et, précédemment l'usine Renault, ainsi que plusieurs autres projets lancés par des sociétés françaises et européennes.

Le besoin en éducation, selon des programmes français, s'est fait grandement sentir pour les enfants de ces ressortissants, d'où la décision d'ouvrir cette annexe.

Maintien ou non dans l'UE
Référendum déterminant pour la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe



Par Jacques KLOPP de l'AFP

Près de 1.300 chefs d'entreprise ont appelé mercredi à un maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne, à la veille d'un référendum extraordinaire indécis mais déterminant pour l'avenir du pays et du reste de l'Europe. Dans une tentative de dernière minute pour faire pencher la balance, ces dirigeants économiques - dont la moitié des poids lourds cotés à la Bourse de Londres et qui emploient 1,75 million de personnes -, ont assuré que "l'UE est favorable à l'activité et favorable à l'emploi". A la veille du Jour J, les sondages continuaient à prévoir un résultat extrêmement serré, ouvrant la possibilité d'un Brexit ("British Exit") qui plonge dans l'angoisse Bruxelles, les milieux économiques et la quasi-totalité des dirigeants de la planète. Selon la moyenne des six derniers sondages calculée par le site WhatUKThinks, le maintien dans l'UE l'emporte à 51% contre 49% dans les intentions de vote. La Bourse de Londres était en légère hausse mercredi en milieu de journée, dans un marché prudent, et la livre était globalement stable.

Souvent galvaudé, le mot "historique" prend cette fois tout son sens. "Un Brexit serait l'événement le plus lourd de conséquences en Europe depuis la chute du mur de Berlin", a estimé l'ancien ministre suédois des Affaires étrangères Carl Bildt. Le Premier ministre britannique David Cameron, qui joue son avenir, martèle que ses citoyens sont devant la décision la plus importante de leur existence. "Pour vous, votre famille et l'avenir de notre pays, votez pour rester", a-t-il encore plaidé mardi avec solennité. Il a reçu le soutien de nombreux dirigeants mondiaux, à commencer par le président américain Barack Obama.

«FIN DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE»

Les principales institutions internationales comme le FMI ou l'OCDE ont également mis en garde contre des conséquences graves, et la Banque d'Angleterre a évoqué une possible récession. L'UE, qui observe avec inquiétude la montée de l'euroscepticisme, risque de perdre l'un de ses membres les plus puissants, cinquième économie mondiale, avec un siège permanent au Conseil de sécurité.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a mis en garde mardi contre un "acte d'auto-mutilation", et le président du Conseil européen Donald Tusk a même redouté "la fin de la civilisation occidentale". La reine Elizabeth II, tenue à son devoir de réserve, s'est abstenu de tout commentaire, malgré les appels du pied insistants de la presse eurosceptique menée par le Daily Telegraph et les tabloïds

Sun et Daily Mail. Le Parti national écossais (SNP), au pouvoir à Édimbourg, a annoncé qu'un Brexit entraînerait "inévitablement" un deuxième référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Quant à l'Irlande du Nord, elle redoute de voir ressurgir les fantômes du passé s'il faut rétablir une frontière avec le voisin du sud. Dans le camp du "Out", emmené par l'ex-maire de Londres Boris Johnson, on assure que tous ces cris d'alarme sont seulement destinés à "faire peur" inutilement. Boris Johnson dit attendre avec impatience de pouvoir déclarer le 23 juin 2016 comme un "Independence Day" à la britannique. Une expression également martelée mercredi par le chef du parti europhobe Ukip, Nigel Farage. Les pro-Brexit sont placé l'immigration au centre de leur campagne. Ils appellent à "repandre le contrôle" des frontières du pays pour arrêter l'afflux de migrants et mettent en garde contre une éventuelle adhésion de la Turquie. Celle-ci a d'ailleurs fait savoir mercredi qu'elle souhaitait "à tout prix" que le Royaume-Uni reste dans l'UE. Au fil des jours, la campagne a gagné en intensité, jusqu'à devenir haineuse. La tension a culminé jeudi dernier avec le meurtre de la députée pro-UE Jo Cox, tuée par un homme de 52 ans qui, lors de sa première comparution devant la justice, a déclaré: "mort aux traitres, liberté pour le Royaume-Uni". Personne n'en a déduit qu'il s'agissait d'un tournant déterminant dans la campagne même si les pro-Brexit, après trois jours de deuil et d'union nationale, ont accusé le camp d'en face de vouloir exploiter le drame.

Mercredi en fin de journée, un ultime débat télévisé devait opposer le député du SNP Alex Salmond, pro-UE, à Nigel Farage. Le maire de Londres Sadiq Khan devait lui se joindre au chef du Labour Jeremy Corbyn pour un rassemblement en faveur d'un maintien dans l'UE. La campagne a également mis en évidence une fracture générationnelle, les plus jeunes étant majoritairement pro-UE alors que les plus âgés veulent en sortir. Londres, les grandes villes, l'Écosse et l'Irlande du nord sont pour le maintien, tandis que la province anglaise penche vers un Brexit. Le taux de participation sera déterminant, estiment tous les spécialistes. David Cameron s'était engagé à organiser ce référendum en 2013 pour mettre fin aux divisions incessantes dans son Parti conservateur sur l'Europe.

En février, il avait obtenu de Bruxelles des concessions, notamment pour restreindre les allocations sociales aux travailleurs de l'UE. État membre depuis 1973, le Royaume-Uni, qui ne fait pas partie de l'espace Schengen et n'a pas adopté l'euro, profite déjà d'un statut particulier dans l'Union européenne. Il pourrait bientôt devenir le premier pays à la quitter.

France
Volte-face du gouvernement, manifestation syndicale interdite puis autorisée



Par Dominique Brule et Sylvie Husson de l'AFP

Le gouvernement socialiste français a finalement autorisé mercredi une manifestation prévue jeudi à Paris à l'appel de syndicats opposés à une réforme du droit du travail, quelques heures après avoir provoqué un tollé pour l'avoir interdite. La levée de l'interdiction a été annoncée par les syndicats à la mi-journée après des discussions qualifiées de "serrees" avec le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. La manifestation comportera bien un défilé, comme le voulaient les syndicats, mais sur un parcours réduit de 1,6 km "proposé par le ministre de l'Intérieur", entre la place de la Bastille et les quais de la Seine, a expliqué Philippe Martinez, dirigeant du syndicat CGT, lors d'une conférence de presse. L'interdiction, si elle avait été maintenue, aurait été une première depuis des décennies pour une manifestation sociale. En 1962, un défilé pour la paix en Algérie organisé par le Parti communiste avec la participation de la CGT, avait été interdit et durement réprimé, faisant 9 morts. La menace d'interdiction était brandie depuis plusieurs jours par le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls après des incidents violents qui ont entaché une précédente manifestation le 14 juin en marge du cortège syndical. Bernard Cazeneuve avait demandé aux syndicats d'organiser un rassemblement statique, jugé plus facile à contrôler, ce que les syndicats ont refusé catégoriquement. L'annonce en début de matinée de l'interdiction par un communiqué du préfet de police de Paris - chargé du maintien de l'ordre dans la capitale - avait provoqué un tollé. "Je considère, et je pèse vraiment mes mots, que c'est une faute historique", avait réagi le député socialiste Christian Paul, chef de file des "frondeurs" opposés à la politique sociale du gouvernement.

Les élus communistes avaient dénoncé "un terrible aveu de faiblesse" et demandé la suspension du débat parlementaire sur le projet de réforme du droit du travail qui suscite la fronde syndicale. Actuellement examiné au Sénat, ce projet controversé censé donner plus de flexibilité au marché du travail et favoriser l'embauche mais jugé trop libéral par une partie de la gauche, n'a été adopté à l'Assemblée nationale que par le biais d'un vote de confiance au gouvernement. La mesure d'interdiction avait été diversement commentée à droite: saluée par l'ancien Premier ministre François Fillon, elle avait été jugée par anticipation "pas raisonnable" par l'ex-président Nicolas Sarkozy. Tous deux ont des ambitions présidentielles pour l'élection de 2017. La présidente du parti d'extrême droite Front national, Marine Le Pen, a dénoncé "une atteinte grave à la démocratie". Après les violences du 14 juin, le

ton s'était nettement durci entre gouvernement et syndicats. Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes, en marge du cortège syndical de plusieurs dizaines de milliers de manifestants, s'en étaient pris violemment aux forces de l'ordre et s'étaient livrés à des dégradations sur des banques, des commerces et des bâtiments publics, dont un hôpital pour enfants. Des violences avaient aussi entaché de précédentes manifestations organisées depuis trois mois contre cette réforme. Mardi, Bernard Cazeneuve en avait appelé "à la responsabilité" des syndicats, soulignant un "niveau de menace extrêmement élevé avec un niveau de sollicitation extrêmement fort depuis plusieurs semaines des forces de l'ordre". Les tâches du maintien de l'ordre sont en effet renforcées par l'état d'urgence instauré après les attentats du 13 novembre à Paris et en banlieue, et avec la tenue actuellement de l'Euro de football en France marqué par quelques débordements de hooligans. Jeudi, pour la nouvelle journée de mobilisation contre la loi travail, manifestations et arrêts de travail sont programmés un peu partout dans le pays. Les cheminots, les salariés des services publics et de l'énergie notamment sont appelés à y participer. Les syndicats ont déjà prévu une autre mobilisation mardi à Paris, qui a aussi été autorisée ce mercredi par le gouvernement, selon les syndicats.

La Corée du Nord tire coup sur coup deux missiles à moyenne portée



La Corée du Nord a tiré coup sur coup mercredi deux puissants missiles à moyenne portée qui semblent avoir volé sur des distances nettement plus importantes que lors de précédents lancements infructueux, d'après le ministère sud-coréen de la Défense. Les engins seraient des missiles Musudan à portée intermédiaire susceptibles de menacer les bases américaines de l'île de Guam, dans le Pacifique. Les condamnations internationales n'ont pas tardé, Washington comme Tokyo parlant de violations claires des résolutions de l'ONU. Séoul promettant de rechercher un durcissement des sanctions contre cet Etat doté de l'arme nucléaire. Le Conseil de sécurité de l'ONU interdit à la Corée du Nord tout programme nucléaire et balistique.

Le premier engin a été tiré peu

avant 06H00 (21H00 GMT mardi) et a vraisemblablement volé sur 150 kilomètres au dessus de la mer Orientale, également appelée mer du Japon. Le second Musudan a atteint une altitude de 1.000 mètres et parcouru 400 kilomètres de distance, selon des analystes militaires japonais. Cette trajectoire aurait été calculée de façon à éviter toute violation de l'espace aérien japonais, d'après certains analystes. Quatre Musudan tirés cette année ont explosé sur le pas de tir ou peu après leur lancement.

Un tir réussi représenterait une avancée considérable pour les programmes militaires de la Corée du Nord, qui aspire à se doter d'une force de frappe nucléaire capable d'atteindre le continent américain.

Melissa Hanham, spécialiste des armes de destruction massive nord-coréennes à l'Institut Middlebury des études internationales de Californie, estime que ces deux tirs constituent un pas en avant inquiétant. "Le second tir était vraisemblablement un succès. Les tests sont des répétitions et ils tirent les leçons de chaque vol", a-t-elle dit à l'AFP.

Quand la norme dominante discrédite le travail

Par Mohamed Mebtoul

La valeur travail est marginalisée, étiquetée et interprétée négativement dans la société. Travailler, c'est naviguer à contre-courant de la norme dominante qui fixe comme objectif unique, l'appropriation violente de l'argent. « Rien n'est vrai. Tout est permis » (Nietzsche, 1991). Opérateur dans les multiples conflits sociaux, les déchirements familiaux, les complicités tacites, les compromissions douteuses, les micro-négociations quotidiennes, les allégeances, les cooptations, et certaines formes de solidarité, l'argent construit de façon centrale notre rapport à la société (Mebtoul, 2013).

Convenons que cette norme puissante n'est pas tombée du ciel. Elle a émergé et s'est progressivement constituée comme allant de soi dans la société. Elle a été profondément façonnée par le système sociopolitique. Le refus explicite de reconnaître le travail comme valeur de différenciation sociale entre les personnes, l'absence de confiance donnée aux Algériens, privilégiant de façon arrogante, les entreprises étrangères, les injonctions multiples dans le système de travail, imposant de façon autoritaire les nominations de leurs protégés à des postes importants, sont des éléments importants qui donnent sens à la profonde dévalorisation de la valeur travail.

Cette norme dominante a été jetée en pâture aux Algériens qui se rendent compte que la hiérarchisation sociale, l'acquisition d'un statut dans la société, l'enrichissement rapide, les stratégies de carrière n'ont absolument rien à voir avec le travail. Il faut au contraire adopter

d'autres manières de faire qui épousent la règle de fonctionnement réel : se plier aux désiderats des « petits chefs » pour toute promotion, acceptant d'être sous leur protection en mettant en scène des compétences imaginaires. Faire usage de la langue de bois adaptée au contexte et aux personnes que l'on souhaite courtiser, quitte à mentir, ou à travestir le réel. Pour les différents pouvoirs, il ne s'agit en aucune façon de mettre à nu les raisons de la dévalorisation du travail, mais au contraire de diffuser de façon paresseuse, autour de soi, l'idée fausse et à la limite inconvenante, mais qui a un impact auprès des gens : « Les Algériens, c'est la matraque qu'il leur faut, pour qu'ils travaillent ».

En enquêtant auprès des ouvriers, durant la décennie 80, ces derniers nous disaient de façon récurrente : « Tu travailles ou tu ne travailles pas, c'est la même chose ». On a « réussi » à produire dans la société un égalitarisme par le bas qui doit effacer, gommer avec acharnement, les différences entre ceux qui ne font rien et ceux qui tentent de travailler. Toutes les conditions politiques sont réunies pour persister dans cet unanimisme de façade et le travail n'y échappe pas (« on est tous les mêmes »).

LA MISE EN SCÈNE

Il faut d'abord occulter les inégalités de salaire entre des personnes qui ont le même statut, mais qui exercent dans des secteurs différents : 13 millions d'Algériens toucheraient moins de 40.000 DA. En outre, la primauté aura été donnée au statut au détriment des compétences réelles qui sont souvent invisibles et non reconnues. Il s'agit de montrer même de façon violente, d'abord qui on est, par la médiation du statut acquis, plutôt ce

qu'on est capable réellement de faire. Le sociologue américain Goffman évoque la notion de mise en scène pour ne pas perdre la face. Cette théâtralisation de la vie professionnelle peut être illustrée quotidiennement. Il est très rare, par exemple, que le plombier ou autre agent (pas tous heureusement) vous indiquera avec franchise ses limites professionnelles. Il vous affirmera, au contraire, les yeux dans les yeux, ses mille prouesses techniques mises en scène pour vous arracher le service demandé à un prix très élevé. La théâtralisation, c'est aussi affirmer sans honte à ses supérieurs que tout va pour le mieux, dans le but évident d'accentuer son allégeance à son égard. Au cours d'une réunion de travail des directeurs régionaux de la santé de l'Oranie, devant permettre de faire le bilan de leurs activités respectives en présence du ministre, un responsable régional ira jusqu'à lire un poème qui fasse l'éloge de ce dernier. La théâtralisation, c'est le déni du réel qu'il s'agit d'idéaliser, non pas au profit de la société, mais surtout pour refuser toute « perturbation » de l'institution, et tant pis si elle fonctionne dans l'opacité la plus totale.

Le système sociopolitique a une lourde responsabilité dans le flou organisationnel qui est un construit social, au sens où il fait l'affaire de tous ceux qui ont intérêt à la reproduction à l'identique de l'ordre social. Le but bien évident est de conserver ses nombreux priviléges. Qu'importe à ses yeux que la valeur travail soit au plus bas ! En s'inscrivant dans le laisser-faire, il a permis l'ancrage très fort de multiples dérives et de faire en sorte que la « gfasa » soit aujourd'hui une valeur intériorisée et incorporée par les personnes qui ont de bonnes raisons de penser que c'est l'alternative la plus payante pour réussir socialement. Les

responsables politiques ont de tout temps montré le mauvais exemple, en refusant de s'astreindre à la logique du mérite et de débuter modestement par se former par le bas, dans les APC, dans les quartiers, dans les associations, au militantisme politique qui consiste à se battre pour ses convictions et ses projets politiques avant de prétendre acquérir le statut de député, de sénateur ou de ministre. Le parachutage a acquis, en Algérie, valeur de norme profondément ancrée dans la société.

Tout semble avoir été fait, en réalité, pour discréditer la valeur travail, en l'idéologisant à l'extrême. Durant la décennie 70, l'entreprise étatique a subi la contamination de la cellule du parti unique, permettant à certains agents et pas à d'autres de mettre en exergue leur certification politique, leur donnant le « droit » de ne pas travailler... mais, au contraire, d'user de façon démagogique de la langue de bois pour contrôler politiquement les agents qui travaillent. Un peu plus tard, le fameux article 120 donne l'opportunité aux agents détenteurs de la carte du FLN, de prétendre aux postes de responsabilité. Comment peut-on travailler quand la hiérarchie sociale et la production des statuts sont objet d'une inversion sociale par tous ceux qui ont osé s'inscrire dans cette logique politique médiocre. En arabe, le mot « zdam » est intéressant parce qu'il signifie qu'il importe de foncer tête baissée, quitte à perdre sa dignité, pour monter avec aisance, sans trop se fatiguer, dans l'ascenseur social et politique.

Références bibliographiques
Nietzsche F., (1991), Par-delà le bien et le mal, Paris, Librairie générale française
Mebtoul M. (2013), La citoyenneté en question, Oran, Dar-El-Adib

Derrière l'incompétence, la corruption

Un pouvoir en miettes offre une large autonomie aux groupes et lobbies. Et un terrain favorable à la corruption.



Par Abed Charef

Dans une Algérie où les institutions reculent au profit de l'informel, la gestion des affaires du pays se fait par à-coups, dans une sorte de chaos plus ou moins organisé. Il n'est, à priori, jamais facile de savoir dans quelle direction un conflit va être tranché, ni quelles décisions seront prises face à une situation donnée, tant les attitudes des uns et des autres sont contradictoires, y compris au sein du gouvernement et dans l'administration. Pourtant, toutes les décisions, aussi opaques soient-elles, obéissent toujours à une logique bien précise.

L'affaire de la coupure de l'internet lors du bac 2 offre un exemple édifiant. A priori, la mesure semble absurde. Au sein de l'administration, on estime que la cause de la fraude est à rechercher dans le manque de crédibilité de différentes structures qui gèrent l'opération, et dans l'absence d'éthique chez les candidats et leurs proches. En tout état de cause, elle n'est pas dans l'internet, qui ne fait qu'amplifier un problème né ailleurs. En outre, dans les milieux des TIC, on fait valoir que bloquer ou entraver la connexion internet n'a pas d'impact, tant les solutions alter-

natives pour contourner le blocage sont nombreuses et faciles à mettre en œuvre. Comment, dès lors, admettre que deux ministres puissent s'allier, pour recourir à prendre une mesure aussi peu efficace, mais si décriée ? Comment une ministre des TIC peut-elle aller jusqu'à menacer ceux qui recourent aux VPN, ces fameux routeurs qui permettent de contourner le blocage de l'internet ? Face à une telle énormité, l'incompétence n'explique pas tout, d'autant plus que les deux ministres en question, Mme Nouria Benghabrit et Houda Feraoun, passent pour des spécialistes dans leurs domaines respectifs.

LOGIQUE SÉCURITAIRE

La réponse doit donc être cherchée ailleurs, tout comme les objectifs de la décision. Et comme souvent en Algérie, quand aucune réponse rationnelle ne s'impose, il faut creuser du côté sécuritaire. Depuis des années déjà, le bac a progressivement basculé, quittant le terrain pédagogique pour se transformer en opération sécuritaire. L'examen de cette année pouvait constituer une occasion unique pour expérimenter une opération de blocage partiel ou total de l'internet, en prévision de situations exceptionnelles. Et quand on voit la situation économique et sociale du pays, et les réponses apportées par le gouvernement, force est de constater que le pouvoir a intérêt à se préparer à faire face à une éventuelle explosion. Vue sous cet angle, la décision de bloquer

l'internet prend tout son sens. Elle est en cohérence totale avec les pratiques d'un pouvoir sécuritaire : celui-ci place l'impératif de l'ordre avant les soucis pédagogiques, les besoins de l'économie ou le bien-être des citoyens. Cette fraction du pouvoir agit sur son terrain, où elle dispose d'une large autonomie pour imposer ses points de vue, empiétant sur le terrains des autres.

Cette hégémonie comprend des secteurs qu'on ne soupconne même pas. Pourquoi l'équipe nationale de football joue au stade Tchaker de Blida et non au 5-Juillet à Alger ? Parce que le stade de Blida offre plus de facilités pour gérer la foule. Pourquoi la Ligue de football professionnelle (LFP) prononce autant de matches à huis clos, alors que la mesure est si décriée, tant elle tue l'âme du football ? Parce que ça facilite la gestion sécuritaire des matches, nous confie un connaisseur des arcanes du football.

AUTONOMIE

Sur un autre registre, on apprend que le patron de la société Ness Prod, qui a acheté le groupe Al-Khabar au profit de M. Issaad Rabrab, a été longuement entendu par les services de sécurité. Là, il s'agit d'un autre centre de pouvoir, obéissant à une autre logique. Il est si puissant qu'il fait agir ministres, juges, avocats, etc. Il agit parfois en coopération avec d'autres centres de pouvoir, mais parfois sans eux. C'est ce qui explique que certains hauts responsables sont parfois désarmés face à des situations imprévues : ils ne savent pas quelle est la réponse du pouvoir, car un cloisonnement assez compact peut séparer différents cercles.

Ceci est tout aussi valable quand le pouvoir veut manifester sa puissance face à ce qu'il considère comme des menaces venant de sa propre périphérie. Ainsi, lorsque le gouver-

nement s'est trouvé submergé par les importations de véhicules, il a procédé de la même manière, mais pour aller dans une autre direction. Il a chargé un pan du gouvernement de diviser les importations par trois. Peu importe que cette action ne cadre pas avec ce que font d'autres ministres. Le résultat a été atteint, y compris en provoquant la colère d'un puissant lobby et en réduisant une activité qui commençait à se structurer.

DISPERSION

Tout ceci donne de l'Algérie une image peu séduisante. Le pouvoir est dispersé entre une multitude de pôles, plus ou moins autonomes, gérant des pans de l'économie et de la vie politique. Aucun d'entre eux n'a de comptes à rendre au voisin. Il y a une seule règle d'obéissance, vers le haut.

Mais contrairement à une idée répandue, selon laquelle le pouvoir fait n'importe quoi, toutes ses décisions correspondent à une logique précise, et visent à la satisfaction des intérêts d'un groupe ou d'un lobby. Quitte à ce que ce lobby gagne un dollar et fasse perdre à l'Algérie deux dollars. En ce sens, un mauvais choix économique est souvent présenté comme une preuve d'incompétence, alors qu'il a une explication très rationnelle, voire primaire : une affaire de corruption. Pourquoi les experts d'un même ministère achètent un produit pour un milliard de dollars, puis achètent le même produit pour deux milliards de dollars ? Pourquoi signent-ils un contrat pour le double de sa valeur réelle ? Ils ne sont pas incompétents, ils ont simplement touché une commission.

Ils le font à cause de l'absence d'un pouvoir suffisamment légitime pour imposer le respect de la loi et des règles économiques ; à cause de l'absence d'un pouvoir capable de sanctionner les fautes.

Persiste dans l'erreur, c'est être voué à la disparition



Par Farouk Zahi

Au détour d'une banale lecture, cette sentence nous a interpellés comme si son auteur, cet illustre savant de la moitié du siècle dernier, lisait dans nos consciences. Oui ! C'est une véritable folie que de persister dans une démarche où l'issue est aléatoire, pour ne pas dire oblitée. Par ces temps de vache maigre, comme annoncée, aussi bien, par les experts que par ceux qui président aux destinées du pays, nous continuons, malheureusement, à jouer aux faux riches. Les exemples de gaspillage foisonnent jusqu'à atteindre la gabegie dans certains cas. Un chef-lieu de wilaya à la périphérie de la capitale, se permet le luxe de décapiter et refaire le revêtement de la chaussée, pourtant bon, de l'entrée-est jusqu'à la sortie- ouest de l'agglomération, alors que sur les hauteurs, la voie qui longe le campus universitaire, pour se prolonger sur la bretelle, aboutissant à la voie rapide, est dans un état semblable à celui d'un chemin vicinal chahuté. Il est évident qu'il sera opposé au bon sens du profane, l'imparable argumentaire technique.

Les nouveaux marchés de proximité, doux euphémisme pour désigner des bâtisses paradoxalement excéntrées par rapport au tissu urbain, geignent sous la chape d'un silence mortifère. Certainement à la recherche d'un mode de gestion qui tarde à venir, les maîtres d'œuvre ne jugent pas utile de préserver ce patrimoine du saccage. Annoncés, pompeusement, ces espaces commerciaux devaient venir en substitution aux étals sauvages qu'on a tenté d'éradiquer, par les « marchés parisiens », une lubie ministérielle qui a vécu. Connaitront-ils le même sort réservé aux locaux du président ?

Pourquoi donc, ces implantations excéntrées ? La réponse est dans l'absence d'assiette due essentiellement à la mauvaise gestion du domaine foncier qui a été livré à la curée, notamment, lors des turbulences des années 90' où la collectivité locale

était livrée à des aventuriers de tous bords. Messianiques, certains, parmi, eux continuent à penser qu'ils ont sauvé la République du naufrage annoncé. Un prisme dont la vertu principale est d'être déformant. L'autre plaie qui ronge nos agglomérations urbaines est cette frénésie, qui fait que les supports et candélabres de l'éclairage public ne sont plus entretenus mais carrément changés au bout d'une durée de vie relativement éphémère. On en fait un usage unique. Nos rues et boulevards sont devenus un show-room pour les fabricants de ces articles. Un florilège de formes et de fioritures. La 'ville des roses', faute d'entretenir la fleur dont elle a hérité du nom, installe des supports surmontés d'une rose martiale peinturlurée. Quel déclin !

Les réfections des trottoirs sont passées à la normalité dans l'inconscient collectif. Eux, aussi, sont devenus objets de remise en cause dès qu'un nouveau modèle de dalle ou d'auto-blocant fait son apparition sur le marché des matériaux de construction. Il devient même impératif de procéder au réaménagement parce qu'il a été rajouté une couche à l'asphalte existant, rognant ainsi et de manière significative sur la hauteur du trottoir.

Une gabegie justifiant l'autre, on fait croire à l'administré que ses préoccupations quotidiennes sont entre de bonnes mains. Il est souvent observé cette manie d'installer une nacelle en plein flux circulant pour changer les luminaires grillés. En plus du désagrément causé, la dépense est découpée par le fait que le réseau restera allumé jusqu'au terme de l'opération. Ne sera-t-il pas plus judicieux d'opérer à de tels travaux, la nuit tombée ? Il est de ces choses burlesques qu'il n'est nul besoin de rappeler, tant que le technicien se plaint à se confiner à son seul bureau et que le conducteur de travaux agit en ses lieux et places. Sinon comment peut-on expliquer ces chantiers incongrus qui se signalent par un reste de buse ou tout autre objet hétéroclite ? Si le technicien est le véritable maître d'œuvre, il ne

ferait pas peindre les bordures de trottoir et changer des luminaires, les jours de pluie, quand les prévisions météo sont, à présent, à portée de Smartphone.

Qu'en est-il, généralement, des visites officielles dites de travail et d'inspection que les membres du cabinet gouvernemental effectuent, régulièrement, dans différentes régions du pays. En dehors, pratiquement, de leur caractère spectaculaire, elles ne semblent pas aller au fond des choses. La presse rapporte souvent des doléances de populations auxquelles on a promis le règlement d'une problématique qui, en dépit du temps passé, depuis la promesse officielle, demeure encore pendante, sinon exacerbée. Il est évident qu'on pleine euphorie festive avec baroud et troupes folkloriques à la clé, on oublie souvent que les attentes sont autrement plus pressantes que seule l'hospitalité légendaire des profondeurs, ajournera le temps d'une visite. A ce titre, les dépenses directes et indirectes induites, lors de ces visites, peuvent être, dans un ordre de grandeur inimaginable au regard du bénéfice produit.

Les interminables cortèges faits de véhicules utilitaires à consommation de carburant majoré, les personnels mobilisés, les services de sécurité en état d'alerte et toute une procession d'élus concernés ou non, constituent une ligne de dépense qu'il faut bien, un jour ou l'autre, calculer.

Jusqu'à l'heure, cette évaluation ne peut procéder que du forfait. Il est évident que la restauration en ces occasions, n'est assurément pas frugale. Ces visites s'achèvent, généralement, par une réunion-meeting où la décision n'est, presque, jamais adossée à l'aviso technique, mais prise sous la pression des forces en présence. Est-il, encore, possible à un ministre de la République de décider, au pied levé, de l'érrection d'une structure d'enseignement supérieur ou de santé, de haut niveau sans en appeler à l'expertise avisée des gens de l'art ? Nous devons être l'un des rares pays, sinon le seul à ouvrir une faculté pour moins de deux cents étudiants.

Désidément, le volontarisme révolutionnaire n'arrêtera pas de surprendre de sitôt.

En dehors du dividende politique que tire un membre du gouvernement qui, le plus souvent, ne fait que représenter sa chapelle partisane, il est fort probable que sa substitution par un ou deux directeurs centraux aura les mêmes retombées si ce n'est plus sur le plan opérationnel.

Il n'est pas rare que des ministres soient déjugés par leur propre administration centrale ; tatillon et friole, on n'entre pas par effraction dans son territoire d'évolution. Faut-il persister dans cette voie presque sans issue ?

On parle d'une dépense publique globale de 800 milliards de dollars US, sur un peu plus de 2 plans quinquennaux.

A-t-on pour autant répondu, aux besoins les plus incompressibles en matière de routes, d'eau potable, d'habitat, de santé et d'éducation ? Sans verser dans le négativisme primaire par idéologie ou par simple caprice, il faut reconnaître que non ! Il faut et sans tarder se remettre en cause ou du moins changer d'approche. Sortir de l'ornière n'est moins rien qu'un changement radical de comportement. L'habitude dans le contexte est devenue, plus que jamais, une seconde nature dans laquelle tout le monde se vautre.

Il faut faire avec les trois dimensions, le regard dirigé vers une seule et unique direction, est, d'une manière sensorielle et physique, biaisé. Il est urgent de se débarrasser de ces comportements de familiarité qui aboutissent à des effusions émotionnelles rituelles, sous l'objectif d'une caméra implacable. L'arithmétique est cette science mathématique qui ne laisse rien au hasard. Sans état d'âme, elle allie lucidité et impartialité : deux facteurs essentiels à la prévoyance. Aux dernières nouvelles, nullement réjouissantes, le gaspillage des ménages au cours du Ramadhan, s'élèverait à 500 milliards. Le rebut de pain, quant à lui, serait évalué à 100 millions d'unités. Qui fait mieux !

La liberté : la loi et la justice !

Par Yazid Haddar

Comment la liberté pourrait-elle garantir la justice ? La justice se réduit-elle à l'application de la loi ? A quoi sert la loi quand le pouvoir juridique n'est pas libéré ? Et quand l'opposition politique n'est pas forte, ni organisée ! D'une part l'opposition est dénuée de tout pouvoir législatif pour asseoir son assise et d'autre part, elle est minée par la culture de leadership ou l'homme providentiel ! Quand certaines institutions établies sont prisonnières de la volonté de quelques personnes ! Que faire ! Quand les libertés d'expressions médiatiques sont de plus en plus muselées, au nom de la loi ! Quand les libertés de consciences, garanties par la constitution, sont soumises au diktat de la morale religieuse, au nom de la loi ? (On veut des citoyens, mais croyant à la même confession !) Quand les libertés syndicales voient, de plus en plus, leurs actions se réduire ? Quand les budgets des organisations de la société civile dépendent de leur obédience au pouvoir exécutif ? Que faire ! Sommes-nous réellement dans une volonté, tant affichée, pour instaurer une société civile ?

L'Algérie vient d'être sévèrement classée au niveau cinq par l'Indice CSI des droits dans le monde pour l'année 2016. Ce rapport rapporte plusieurs événements : il signale que «plusieurs syndicalistes et militants des droits humains arrêtés à la Maison des syndicats à Bab Ezzouar, le 6 février 2016, sur décision du wali d'Alger, pour empêcher la tenue d'une réunion dont l'objectif était de discuter de la situation sociale, économique et politique du pays». Il signale, également, une

«répression incessante des mouvements sociaux dans le secteur industriel».

La presse quotidienne vient de nous rapporter que deux jeunes de la wilaya de M'sila ont été mis en détention pour «acte blasphematoire et prosélytisme antimusulman». On aimerait savoir selon quels critères ? Ces critères émanent-ils de la constitution ou d'une volonté des religieux ? Il est inconcevable d'envisager une liberté sans liberté «de dire», de «choisir» et d'exercer sa citoyenneté pleinement. Le seul

garant c'est les lois de la République.

Si l'homme était par nature juste, il ne serait pas nécessaire d'établir des lois. Certes la raison humaine peut reconnaître ce que l'homme doit faire pour être juste, mais les passions, les ambitions, les cupidités et la liberté de chacun peuvent le conduire à agir selon son intérêt particulier.

D'où l'importance des lois, qui désignent l'ensemble des règles publiques qui organisent la vie sociale et institutionnelle dans un Etat. La loi précise nos droits et nos devoirs

dans de multiples domaines lorsqu'elle s'inscrit dans une Constitution. Cependant, elle ne peut s'appliquer avec rigueur sans prendre en compte les circonstances, au risque d'être injuste. La loi est générale et ne peut entrer dans le détail des cas particuliers. Voilà pourquoi il faut distinguer la légalité et la légitimité, la justice et l'égalité car pour agir avec justice il ne suffit pas d'appliquer la loi, mais d'avoir une probité intellectuelle indépendante et infaillible, en respectant l'éthique et le libre arbitre.



Eva n'est ni la cousine de Benghebrit ni la copine de Feraoun

Par Omar Chaalal

Les citoyens lambda chantent toujours le refrain de la révolution « Fi jbel Bouzegza kijat franga tesstahza hassbet na khobza tohna alihha berraf fale ya Khouya ». Ils vivent dans des lieux spéciaux loin des mensonges et ne s'intéressent plus à la politique qui ne les nourrit plus. Ils occupent la vallée de la Zaouïa, la vallée de Bouzegza, le sommet de Bab-el-Bekkouch, les hauteurs de Lala Khadîdja et le Kef Sidi Yahia de Sidi Medjahed. Ces lieux étaient le fief des combattants pour la dignité. Les maîtres de français de Benghebrit connaissent bien le courage des habitants de ces régions. Les habitants de ces lieux sont corrects et respectent la loi. Les réseaux sociaux glorifient leurs principes. J'informe Benghebrit que la Zaouïa est un douar dans l'Aurès non loin des monts Zalato. A ne pas confondre avec la zaouïa taiwanaise de Khililou.

Loin de ces lieux, le tableau est noir. La rue ne croit plus aux paroles de ses dirigeants. L'individualisme est maître et le politique devient ridicule. Rien n'est plus comme avant. L'autorité a perdu ses valeurs. La justice est absente quand l'argent est maître absolu sur le terrain. L'argent sale dicte la loi et veut le pouvoir. Le plus riche est le plus fort. Les honnêtes risquent les barreaux quand ils ouvrent leurs bêches pour dénoncer l'anormal. Les amis de l'homme d'affaires français « Dédé la Sardine », spécialiste des affaires offshores contrôlent le marché de la sardine. Les farfelus et les corrompus font du tourisme dans les zaouïas taiwanaises pour délivrer leurs péchés. Le citoyen est déboussolé, il ne sait plus distinguer le juste du faux. Sa confusion est totale et ne sait plus à quel saint se vouer. Le pays des braves est en danger. Ce n'est plus l'Algérie de nos rêves.

Le 28 mai, veille des épreuves du bac-calauréat, Benghebrit assurait que son département – en collaboration avec le ministère de la Justice, celui de la Poste et des Technologies de l'information, et les services de sécurité – avait pris les mesures nécessaires pour éviter toute fraude aux examens.

Boom et zoom chez nounou. Les sujets, des sciences naturelles, d'histoire-géographie, de langue française et de sciences islamiques, ont été diffusés à la vitesse de la lumière sur Facebook bien avant la distribution officielle des copies dans les salles d'examen. Nounou ne contrôle plus la situation. Elle recourt à une session complémentaire.

Le BAC est devenu très important. Après la fuite, l'armée prend en main les sujets. Un avion spécial de Boufarik pour cette mission. C'est une guerre dans un cartable. C'est la bataille dans un potable. Le téléphone intelligent secoue la république !

L'histoire se répète. En 1992, une fuite, puis l'annulation du baccalauréat, avait conduit au départ du ministre de l'époque Ali Ben Mohamed. L'éducation est une chose sérieuse, il ne faut pas la laisser entre les mains des civiles twitte un internaute. Les jeunes internautes ont compris que l'exercice de l'autorité ne se limite pas à poser des interdits mais à faire comprendre et à faire admettre les raisons du bienfondé. Ils rappellent et pensent que l'autorité d'un gouvernement ne se mesure pas par le nombre de policiers dans les rues. Elle se mesure par l'application des lois.

C'est à l'école qu'on enseigne à un futur policier comment appliquer les règles de l'ordre. C'est à l'école qu'on apprend aux enfants que la violation des règles de l'ordre nécessite une condamnation. C'est à l'école qu'on apprend aux futurs res-



ponsables comment gouverner dans le cadre de la loi. Nos maîtres d'école nous ont appris que toute infraction non sanctionnée conduit automatiquement à un sentiment d'impunité. Ce sentiment ouvre la porte à la violence, la surenchère et la propagation incontrôlable du mal. Le citoyen n'a pas besoin d'une protection policière quand la loi le protège. Le juge est un citoyen comme vous et moi. Il observe l'émission satirique « Ki hana kif annas » en famille et rigole et ne se sent pas visé. Ce juge gagne le respect dans la société quand il respecte la justice. Il n'a pas besoin d'une garde spéciale pour montrer son autorité, la société le protège quand elle accepte sa justice.

J'illustre ce texte par les bonnes actions d'une juge norvégienne nommée Eva Joly. Cette dame croit en la vertu et méprise les compromis. Eva est devenue célèbre par son engagement contre la corruption dans l'affaire Elf, TOTAL en France. La classe politique et intellectuelle française se méfie de cette dame verte.

Eva était en visite en Grèce, un pays miné par le mal de la corruption. Ce mal touche le trésor public, du citoyen fraudant l'assurance maladie au ministre blanchissant de l'argent en passant par les dessous de table dans le monde de l'entreprise. Pour cette dame de vertu incontestable, l'impunité, c'est une manière de vivre au-dessus des lois, parce qu'on est plus fort que la loi (...). Eva Joly n'avale pas le mensonge pour dire, dans un langage transparent, ce qu'elle pense de la justice : Je ne m'y résigne pas. Nous pouvons encore empêcher que nos enfants connaissent à l'âge adulte un monde où l'impunité régnerait en maître parmi les élites, où seuls les citoyens lambda auraient des devoirs..... Vous pouvez lutter contre la corruption avec votre smartphone. Chacun peut devenir militant dans son quartier, avec un simple smartphone. Vous pouvez par exemple

photographier un établissement public et vérifier si son budget correspond». ² Hélas ! L'Algérie n'est pas la Norvège et Eva n'est ni la cousine de Benghebrit ni la copine de Feraoun. Elle n'est pas une fonctionnaire chez si Tayeb.

*C*hez nous le smartphone véhicule la fraude dans le monde de l'éducation. Il est utilisé dans les choses négatives. Voulant développer ces négatifs, Feraoun ne reconnaît pas les bienfaits de l'internet. La vision de Feraoun, si vision existe chez nous, est peut-être différente de la vision d'Eva. Elle trouve la solution facile pour développer ces négatifs dans son laboratoire photo amateur. Elle coupe l'Algérie du monde extérieur et prive quarante millions d'Algériens de cet outil d'information et trouve ça normal. Elle pense que l'Algérie est contrôlée par un cybercafé qui lui appartient. Idée brillante, le cybercafé de Feraoun est fermé pour laisser les candidats au bac travailler dans calme et la confidence. Une chose est certaine, les enfants du peuple sont plus intelligents que leurs dirigeants. Ils savent comment utiliser le VPN (Réseau Privé Virtuel) pour ne plus passer par le contrôle de M. M'Hamed Toufik Besai, l'ex gérant du cybercafé de Feraoun.

Notre ami, Ami Baba, peut nous dire, à peu près, combien coûte une journée sans Internet pour un pays qui se respecte. Quant à Benghebrit, elle a dépassé ses limites pédagogiques. Elle voulait profiter d'un été calme pour mener la réforme des programmes scolaires. Elle doit plier ses bagages et prendre la route vers la zaouïa de Djelfa pour plaider sa cause. Son école a détruit la civilisation. Elle me rappelle l'univers post-apocalyptique dans lequel les anges tiennent le mauvais rôle. Pire que des anormaux, pire que le démon lui-même, les anges de mauvaise foi utilisent les moyens les plus pervers et cruels pour former les cerveaux de nos enfants. C'est bien dommage, l'école n'est pas entre de bonnes mains.

Nos écoles et nos lycées sont devenus des supermarchés sans gardiens. Tout se vend sous leurs toits. L'improvisation et le non sérieux règnent dans ces lieux. Il me semble que les responsables de ce secteur enfouissent leurs têtes dans le sable et laissent le chemin libre à ceux qui veulent introduire l'Algérie au fond du gouffre qu'Amimirou et Alililou sont en train de creuser.

Nos intellectuels ont démontré leur paralysie cervicale en gardant le silence. Ils sont incapables de proposer des solutions. Ils vivent dans un monde chimérique gâté et fréquentent la Parenthèse. Ils se retirent dans le monde virtuel comme des vaincus. Ils baissent les bras et acceptent l'échec. Pour la plupart d'eux le fatalisme est leur refuge. Les chefs de parti ne sont pas mieux. Ils sont en vacance. L'école est leur dernier souci. Si l'éducation est corrompue dans les mémoires des politiciens, comment est-il possible de pouvoir trouver des solutions aux problèmes réelles qui touchent à nos frontières ?

Permettez-moi de vous rappeler une réalité qui résume l'activité de notre classe politique. La seule chose qu'ils savent bien faire est la pose devant les caméras. Ils essayent de nous démontrer qu'ils sont des experts en toute matière. En pratique, sur le terrain, ils sont absents. La polémique entre Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), et Saïda Neghza, vice-présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes confirme cette thèse.

Je conclue ce texte par les paroles de Barack Obama peut être que Feraoun apprendra une leçon de gouvernance dans sa vie professionnelle« A l'ère où vous pouvez postuler à un job, suivre un cours, payer vos factures, commander une pizza, et même trouver l'amour depuis votre smartphone, l'Internet n'est pas un luxe, c'est une nécessité ».

Où sont-ils ces maires-entrepreneurs et ces walis-managers ?

Par Cherif Ali

Désormais, a-t-il dit, les responsables locaux devront faire face, seuls, à toutes les dépenses budgétaires. Ils doivent trouver comment innover et gérer leur budget. Loin des subventions d'équilibre octroyées jusque là, très généreusement, par les pouvoirs publics.

Il faudrait pour cela, crise oblige rognier sur les budgets, reporter des projets non prioritaires et surtout chercher de l'argent pour investir et créer de l'emploi localement. Un défi pour des responsables locaux habitués aux ordres du pouvoir central, et surtout, à dépenser sans compter !

A leur décharge, faut-il le rappeler, les pouvoirs publics n'ont pas économisé leurs efforts pour renforcer les financements propres des communes, en peine perdue sommes-nous tentés de le dire dès lors que ces dernières restent excessivement dépendantes du budget de l'Etat. Plus de la moitié d'entre-elles, soit 62%, sont déficitaires, alors que les communes les plus riches ne représentent que 7 % de l'ensemble des APC. Quant au reste, elles « vivent » comme elles peuvent et le service public s'en ressent bien sûr !

Du côté de l'administration du MICL, on le répète à l'envi : les communes vont souffrir cette année pour cause de crise et plus précisément à cause de la baisse du taux de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) votée récemment par les députés dans la loi de finance, ce qui va impacter, gravement, leur trésorerie. En valeur absolue c'est une perte de près de 80 milliards de dinars pour l'ensemble des communes !

Pour la précision, rappelons que 58% des recettes communales proviennent de la TAP, 35% de la T.V.A. et que les autres impôts ne représentent que 4 % de la fiscalité locale.

Toutefois, il faut rappeler cette vérité : les communes ne disposent pas contrairement à ce qu'on pense, du pouvoir fiscal. Elles sont tributaires de la redistribution de la fiscalité ordinaire, par le biais du Fonds Commun des Collectivités Locales qui s'est transformé entre temps en Caisse des Garanties des Collectivités Locales, tout en gardant ses vieilles habitudes et sa frilosité légendaire.

Il y a aussi ces inadéquations entre cette redistribution et les missions attribuées aux communes, dont la plupart trouvent d'énormes difficultés pour financer des projets, et surtout à prendre en charge l'entretien des établissements scolaires et autres centres de santé.

Du côté du ministère de l'Intérieur, on parle de nouvelles mesures visant à faciliter le recouvrement des impôts comme la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; on parle même d'engager des huissiers de justice ou de mettre en place des équipes spécialisées pour assurer ces recouvrements qui sont du aux impôts. On parle aussi des négociations à venir avec le ministère des finances pour voir dans quelles mesures on peut donner de nouvelles prérogatives en la matière aux élus, ou comment faire pour que des cimenteries et autres carrières d'agrégrats implantées, par exemple, à Meftah ou à Tissemsilt puissent profiter aux communes où elles sont implantées.

Des vœux pieux en somme !

Pourtant, l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Noureddine Zerhouni, se plaît à le rappeler : « la véritable réforme à faire dans les collectivités locales, disait-il, réside dans la réforme des finances et de la fiscalité locales ». Dans le même contexte, Si Yazid estimait « qu'il ne servait à rien de confier à une commune trop d'attributions si elle ne disposait pas de ressources, ou n'en n'était pas capable d'en mobiliser ; des APC, a-t-il ajouté, disposent pour certaines de ressources patrimoniales très importantes, mais peu d'entre-elles font l'effort de les récupérer ou de les valoriser ».

Un chiffre pour illustrer ce propos : le rendement des biens immobiliers des communes ne dépasse pas les 7 % des ressources locales !

Une vérité aussi, il faut arrêter de croire que la commune en Algérie a des vertus « créatrices de valeurs » tout comme une entreprise, dès lors que ce ne sont pas les mêmes règles commerciales, comptables et juridiques qui les régissent ! Elles ne disposent également ni de l'expertise ni du professionnalisme des entreprises et de leurs gestionnaires.

Les communes vont mal. Leur budget de

Avec la situation de crise marquée par la baisse des recettes en devises, l'Etat n'est plus en mesure de supporter les charges des collectivités locales, comme cela a été le cas jusqu'à présent, a déclaré Noureddine Bedoui.



Ph.: Rachid K.

fonctionnement explose, tout comme leur masse salariale. Les élus pour ceux qui n'ont pas d'affaires en justice, sont contestés par leurs pairs, où comme à Constantine sont en opposition avec le wali. Le maire boycotte les réunions du chef de l'exécutif et la bonne marche s'en ressent et le développement aussi. Cette commune est dotée de mannes financières de près de 7 milliards de dinars, mais n'arrive toujours pas à mettre à profit cet argent ainsi que celui qu'elle tire des 3200 biens lui appartenant et dont les loyers sont estimés à 15 milliards de dinars ; seuls 2,8 milliards sont recouvrés, selon le wali !

Cela a fait réagir, peu ou prou, le ministre de l'Intérieur qui a fait état de son ressentiment aux walis de l'Ouest du pays qu'il a regroupé sous son égide.

Et les chiffres relevés dans la presse à l'occasion de ce regroupement, font froid dans le dos : le taux de réalisation de P.C.D de ces wilayas n'a atteint que 5,3 %. Au niveau national il n'est que de 7,3 % seulement !

Les walis, parce qu'ils sont les premiers responsables au niveau local, n'ont pas réussi à dit Bedoui, le développement économique estival, malgré la levée de tous les obstacles, notamment le foncier. Le bilan est lourd et le ministre promet de sévir. Il a des rapports défavorables concernant les walis accusés « d'inertie » de « passivité », et même de « manœuvre » pour obtenir des subventions.

Est-ce à dire que les walis vont porter le chapeau, alors que les P/APC qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leurs salaires et de l'apport non négligeable de plus de 5000 cadres entre ingénieurs et architectes vont s'en tirer indemnes de ce désastre économique ?

Peut-être pas, dès lors que quelques-uns comme Abdelkader Zoukh, le wali d'Alger qui a réussi à surfer sur le succès obtenu par Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Habitat, pour récolter une médaille, arrivent tout de même à tirer leur épingle du jeu. A faire le boulot, en dehors des caméras, nous rappelons cela la formule du regretté wali Rachid Merazi qui donne du wali la description suivante : « le wali en Algérie est un homme de lumière dans ce qu'il fait d'anecdote et un homme de l'ombre dans ce qu'il fait d'important ».

Sinon que faut-il faire pour améliorer le développement des collectivités locales ?

Le Premier Ministre lui-même a surtout insisté lourdement lors de la dernière rencontre gouvernement-wali sur cet aspect ; il a parlé de la nécessité de l'établissement de « contrats de performances » entre les maires et les walis, les uns et les autres sont, en principe, tenus de rendre compte, non seulement, des taux de consommation des crédits mais aussi et surtout, de la valeur ajoutée en matière d'investissement, de postes créés en matière d'emploi, de ressources propres valorisées et de nombre de problèmes réglés ?

Mais quels sont réellement les critères d'évaluation d'un wali ?

Sont-ce les logements réalisés, les emplois ouverts, les PME/PMI créées, les zones d'ac-

tivités réceptionnées, les écoles et les lycées équipés, ou encore les postes de travail ouverts ? Est-ce vraiment raisonnable d'admettre ces éléments, un à un et de les imputer comme seules prouesses d'un seul homme, fut-il wali ?

Assurément non, dans le sens où il s'agit d'une œuvre collective à laquelle participent, d'amont en aval, tout ce que compte la wilaya comme personnels techniques, administratifs et d'encadrement, sans oublier les élus et surtout les services de sécurité, sans lesquels on ne peut parler de développement local, si on tient compte du fait qu'il subsistait encore dans un passé très récent, certains points du territoire inaccessibles aux entreprises de réalisation.

Il est certes vrai que le wali est tenu de donner toute l'impulsion voulue aux chantiers pour leur imprimer le rythme permettant leur achèvement dans les délais impartis.

Le ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, qui a été plusieurs fois wali, rappelait très justement « qu'une œuvre n'est qu'un recommencement itératif et perpétuel d'une autre œuvre àachever ; elle n'est jamais terminée en termes absolus. S'agissant d'un tout, d'un programme, d'un plan de développement, il ne peut y avoir que des phases, des niveaux ou des tranches à réceptionner. On achève celles qui ont été lancées par les prédecesseurs, d'autres finissent celles qui ont été relancées par ceux auxquels ils ont succédé à la tête de la wilaya et ainsi de suite ».

Alors, prétendre s'approprier la paternité d'un programme de 20 000 logements, d'un tronçon routier, d'un aéroport, d'un hôpital, voire, même d'un barrage hydraulique participe non seulement de l'usurpation mais certainement aussi de la mauvaise foi. De ce qui précède, la formulation « la réalisation du wali » est à prendre sous toute réserve et, en tous les cas, pas comme un critère de sélection.

Quel serait, alors, le profil du wali idéal ?

Un journaliste s'est interrogé dans ce sens : « N'a-t-on pas dans nos escarcelles des grands corps d'Etat des walis à même d'égalier dans la créativité œuvrière, ceux ayant marqué les annales françaises tels Berthelot de Rambuteau, qui est à l'origine du projet de la grande avenue des champs Élysées, ou Eugène Hausmann promoteur de la chaussée et des trottoirs de Paris ? » En réponse, il a cité l'exemple du gouverneur d'Alger, Chérif Rahmani, qui a osé, selon lui, « consacrer au moins une route centrale dédiée éternellement aux piétons ». Il faut dire cependant que la piétonnière, car c'est de cela qu'il s'agit, n'a pas résisté longtemps aux tenants du marché informel et qu'elle a fini, au grand dam de ses usagers, par reprendre sa vocation initiale : la circulation automobile.

De ce qui précède, disons que la nomination des walis n'obéit pas à des principes fixes. D'ailleurs, il n'existe nulle part et, a fortiori, dans la fonction publique, un profil de carrière-type, contrairement à l'entreprise où l'actionnaire principal désigne son dirigeant, ce qui n'a en soi rien de scandaleux.

La façon dont sont désignés les walis re-

lève, donc, de la plus grande opacité. Quelqu'un disait que la sélection des promus reste indéchiffrable : elle participe de l'illisible et de l'invisible ! On met en avant, pour couper court à toute spéulation, le principe du pouvoir discrétionnaire qui échoit à l'autorité investie du pouvoir de nomination qui n'a pas à justifier son choix. D'ailleurs, dans le communiqué qui est rendu public, il n'est expliqué ni le choix ayant présidé à la désignation, ni le motif justifiant la mutation, encore moins la nature des griefs prévalant à la cessation de fonctions des walis. Quant à leurs bilans, ils ne sont ni publiés ni publiables, ce qui rend impossible toute évolution citoyenne.

Ceci étant dit, les commentaires sur les mouvements des walis sont à double ressort, et personne ne se prive, en fonction de sa propre analyse, de citer tel ou tel cas d'abus, de favoritisme, même si cela peut relever, parfois, du domaine anecdotique.

Ce qui est sûr, c'est que :

1. Le mouvement provoque des disponibilités et des ouvertures de carrière en chaîne.

2. Il introduit de la souplesse et crée une nouvelle dynamique dans la sphère où il est opéré. C'est, peut-être, vrai pour la première affirmation, cela l'est moins concernant la deuxième assertion, car, en fait de dynamisme, l'on tente, plutôt, de renforcer une corporation, celle des énarques par exemple qui ont préempté le corps (au nom de l'Enarchie), ou gonfler les rangs d'un clan au détriment d'un autre; on tente surtout, de promouvoir les commis les plus obéissants et pas forcément les plus méritants ou les plus expérimentés et les jeunes, au nom d'un « jeunisme » de mauvais aloi !

En définitive les citoyens n'étant consultés ni sur leur compétence ni sur le mode de leur désignation, encore moins sur leur reconduction ou leur éviction, sont dispensés, en définitive, de la tâche d'évaluer ou de contrôler leur gouvernance.

Et pourtant, ils exercent leur tutelle sur les élus, gèrent les finances publiques locales, parent et décident du développement local, au nom des citoyens. Mais, nonobstant une rente importante, ces walis continuent à gérer le quotidien par des méthodes qui gagneraient à être revues, car elles se caractérisent par un sérieux déficit de communication, malgré les exhortations du Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui aimerait les voir investir le terrain en managers du développement, en médiateurs de la République et, surtout, se rapprocher de la population tout le temps et non pas le temps d'une visite officielle.

Majoritairement, ils ne l'ont pas écouté notamment le jour où il leur a dit « vous êtes la clef de voûte de notre dispositif économique et c'est un surpassement de soi que l'on attend de vous » !

Bedoui, contrairement à son habitude, n'est pas allé du dos de la cuillère avec ses anciens camarades. Il va y avoir du sport dans les rangs des walis. Peut-être bien avant la fin du ramadan !

Le Premier Ministre canadien a tenu à rompre le jeûne avec ses compatriotes musulmans le premier jour du Ramadhan; et un de ses ministres est allé plus loin, en décidant, pour la deuxième année consécutive, de jeûner tout le mois.

■ Fiabilité du logiciel et conformité du fonctionnement

Par Abdelhamid Charif

En fait, tous les leaders politiques du monde ont présenté leurs vœux à leurs concitoyens musulmans. Sauf en France. Le politiquement correct hexagonal ne permet plus de telles bagatelles, en dépit de la plus grande communauté musulmane d'Europe. Ou peut-être à cause d'elle, et des mélancolies associées, insoupçonnables ou invavouables. Même si la prière, principal pilier de l'islam, semble poser plus de problèmes à certains croyants, et même si le jeûne fait partie des préceptes du judaïsme et christianisme, le rite du Ramadhan constitue, aux yeux des non-musulmans, une des plus rudes épreuves de l'islam. Il ne suffit pas à un responsable politique de se débarrasser des préjugés pour pouvoir se livrer noblement à de tels exercices. Il faut aussi une dose exceptionnelle de courage et de dignité, reléguant l'ambition et le carriérisme au second plan. Cette défiant et résiliente audace politique contre les idées préconçues et les œillères culturelles est à même de façonner et diriger l'opinion publique au lieu de la subir. Et bien plus encore, elle éclaire tout le chemin de la vie et peut mener très loin.

Ces aspects seront approfondis à travers les itinéraires de deux intellectuels convertis à l'islam, dans deux milieux tout aussi proches que différents, après avoir essayé de comprendre cette religion en s'exerçant discrètement au jeûne durant le mois de Ramadhan.

Informatique, fiabilité et robustesse de l'OS, Operating System

Michel Dardenne, est Belge francophone, de parents aisés, ayant eu une éducation stricte et suivi une formation de qualité (1.2). Il se retrouve, très jeune, manager informatique d'une grande entreprise, donnant des cours à l'université. Marié, des enfants, une réussite totale, qui n'arrive toutefois pas à le combler. Depuis son terrible accident de voiture à l'âge de 18 ans, qui lui a valu une semaine de coma suite à une commotion cérébrale, Michel s'est mis à tout réapprendre sur le fonctionnement humain, en observant et en remettant en cause le conditionnement social prévalant, plein de contradictions. Même l'école catholique n'est pas épargnée, puisque ni le directeur, ni les maîtres, ni les élèves ne croient en Dieu. C'est en fin de compte valable juste pour l'innocence enfantine, comme le père Noël. En parallèle, Michel commence à observer les musulmans, parmi ses employés, clients et étudiants, démolissant là aussi des clichés établis. Il finit ainsi par adopter une attitude d'ouverture envers toutes les cultures et se mit à étudier.

Un jour, il demande au père d'un étudiant musulman de lui recommander un livre sur l'islam. Ce dernier lui répond que ce n'est pas en lisant qu'on découvre la senteur d'un parfum ou qu'on apprend à nager. Michel accepte ainsi le jeu proposé de jeûner quelques jours du Ramadhan. Il doit le faire très discrètement car dans son entourage immédiat et sa culture francophone, c'est «haram» de ressembler à un musulman. Michel continue de jeûner parce que ça lui fait du bien, sans se sentir musulman. Pour ne pas choquer sa famille, il invoque des prétextes professionnels pour se lever tôt pour le s'hour, et rentrer après le coucher du soleil.

Le week-end, il est obligé de rompre en projetant de rattraper plus tard. Michel se sent comme un chrétien apprenant de nouvelles règles annoncées par Jésus (Paix sur lui), lesquelles se révèlent comme d'excellents logiciels, stables, et permettant d'entretenir l'hygiène de l'esprit et du corps. En informaticien méticuleux, Michel découvre une nouvelle façon de vivre et de programmer sa vie, en apprenant et adoptant de nouvelles techniques.

En fait, ses employés vont découvrir et comprendre avant lui qu'il est devenu musulman. Ses proches ne tardent pas à l'apprendre, et commencent alors son calvaire. Une règle efficace qu'il

a apprise et qui lui sera très utile est: »Merci mon Dieu», face à toute épreuve. Sa famille, ses parents, ses amis, ses partenaires, tous réagissent de manière répulsive, voire violente, et il est rejeté par les siens et mis sous embargo. En transférant de l'argent pour payer des vacances au Maroc, il est accusé de financer Al-Qaida. Michel perd son travail, ses amis, sa femme. Il est même déshérité par son père, qui refuse de le voir. Il expérimente et vérifie alors, dans la douleur mais avec assurance, les nouvelles règles qu'il a apprises, telle celle de demeurer toujours gentil envers les parents. Son nouveau système d'exploitation ne plante pas, il est harmonieux, certes parfois éprouvant, mais mène toujours aux bonnes issues à long terme. Et pour lui, ce nouveau mode de fonctionnement humain vaut tous les sacrifices. Michel gère actuellement une école au Maroc, il gagne dix fois moins d'argent qu'avant, mais il est infinitement plus heureux. Il a écrit un excellent livre «L'Islam dévoilé», où sa richesse culturelle lui a permis de démonter les différentes attaques contre l'islam, en apportant des réponses subtiles et pertinentes.

Certains chemins mènent à Rome, juste pour un transit

Idris Tawfiq est un Anglais, diplômé en langues et théologie, ayant grimpé les échelons de l'Eglise romaine pour se retrouver prêtre au Vatican (3-5). Il fut même pressenti pour devenir un adjoint du pape. Il considère que si Dieu attire les êtres humains à travers différentes voies - la science, la nature, un verset, ou une personne - pour lui, c'est la sensibilité de son cœur qui a lancé son voyage vers l'islam. En effet, Idris est très heureux de sa situation de prêtre et des bonnes œuvres qu'il accomplit au quotidien. Seulement, il trouve la solitude insupportable, et décide donc, non sans amertume, d'abandonner sa position et de quitter Rome. Décision déchirante sur le double plan moral et matériel. Avant de chercher un nouvel emploi, il veut prendre une semaine de vacances pour se repérer et évacuer le chagrin et le stress des derniers développements. Son modeste budget ne lui offre pas un large choix et la seule destination qu'il peut se permettre, c'est l'Egypte. Les pyramides, le sable, les chameaux, cela l'enchanté, mais l'islam, point du tout ! Idris n'a jamais rencontré un musulman. Ce qu'il sait d'eux, c'est qu'ils coupent les mains, frappent les femmes, posent des bombes, et commettent des attentats suicides. En un mot, infréquentables ! La crainte d'être kidnappé et égorgé le fait hésiter, mais son malaise l'oblige à s'accrocher à ces vacances. Il décide donc de risquer un départ en Egypte. Une semaine qui changera toute sa vie !

Ce n'est ni la sagesse d'un cheikh, ni l'éloquence d'un prédicateur, ni la lecture du Coran, qui lui font rencontrer l'islam. C'est un jeune cireur de chaussures dans les rues, de condition sociale précaire, qui se charge de cette noble mission, sans le savoir.

«Assalamou 'Alaykoum !», c'est ainsi que l'accueille le gamin qui reconnaît son teint occidental. «Que la paix soit sur vous !». Idris scrute le visage de son jeune interlocuteur et est persuadé que l'enfant pense parfaitement ce qu'il dit. Il décide d'apprendre quelque chose en arabe pour communiquer avec son nouvel ami. «Ezzayek ya habibi ?» (comment vas-tu cher ami ?). «Al-hamdou lillah» (merci mon Dieu). Idris est profondément marqué par ces deux petites phrases régulièrement répétées par le jeune cireur de chaussures. C'est d'ailleurs cette même recette «merci mon Dieu» qui a permis à notre premier héros, Michel, d'affronter et traverser les rudes épreuves. Idris sait désormais que l'islam et les musulmans, ce n'est pas ce qu'on voit à la télévision. En adoptant cette posture positive et en manifestant ces signes réceptifs, il ne devra pas manquer de bénéficier de la bienveillance divine pour la poursuite du chemin.

De retour chez lui, Idris se met à chercher du travail. Il offre ses services à un lycée, et il est recruté pour enseigner les six religions communautaires (christianisme, judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme, sikhisme). Ses connaissances étant limitées aux deux premières, il se met donc à étudier les autres religions pour pouvoir les enseigner. Dans sa classe, il y a des

musulmans et des Arabes. Arrive le mois de Ramadhan. Il informe ses élèves que par solidarité et pour les encourager à pratiquer leur rite, il va jeûner avec eux. Ces derniers lui demandent l'autorisation d'utiliser sa classe pour faire la prière. Etrangement, c'est la seule salle tapissée et disposant d'un lavabo. Pourquoi ? Bonne question ! En les regardant faire la prière et en consultant l'internet, il finit par apprendre comment prier en arabe. Ses études sur l'islam continuent d'avancer. Peu de temps après, il se surprend à verser des larmes embarrassantes et incontrôlables, à chaque fois qu'il évoque ou prononce le nom du Prophète Mohamed (Prière et Paix sur lui). Idris décide de se rendre à la mosquée centrale de Londres. Il trouve Yusuf Islam (ex-pop-star Cat Stevens) en train de donner une conférence. A la fin, il va à sa rencontre et lui demande: «Si quelqu'un, ce n'est pas moi, veut devenir musulman, que doit-il faire ?».

La réponse est claire: «Un musulman croit en un seul Dieu, fait la prière cinq fois par jour, jeûne tout le mois de Ramadhan...».

«J'ai toujours cru en un Dieu unique, je sais comment prier en arabe, et j'ai jeûné tout le mois de Ramadhan».

Le regardant droit dans les yeux, Yusuf lui dit: «Cher frère, tu es déjà musulman ! Qui cherches-tu à tromper ?».

A ce moment-là, commence l'appel à la prière du Maghreb, suivi par l'arrivée des fidèles par centaines. Adossé au mur arrière, Idris suit la prière et la récitation du Coran en versant des flots continuels de larmes. Il a enfin compris ! A la fin de la prière, il se précipite vers Yusuf Islam: «Frère, je veux devenir musulman». Yusuf lui fait prononcer la chahada en présence de plusieurs fidèles enthousiastes, et lui dit: «Maintenant tu es meilleur que nous tous ici, tu viens d'être purifié de tous tes péchés. Va prendre une douche et tu sentiras cette purification».

Contrairement à Michel, la famille d'Idris et ses amis ont été très compréhensifs et ont accueilli positivement sa conversion.

Il a gardé des liens étroits avec les autorités religieuses chrétiennes et tous ses amis, et a ému, par sa sincérité et sa spontanéité, des milliers de personnes, toutes confessions confondues. Idris a continué à étudier sa nouvelle religion et a donné des conférences à l'université Al-Azhar. Il a publié huit livres sur l'islam. Et son chemin vers Allah est arrivé à destination récemment, puisque Idris a rejoint son Créateur en février 2016. Rahimahou Allah.

Liberté de culte et discordance franco-british

Quatre les leçons particulières à tirer de chaque cas de conversion, les deux exemples sélectionnés livrent d'autres enseignements importants, sur les attitudes et approches franco-anglo-saxonne, fondamentalement différentes, vis-à-vis de l'islam, même si les exceptions ne manquent pas.

Notre ami Michel est en fait Belge, mais originaire de la partie francophone, où on parle et pense français. La réaction d'hostilité en chaîne déclenchée par sa conversion à l'islam est aux antipodes de la compréhension et l'affection générales dont a bénéficié Idris en Angleterre. Quand ce dernier annonça la nouvelle à ses collègues du lycée, ces derniers l'informèrent en souriant qu'ils le savaient déjà et l'avaient anticipé depuis longtemps. L'histoire de sa conversion a même ému des milliers de compatriotes chrétiens. Michel, quant à lui, a perdu énormément sur le plan social et matériel. Il continue d'être dénigré comme «un pantin au service du radicalisme islamique».

L'islam gagne du terrain en Occident et partout ailleurs. Et c'est légitime qu'il y ait des soucis culturels. L'islamophobie francophone est toutefois très singulière, et les signes de cette spécificité se manifestent à plusieurs niveaux. Les politiciens français n'ont désormais aucun intérêt électoral à présenter des vœux aux musulmans. Heureusement pour le Canada et ses musulmans, que la francophonie est confinée au Québec. En Angleterre, Idris a été chargé de l'enseignement de toutes les religions communautaires du pays. En France, en revanche,

l'équidistance par rapport aux religions signifie désormais l'irréligion, voire la guerre contre les religions. Pourquoi ?

La colonisation française s'est singularisée par des campagnes d'évangélisation coûteuses et sanglantes. Après s'être débarrassée des millions d'indigènes incivilisables, la France «laïque, tolérante et séduisante», s'est mise à démanteler le système éducatif algérien, basé principalement sur les écoles coraniques et arrivant en 1830 à un taux d'alphabétisation de 40%, un des plus élevés au monde^(*), pour le remplacer par un processus d'évangélisation. Dans la seule Kabylie, il y avait une vingtaine d'écoles de Pères blancs au début du 20e siècle.

Mais le bilan final de cette dé-islamisation et évangélisation est très maigre, pour ne pas dire quasi nul, à l'exception de quelques germes d'influence. Il ne s'agit pas d'un échec de la puissante France coloniale. C'est le christianisme qui est devenu hors course. Michel a bien relevé que même dans les écoles catholiques, on ne croit plus en Dieu. Contrairement aux autres nations, la France semble subir, par ailleurs, comme un terrible retour de manivelle, l'islamisation graduelle sur son territoire, qu'aucune stratégie ne peut juguler. La radicalisation de la laïcité vers l'irréligion devient le seul bouclier aux yeux des stratégies francophones. Même si elle agace les minorités, cette politique semble porter ses fruits électoraux, et même auprès d'élites éloignées sous influence. Des responsables algériens musulmans sont hélas charmés par cette stratégie radicale de transcendance intellectuelle fallacieuse, prétendant libérer l'école de tout formatage culturel et religieux; comme si la liberté débridée et permissive n'en est pas un. Si le merveilleux salut du cireur de chaussures, «Assalamou 'Alaykoum», constitue pour Idris le coup de starter de son chemin vers la lumière de l'islam, des élites musulmanes, peu fières de leur héritage, semblent ne pas l'entendre ainsi, préférant d'autres formes de salut, afin sans doute de se démarquer d'un je ne sais quel obscurantisme. Et cet acharnement de démarcation est hélas très coûteux, et gâche une énergie intellectuelle considérable.

Que d'analyses, réflexions, dissections, constats, expertises, diagnostics, tous aussi pertinents les uns que les autres, finissent, à cause de cette obsession de démarcation, entretenue par l'actualité et son lot d'influence, par dévier vers des prescriptions de traitements laudatifs confortant le statu quo, pourtant si déploré et critiqué. Stratégie incompréhensible consolidant, sans doute à leur surprise, mais certainement pour leur plus grand plaisir, les gouvernants et prédateurs en place, dans leur statut de sauveurs permanents de la nation, jusqu'à justifier et bénir tous les écarts de butinage et d'accaparement.

C'est dans la nature humaine, un bien précieux est toujours d'autant plus valorisé qu'il a été abrévement acquis.

Et ceux qui, à tort ou à raison, doutent de la religion qu'ils ont héritée, jusqu'à la méfiance, doivent chercher la vérité autour d'eux ou même ailleurs, et non choisir la négation ou se risquer dans la philosophie débridée de l'incrédulité. Respecter toutes les croyances est important, mais une personne, mettant toutes les religions sur un même pied d'égalité, sous prétexte d'une prétendue neutralité universelle, finit par les mépriser toutes, et s'embarquer dans l'irréligion.

Il n'y a qu'un seul mode opératoire authentique et fiable pour les créatures humaines, n'appartenant à aucune race spécifique; et la fiabilité d'un logiciel n'est significative et fructueuse que si l'utilisation est conforme au mode de fonctionnement. N'est-il pas familier de voir de mauvais utilisateurs se ridiculiser en rejetant la responsabilité sur la qualité du logiciel ?

Références:

- (1) http://widyom.com/goster/PPACLWYn2_g
 - (2) http://widyom.com/goster/c_sla4B4lso
 - (3) http://widyom.com/goster/iB_R525Nt_w
 - (4) https://www.youtube.com/watch?v=wKz6n_vmdhY
 - (5) <http://www.irishtimes.com/news/on-the-road-from-the-vatican-to-al-azhar-1.1036836>
 - (6) <http://countrystudies.us/algeria/53.htm>
- (Source: U.S. Library of Congress)

Michel Onfray, auteur de « Penser l'Islam », casse les tabous. Tous les tabous, y compris la compréhension du Coran. Mais sur la Palestine, il redevient un simple propagandiste pro-israélien.

« Penser l'Islam »* de M. ONFRAY : Fausse érudition et escroquerie intellectuelle

Par Farid Chaoui*

Michel Onfray est un philosophe, un intellectuel brillant et prolifique. Il est de tous les combats, sur tous les fronts. Il se dit à la fois juif et athée. Il dénonce la perversité des médias, mais il est sur tous les plateaux. Il aime la confrontation des idées, il se dit libre-penseur, anticonformiste et pourfendeur de tous les dogmatismes et de toutes les idées reçues. Il dénonce tous les extrémismes de droite comme de gauche. Bref, il ne peut laisser indifférent, je dirai même qu'il occupe une place à part dans le débat des idées.

Ses écrits sur l'hédonisme et l'athéisme m'ont laissé sur ma faim. J'ai apprécié le style mais l'argumentation ne m'a guère convaincu. Par contre, son livre « Penser l'islam » m'avait, dès sa première présentation, intrigué, surpris, voire interpellé; voilà un militant de l'athéisme qui proclame avoir lu le Coran, la Sira et les hadiths, et s'engager dans une profonde réflexion sur l'islam du 21e siècle !

Je n'épiloguerai pas sur le titre « Penser l'islam » que je trouve quelque peu prétentieux et irrévérencieux : penser ou repenser l'islam ? J'aurais préféré le 2e terme qui laisse au moins une place à tous ceux qui, avant Onfray, ont produit une somme considérable de travaux théologiques, philosophiques, historiques, anthropologiques et socio-politiques sur le sujet. Mais bon....

Que contient cet ouvrage ?

Onfray pose un diagnostic d'une simplicité biblique : en Occident en général et en France en particulier, le champ cultuel est caractérisé par la chute drastique du nombre de croyants chrétiens et la montée « exponentielle » du nombre de musulmans croyants et pratiquants. Bien que ne représentant en nombre qu'environ de 10% de la population, les musulmans vont constituer à terme, la majorité des croyants en France et occuper en grande partie le champ cultuel ! Ce qui ne sera pas sans conséquences sur le plan social et politique. Contrairement à la droite qui veut résoudre le problème en chassant les musulmans de France, Onfray déclare irréversible l'expansion de la communauté musulmane en France et invite à travailler sur les réformes qui s'imposent pour rendre cette religion soluble dans les principes de la démocratie occidentale et la laïcité. Et il passe à l'action en commençant lui-même à étudier les textes sacrés de l'Islam, et à s'engager dans leur analyse et leur critique. L'approche est tout à fait digne du personnage, brillante et sans tabou. Pourtant, à mon humble avis, M. Onfray a une lecture quelque peu textuelle des textes sacrés de l'islam. Il a tendance à placer sur le même niveau les versets coraniques et les propos controversés de la Sira et du hadith, et oublier leur contextualisation (comme le font si brillamment J. Chabbi⁽¹⁾ et Mahmoud Hussein⁽²⁾). Il aboutit à une interprétation relativement simple : il y a dans ces écrits, surtout dans le Coran, des propos qui en appellent à la raison, la sagesse et la tolérance, et d'autres qui incitent à la violence, la guerre, l'homophobie et la misogynie. Selon la lecture que l'on fait du Coran, on peut être musulman sage et tolérant ou extrémiste violent susceptible de basculer dans la barbarie et le terrorisme. Pour en finir avec cette contradiction et promouvoir une religion de paix et de progrès, Onfray en appelle ainsi à la réforme du texte sacré pour en exposer les éléments « négatifs ». Il s'appuie, pour rendre possible cette re-lecture, sur les thèses de l'école mutazilite, qui a affirmé au IX^e siècle, sous le règne du calife El Mamoun, que le Coran est un texte créé et non inscrit, c'est à dire une œuvre humaine susceptible de critique et d'amendement, et non un texte inscrit, œuvre d'essence divine donc intouchable.

Mensonges

Il ne dit pas par qui et comment parvenir à une telle monumentale réforme, mais sa proposition interpelle et mérite l'attention. Jusque-là, que l'on soit pour ou contre, on ne peut qu'admettre que le travail effectué par M. Onfray est lucide et courageux. Malheureusement, cette lucidité et ce courage s'arrêtent là où commence la question israélo-palestinienne ! En effet, en réponse à une question relative à ce sujet, voici sa réponse, (p. 102-103) :

« Certes, la création de l'Etat d'Israël n'est pas allée sans d'incontestables expropriations infligées au peuple palestinien, mais ce peuple payait, hélas, la politique de collaboration avec Hitler menée par le grand mufti de Jérusalem, hadj Amin Al-Husseini (sic). En effet, cet homme qui prétendait descendre du prophète approuve le régime d'Hitler dès 1933, il rencontre le dictateur de Berlin qui l'élève au rang d' « Aryan d'honneur », il prêche en faveur du national-socialisme dans l'unique mosquée de Berlin ; il déclare : « les principes de l'islam et ceux du nazisme présentent de remarquables ressemblances, en particulier dans l'affirmation de la valeur du combat et de la fraternité des armes » il contribue à mobiliser les musulmans pour lutter dans les divisions SS (...), il visite les camps de concentration, mis au courant de la solution finale, il souhaite qu'on extermine également les enfants juifs (...), Leila Chahid, sa petite nièce, a représenté jusqu'en mars 2015 l'Autorité palestinienne auprès de l'Union européenne, autorité actuellement dirigée par Mahmoud Abbas, auteur d'une thèse révisionniste soutenue en URSS en 1962 ».

Monstrueux !

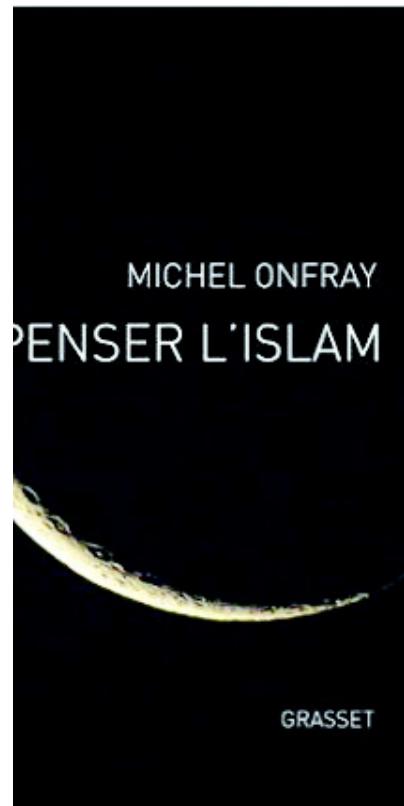
Autrement dit, les Palestiniens n'ont que ce qu'ils méritent ! Ils payent naturellement la faute originelle commise par ce fameux grand mufti que tout le monde a oublié, mais que M. Onfray sort des poubelles de l'histoire. Le peuple palestinien n'a plus qu'à purger sa peine et s'effacer de l'Histoire. Ses représentants, voire son président, sont complices d'une manière ou d'un autre de la folie de cet homme. Voilà comment ce grand philosophe, pourfendeur de l'injustice, de la violence et de l'intolérance justifie, toute honte bue, une des plus grandes injustices de tous les temps, et prononce sans l'once d'une hésitation la punition collective de tout un peuple, parce que M. Husseini, grand mufti s'est déclaré solidaire de l'Allemagne nazie. Comment devrait-on punir tous les peuples, dont les dirigeants ont collaboré non pas seulement par le verbe, mais par le fer et le feu avec les Nazis ?? Que faire aux Français, par exemple, après la honte de Pétain ? Du peuple espagnol après Franco, des Italiens sous Mussolini et du peuple japonais sous Hiro-Hito ?

Comment un philosophe prétendument éclairé peut-il accoucher d'une telle monstruosité ? Même les fondateurs d'Israël n'ont pas osé descendre aussi bas dans leur argumentation au vol d'une terre qui ne leur a jamais appartenu (voir l'ouvrage de Shomo Sand : comment le peuple juif a été inventé⁽³⁾).

Husseini, histoire d'un muphti

Mais, qui est ce fameux grand mufti dont l'aktion voulue définitivement le peuple palestinien aux géométries ? L'histoire de mufti Husseini est indissociable de celle de Jérusalem (**). Au 17^e siècle, sous l'empire ottoman, Jérusalem est la capitale de la Palestine, placée sous le gouvernorat de Damas. Son administration est particulièrement compliquée du fait de la présence des lieux saints des trois religions monotheïstes : Mosquée d'El-Aksa, Mur des lamentations et l'église du Saint-Sépulcre en particulier. La ville est administrée par un cadi, mais des missions symboliques sont confiées aux grandes familles de la cité. Ces familles héritent de ces priviléges en raison de leur essence chérifienne, c'est à dire descendantes du prophète. Ainsi les Nusseibeh étaient gardiens de l'église, les Dajani contrôlaient le tombeau de David, les Khalidi géraient les tribunaux de la charia ; les Abou Ghosh, guerriers, gardaient la route des pèlerins. Le poids religieux et politique de ses familles dépendait de leur proximité par rapport à la lignée du prophète : c'est ainsi que les Husseini, qui descendaient de Hussein (d'où leur nom), petit-fils du prophète, occupent la fonction de Naqib al-Ashraf, faisant d'eux les dépositaires d'une autorité religieuse et politique supérieure à celles de toutes les autres familles⁽⁴⁾. Toutes ces fonctions honorifiques et symboliques étaient héritataires, certaines d'entre elles se sont poursuivies jusqu'en 1948 !!

Le nom des Husseini deviendra prestigieux en 1702, lorsque les paysans palestiniens se révoltent contre le gouverneur ottoman. S'ensuit une répression féroce qui les amène dans leur fuite à Jérusalem. Le cadi leur ouvre les portes, la ville entre en



rébellion, Mohammed ibn Moustafa al-Husseini prend la tête, assumant ses responsabilités de Naqib et s'inscrivant dans l'histoire de la lutte arabe contre l'occupant turc.

Husseini fut fait prisonnier et décapité, son clan est destitué et se perdra dans l'histoire. Les Ottomans vont nommer un nouveau naqib en la personne de Abdelfatif Al-Ghudayya dont la famille finit par changer de nom pour reprendre celui plus prestigieux des... Husseini ! Il faudra attendre le résultat des travaux récents de Adel Manna⁽⁵⁾ pour apprendre comment les Ghudayya avaient usurpé l'identité des Husseini.

Après cet épisode, les Arabes de Jérusalem tiseront des liens assez conflictuels avec l'occupant ottoman et tenteront vainement de garantir un tant soit peu de sécurité dans une ville secouée régulièrement pas des combats entre clans rivaux de toute nature. Cette situation durera jusqu'au début du 20^e siècle.

La rupture Sykes-Picot

Manipulés par Laurence d'Arabie, les Arabes s'engagent aux côtés des troupes anglo-françaises dans leur guerre contre les Turcs pendant la Première Guerre mondiale. Ils veulent en finir avec l'occupation ottomane. Les Arabes de Jérusalem, sous l'autorité du Mufti EL-Husseini, rejoindront les troupes dirigées par le Hachémite Faycal, auquel la France et la Grande-Bretagne promettent, en cas de victoire sur les Ottomans, la création d'un royaume arabe avec comme capitale Damas.

La suite est malheureusement connue : pendant que les troupes arabes combattaient leurs coreligionnaires ottomans, étaient signés à Londres les accords de Sykes-Picot, partageant le Moyen-Orient entre les Anglais et les Français et installant le « foyer national juif » en Palestine.

Lorsque Faycal, au terme de la victoire sur les Ottomans, se présentera à Damas pour prendre possession de son royaume, il sera accueilli à coups de canon par l'armée française !

Les troupes arabes n'ont plus qu'à rentrer chez elles. Elles passent du joug ottoman à celui anglo-français, et les grandes familles de Jérusalem assisteront, impuissantes, à la dépossession des Palestiniens de leur terres par les sionistes installés par la Grande-Bretagne.

Cette trahison ne sera jamais oubliée par les Arabes, particulièrement par ces grandes familles palestiniennes. La blessure est profonde, le préjudice est incommensurable.

Pour le grand mufti de Jérusalem, évoqué par Onfray, ce déshonneur doit être vengé. Au lieu de s'inscrire dans la lutte menée par les mouvements progressistes arabes, Hussein, en dépit des leçons du passé, croit naïvement que l'Allemagne nazie va le soutenir dans ses revendications politiques et mettre fin à la colonisation juive de la Palestine.

Il part du postulat simpliste que l'ennemi de mon ennemi est mon ami ! Voilà comment le grand mufti de Jérusalem se rendra en Allemagne, très probablement manipulé par les services allemands

qui lui promettent le soutien du nazisme au rétablissement des Arabes dans leur droit sur leurs terres. Ecueillé par la trahison et le mépris des Anglo-Français, il se laisse entraîner par les idées fascistes de l'Allemagne nazie.

Un classique : derrière le philosophe, le propagandiste.

Cette affaire ne connaîtra aucun lendemain et le grand mufti tombera dans l'oubli. Il n'y aura qu'un Michel Onfray pour aller la déterrer et en faire son « argument » pour justifier l'injustifiable ! Voilà comment on peut perdre son âme à vouloir défendre l'indéfendable, en usant d'arguments falacieux et en tordant le cou à l'Histoire.

Comment, après une telle ignominie, les musulmans de France et d'ailleurs pourraient-ils encore faire confiance à Michel Onfray et participer à « Penser l'islam » avec lui ? Comment ne pas croire tout simplement que derrière ce discours a priori ouvert et cette invite à la réflexion positive pour un islam moderne, délesté de ses archaïsmes, se cache des intentions bien plus pernicieuses ? Comment ne pas croire à une vulgaire manipulation visant à « démontrer » que c'est l'aspect violent, homophobe, misogyne et dogmatique qui domine cette religion, en définitive non réformable, donc insoluble dans la démocratie ? L'intelligentsia universelle, musulmane ou non, arabe ou non, capable d'engager un débat ouvert, sincère et sans tabou sur la religion musulmane et son impact sur le devenir des sociétés à dominante religieuse musulmane, reste à inventer !

*Docteur en médecine, ancien professeur à la faculté d'Alger

Notes :

*Michel Onfray : *Penser l'islam*. Ed Grasset 2016
**L'une des étymologies de « Jérusalem » vient du hébreu qui signifie « la ville des deux paix », faisant référence métaphorique à la « paix céleste » promise par les prophètes et la « paix terrestre » promise par ceux qui l'on gouverne et à laquelle j'espérai que M. Onfray y participe par son ouvrage !

1- J. Chabbi, *le coran décrypté*. Bibliothèque de culture religieuse. Fayard

2- Mahmoud Hussein, *Al-Sira, le prophète de l'islam raconté par ses compagnons*. Tome 1 et 2. Grasset

3- Shlomo Sand. *Comment le peuple juif fut inventé*. Ed FAYARD

4- Simon Sebag MONTEFIORE. *Jérusalem, Biographie*. Ed Calman-Lévy

5- Adel MANNA : *Scholars and notables tracing the Effendi's Hold on power in 18th. Century Jerusalem*. IQ32, automne 2007 (cité par Montefiore)

L'organisation pédagogique responsable du massacre dans l'éducation en Algérie

Par Hakem Bachir

Aujourd'hui, tout le monde crie haut et fort que l'école algérienne est sinistrée, sans chercher à se poser la question : ne sommes-nous pas tous, administrateurs, enseignants, parents d'élèves, ministère, média, société, responsables de ce fait.

L'Organisation Pédagogique dans une wilaya dans l'éducation et son apport sur le niveau actuel dans l'éducation peut être commenté à deux niveaux celle proposée par la direction de l'éducation ainsi que celle appliquée à l'échelle des établissements.

Tout d'abord, l'organisation pédagogique au niveau des directions de l'éducation n'a aucun rapport avec le domaine pédagogique puisque la politique d'austérité appliquée par les directions de l'éducation ne peut permettre à celles-ci de pouvoir d'appliquer une organisation pédagogique qui est devenue depuis plusieurs années administrative.

Oui, les postes budgétaires sont distribués suivant une moyenne de 18 heures par professeur à raison d'un minimum de 36 élèves par classe.

Donc à chaque fin d'année nous assistons à un surnombre d'enseignants dans la plupart des établissements avec une augmentation de nombre d'élèves par classe et à une déstabilisation aussi bien de l'établissement que des enseignants souvent appelés à enseigner très loin de leur domicile ce qui a donné un premier coup fatal au niveau car au lieu de diminuer le nombre d'élèves par classe pour atteindre la moyenne internationale pour appliquer la réforme dans de bonnes conditions sauvegarder la stabilité de l'établissement, l'organisation pédagogique des wilayas fait l'inverse car elle gère le domaine éducatif comme on gère une administration de société.

Au moment où l'on aurait cru qu'un jour on atteindra des classes de moins de 25 élèves, notre politique d'austérité au niveau de l'éducation, nous donne des classes entre 36 élèves et 60 élèves, une augmentation de la violence, un niveau qui ne cesse de régresser, une déstabilisation du staff pédagogique, un départ précoce des enseignants à la retraite vu la pénibilité du métier dans des classes surchargées qui demandent des efforts surhumains que même les parents d'élèves reconnaissent et se posent la question comment ces enseignants arrivent à prendre en charge leur enfants dans ces conditions.

Même l'élève qui apprend dans ces conditions ne peut plus suivre et n'a plus aucune motivation ce qui est grave.

L'organisation pédagogique à l'intérieur de l'école, celle-ci d'abord elle est appliquée sans aucun projet d'établissement.

Chaque proviseur chaque année, suivant une carte scolaire conçue au niveau de l'OP (organisation pédagogique de la direction de l'éducation) reçoit en première année secondaire un certain nombre d'élèves qu'il doit mettre dans les différentes classes proposées par la carte scolaire.

C'est à ce niveau que commence le second mal de l'éducation après celui causé par l'organisation pédagogique au niveau des directions de l'éducation.

Oui, l'égalité des chances des élèves et la démocratisation de l'éducation sont bafoués à la vue de tout le monde, parents d'élèves et professeurs.

Tout d'abord ce n'est un secret pour personne de voir aujourd'hui certains parents d'élèves choisir les enseignants et l'emploi du temps favorable de leurs enfants et participer secrètement avec la complicité de certains administrateurs que ce soit au niveau de l'établissement lui-même ou des

directions de l'éducation ou du ministère de l'éducation ou d'autres ministères à cette situation.

C'est ainsi que nous assistons aujourd'hui dans la plupart des lycées à une discréditation d'un grand nombre d'enseignants au profit d'autres soit par manque de formation ou manque d'expérience ou par intégrité ou par renommée ou par méchanceté ou par jalouse ou parce que l'enseignant ne joue pas leur jeu ou parce que c'est pour des cours particuliers ou autres et tout cela souvent par diffamation ou par publicité mensongère faites par les responsables...

Les élèves victimes de cette discrimination nomment les classes non pas par leur numéro 1AS1 ou 1AS2... mais par la classe du père de tel élève.

Certains connaissent la liste des professeurs de leurs enfants et son emploi du temps avant que les concernés ne se sachent eux-mêmes

Donc les établissements sont dirigés par des particuliers qui peuvent même intervenir au niveau des directions de l'éducation pour changer les cartes scolaires car celles-ci n'ont jamais été fixes.

Nous sommes arrivés aujourd'hui à voir des lycées de premières zones et de deuxièmes zones ou à des classes de super enseignants et ceux d'enseignants normaux ou à des élèves de premières classes et ceux de deuxièmes classes.

C'est ainsi chaque début d'année les enseignants se plaignent des classes non homogènes qui leur ont été données par rapport à leur collègues ce qui a créé un climat de mécontentement entre les collègues gâtés par leur proviseur au profit d'autres chaque année ; Ils se plaignent aussi des emplois du temps anti-pédagogiques pour les mêmes raisons. Même le nombre d'élèves par classe n'est pas homogène.

L'école publique ne l'est plus ; tous les principes de la loi d'orientation ou de la constitution garant de la démocratisation et l'égalité des chances des élèves ne sont plus appliqués dans les établissements soit par egoïsme parental ou par intérêt financier.

Aujourd'hui parler de projet de l'établissement c'est se mentir. Nous sommes les premiers responsables du mal de l'école et les élèves en sont les victimes.

Nous n'avons pas le droit de demander à nos élèves d'être des modèles si nous-mêmes parents ou ministère ou administrateurs ou enseignants nous ne le sommes pas.

L'élève regarde et juge tous nos gestes et nos comportements qu'on soit parents ou enseignants ou responsables et sa motivation vient son jugement.

Mensonges, violences tricheries, corruption, indiscipline, injustice, drogue, vol, manque de motivation ne sont pas innés chez l'élève il les a appris et vu à travers notre société à travers l'école ou à travers ses parents.

L'école publique est le lieu sacré qui devait tout d'abord éduquer avec justice et égalité de chances tous les enfants de l'Algérie futurs hommes de demain, a été détournée de sa vocation pour devenir le lieu de la corruption, de l'inégalité des chances, de la violence et de l'injustice, le vice ...

Tous les maux sont dans l'école car c'est le reflet de toute notre société.

Il n'est jamais trop tard pour remettre les choses à leur justes valeurs mais à condition que tout le monde soit conscient de sa responsabilité et de sa volonté de vouloir sauver avec force ce qui peut être sauvé sans egoïsme et de ne plus faire de long discours de langue de bois habituel et tout ce qui se passe au baccalauréat depuis des années n'est que le fruit de ce qu'on a semé.

Alors retroussons nos manches et mettons tout d'abord les hommes de la situation à leur place et arrêtons le massacre créé par tous ces incompétents aux beaux discours l'Algérie des compétences existe.

LA CHRONIQUE
DU BLEDARD
Paris : Akram Belkaïd



Complot, vous avez dit complot ?



Il y a un an, j'ai publié un article à propos de l'extrême popularité de la théorie du complot dans le monde arabe (1). Grâce ou à cause des réseaux sociaux et de nombreux sites de partage, ce papier vit encore sa vie et alimente régulièrement les discussions. Il provoque aussi nombre de messages destinés à son auteur, messages, il faut le dire, qui sont en majorité critiques voire virulents (c'est normal, on écrit rarement à un journaliste pour lui dire qu'on a apprécié ses lignes).

Remettions le couvert. Le fait est que les théories du complot foisonnent dans le monde arabe, région dans laquelle j'inclus le Maghreb – et cela pour diverses raisons notamment culturelles et linguistiques (et certainement pas ethniques) et cela au risque de déplaire à celles et ceux qui ont l'impression de découvrir la lune en usant et abusant de l'expression « monde dit arabe ». Donc, le monde arabe et le complot... Une révolution ? C'est un complot. Un pont qui s'effondre quelque part ? Idem. Une épidémie ? Kif-kif. Souvent, le propos accusateur mêle forces occultes, gouvernement secret du monde, la CIA, le Qatar et, bien sûr, les Juifs qui, à en croire *radiomouâmara* (radio-complot pour les non arabophones), passeraient leur temps à comploter contre le monde musulman.

Commençons par trois points fondamentaux. Dénoncer ces théories ne signifie pas qu'il n'existe pas de complots, qu'il n'y en a pas eu ou qu'il n'y en aura pas. De nombreux événements historiques sont le résultat de manipulations et de stratégies de déstabilisation élaborées à l'avance comme ce fut le cas avec le coup d'Etat contre le Premier ministre iranien Mossadegh ou avec tous les pronouncements d'Amérique du Sud. Dans les années 1960, quand les Etats-Unis déclarent que leur

historique lié aux dépeçages coloniaux. Quand, dans la mémoire collective, on sait que le sort de son peuple et de sa terre natale a été décidé par d'autres, parfois à l'aide d'une carte, d'une règle et d'un crayon, on en garde une certaine manière de voir la marche du monde. Mais cela ne peut excuser tel ministre égyptien qui affirme que c'est à cause d'un complot du Mossad que les requins pullulent aux abords de la station balnéaire de Sharm el-Sheikh...

Affirmer que tout ce qui se passe dans nos pays, à commencer par l'Algérie, est le résultat d'un complot, est une belle manière de se déresponsabiliser. La faute des autres... Quoiqu'il arrive, c'est la CIA, le Sdec, le deuxième bureau, De Gaulle ou l'OAS... Encore une fois, il ne s'agit pas d'être naïf. Batailles d'intérêts, il y a. Quand, dans les années 1980, les institutions financières internationales agissent pour dissuader l'Algérie de développer son réseau ferroviaire, c'est parce qu'elles entendent faire en sorte que ce pays importe plus de véhicules et sous-traité à des entreprises étrangères, notamment occidentales, la construction d'autoroutes. Etais-ce un complot ? Non, juste une bagarre d'intérêts perdue par l'Algérie parce que ses responsables de l'époque n'ont pu ou n'ont pas voulu voir ce qu'il en était.

La violence à laquelle l'Algérie a été confrontée à partir des années 1990 n'était pas le résultat d'un complot mais la conséquence d'une gabegie sans nom et de problèmes politiques, économiques et sociaux endogènes. Que des intérêts étrangers aient essayé de tirer profit de ce chaos, voire de l'entretenir, c'est possible. Mais il s'agit là d'opportunisme « normal » et non pas de complot. Quand le peuple syrien, accablé par des décennies de peurs sous la dynastie des Assad, s'est soulevé en 2011, ce n'était pas parce que tel ou tel service secret « l'a actionné ». Qu'ensuite, le bourbier syrien se soit transformé en guerres par procuration n'est qu'une suite, hélas, logique.

Autrement dit, la question n'est finalement pas de savoir s'il y a ou non complot mais de faire en sorte que d'éventuels complots n'aboutissent jamais. Comment ? Non pas en maintenant le pays dans la terreur et l'absence de libertés mais en favorisant, au contraire, l'émergence d'une société ouverte, pluraliste et capable elle-même de générer les contre-pouvoirs nécessaires pour contrer les tendances naturelles des Etats à l'autoritarisme (mais aussi pour soutenir ces Etats quand ils sont soumis à une déstabilisation). Dans ce genre de contexte, où chacun est responsable de ce qu'il fait et où il dispose d'un minimum de moyens pour agir, se refuge derrière l'existence de prétendus complots pour excuser son incapacité ou son impuissance ne sera plus possible.

(1) « Complot, une obsession dans le monde arabe », Le Monde Diplomatique, juin 2015.

Un Syrien à Paris



Par Kebdi Rabah

Il ne fait pas beau à Paris en ces derniers jours de mai. Un couvercle de marmite couleur gris-anthracte nous sert de voûte. Il s'étiole à perte de vue dans un ciel tourmenté, « agrémenté » d'un cinglant crachin à désespérer le plus hardi des « lèche-vitrines ». Manifestement, pour ma première sortie, Paris n'est pas disposé à me tendre ses bras. Peu importe ! Pestant contre le sort, je me dirige instinctivement vers la station de métro la plus proche : destination Chatelet les halles, le cœur même de la capitale. De loin le « M » m'attire tel un aimant. Béante, la bouche m'aspire au sec dans son boyau ; le temps de replier mon parapluie, voilà que je débouche dans un long couloir. Terne est le corridor. Mur quelconque, revêtu d'une faïence dont la blancheur n'est pas encore parvenue, malgré l'étalage chamaillé de multiples panneaux publicitaires, à en atténuer la monotonie.

Moi, minuscule piéton au centre d'une cohue disparate et frénétique, je tente de m'y fondre le plus anonymement possible. Toutes ces années en dehors de Paris m'ont fait perdre mes repères et je craignais paraître incongru, payssan chez les citadins. Que non, eux-mêmes ne le sont plus, ou si peu ! Enfin pas comme je les imaginais. Dieu, ce que les Parisiens ont changé entre-temps. Indifférents, les traits figés, le regard fixe, ils se meuvent à la queue leu leu dans ces labyrin-

thes tels des pièces détachées sur une chaîne d'assemblage. Le pas rythmé, la cadence fixe, ils donnent l'impression d'obéir à une injonction externe qui les guide tels des automates vers un lieu prédestiné : une espèce de logiciel inscrit une fois pour toutes dans leur mémoire, leur disque dur. Un programme qui gère leur itinéraire, leur destination, leur rituel ; ne leur laissant que la liberté de se brancher à leur smartphone : ce gadget avant-gardiste dont ils se sont entichés, bien commode pour se boucher les oreilles et se couper du monde.

Une foule d'individus qui se côtoient en s'ignorant, aussi pressés de rentrer que de sortir de leur sous-sol : cette fosse commune minutieusement administrée par une RATP, plus soucieuse des rapports financiers que des rapports humains. Là-dessous, dans le ventre de mécanique et d'électronique, personne n'a besoin de personne ; même la vente des tickets obéit aux exigences d'un distributeur à écran tactile et le « pass-navigo » dispense d'obturation. Qu'il est loin le temps du « Poinçonneur des Lilas » !

La rame file les stations défilent, les quais ne désemplissent pas, les gens s'entassent, les wagons se soulagent de leur trop-plein du dedans avant de prendre livraison de la fourrée du dehors. Sans trop de bousculade néanmoins, chacun y trouve sa place, descend ou monte dans l'ordre. A l'exception de quelques énergumènes qui n'ont pas encore trouvé la porte d'entrée de la civilisation, la majorité des Parisiens respectent l'ordre et l'organisation. La (7) jusqu'à Gare de l'Est, ensuite la (4) jusqu'aux halles. A « Stalingrad » et Barbes la voix suave d'une

speakerine met en garde les passagers contre les pickpockets. Ça au moins ça n'a pas changé. Toujours les mêmes « artistes » aux doigts longilignes et fureteurs mais dont le nombre s'est enrichi avec le nouvel arrivage des experts de l'Europe de l'Est dont le savoir-faire a atteint le stade de la recherche fondamentale. Faut que je surveille mes accotements mais aussi que je ne rate pas ma station. J'y suis presque, « Etienne Marcel », la prochaine est pour moi.

Ils sont là, dans l'encoignure du corridor juste avant la sortie, à l'abri du vent et de la pluie : un jeune couple et un enfant en bas âge. Ce sont des Syriens, c'est inscrit sur le rectangle de carton ondulé que tenait en évidence la jeune femme : « Réfugiés syriens, aidez-nous ». L'enfant pas plus de quatre ans, assis à même le sol, regardait d'un air absent cette foule bigarrée et fourmillante. A ses pieds un ustensile en métal blanc destiné à recevoir d'éventuelles offrandes. Il ne paraît ni heureux ni malheureux, juste indifférent comme l'est cette cohue qui manque à chaque fois de l'écraser. Tout cela ne l'intéresse pas, il donne l'impression de rêver à autre chose. Peut-être Damas, ou Alep, à ses camarades de jeux dans quelque village là-bas, dans ce pays où la lumière de Dieu a laissé place aux flammes de l'enfer des hommes.

Son père, la quarantaine, bien de sa personne, faisait la manche, essayant maladroitement d'allonger une main qui peinait à se détendre. Manifestement il n'a pas encore pris l'habitude de mendier. Pour peu il l'aurait retirée et remise dans sa poche. D'une voix à

peine audible : - Ya Khawa awnouini, ya khawa awnouini ... « Mes frères aidez-moi, mes frères aidez-moi... ». Il essaie maladroitement d'apitoyer les passants mais n'y parvient pas, donnant l'impression de quelqu'un qui joue un rôle pour lequel il n'a jamais été préparé. La femme, belle, la tête enveloppée dans un foulard noir, se tenait discrètement à l'écart, le regard pudique, le visage légèrement détourné comme pour ne pas indisposer son compagnon dans sa quête de charité. Mais de charité il n'y en a point, comme en témoigne le réceptacle quasi vide aux pieds de l'enfant. Les gens passent et repassent, la tête ailleurs, les oreilles dans le smartphone, sans un regard sur le drame d'une famille qui semble n'être là que pour faire partie du décor. Ici c'est du chacun pour soi. Cela me rappelle l'anecdote de ce Kabyle qui appelait son oncle à l'aide dans le métro, lequel oncle n'avait rien trouvé de mieux que de lui rétorquer séchement : -Oulach Khalik gwymetro- « pas d'oncle dans le métro ». Depuis, cette répartie est restée célèbre et s'utilise chaque fois qu'on doit signifier à quelqu'un qu'il n'a qu'à se débrouiller tout seul.

En m'approchant de lui, je ne sais par quel instinct il a dû sentir en moi quelqu'un de proche. Il replia sa main, fit un geste de désolation comme pour s'excuser de devoir se livrer à la mendicité. Je fouillais dans ma poche et déposai aux pieds de son fils ce que j'avais comme petite monnaie. Pas grand-chose mais suffisamment pour recueillir un large sourire enrobé d'un chaleureux « choukran sidi, choukran sid ». Je pris la liberté d'engager une petite conversation avec lui. Tout ce qu'il y a de plus banal, juste pour lui manifester un peu de chaleur humaine tout en lui précisant que je suis Algérien. Il me dit s'appeler « Zoheir » et n'a pas manqué de me rappeler que la Syrie fut la seconde patrie de l'Emir Abd El Kader. Il m'explique que ce n'est pas de mendier qu'il souffre le plus mais de le faire dans un pays qui n'est pas étranger à son malheur. Voyant que j'allais partir, il retira de sa poche une feuille de papier froissée sur laquelle est écrite l'adresse d'un centre d'hébergement pour réfugiés et me demanda comment s'y rendre. C'est au 6 rue Montesquieu, pas très loin mais ne connaissant pas le quartier je ne puis lui être d'autant utile.

Dehors la pluie est toujours au rendez-vous. Chemin faisant, sous mon parapluie, je ne cesse de penser à ce Syrien et à la rue Montesquieu. Une pensée persistante, pugnace, qui s'est logée dans un coin de mon cerveau comme pour me révéler une relation secrète, particulière entre une personne et un lieu, une sorte de message subliminal qu'elle m'intima de décrypter. Subitement Charles Louis de Seconda, Baron de la Brede et de Montesquieu, émergea des brumes de mon adolescence, des bancs du lycée et des cours de philo. Il émergea avec ses « lettres persanes » en compagnie d'un « Persan à Paris » et de notre prof de philo. Petit à petit les visages du Syrien et du persan se superposèrent comme dans une projection holographique, un peu comme si Damas et de Téhéran s'en trouvaient instantanément réunis dans le même destin. Je ne sais si « Zoheir », le réfugié syrien éprouve, à la vue de Paris, les mêmes sensations d'étonnement que Uzbek et Rica, les deux personnages de Montesquieu, mais ce hasard à près de trois siècles d'intervalle ne peut laisser indifférent.

Changement de statut d'étudiant à salarié : le Conseil d'Etat assouplit les règles

Par Fayçal Megherbi *

La circonstance qu'un étranger ait exercé son activité, dans le cadre d'un emploi sous couvert d'un titre de séjour étudiant, l'autorisant à travailler à titre accessoire, ne permet pas d'écartier l'expérience acquise au titre de cet emploi de l'appréciation de l'adéquation entre la qualification, l'expérience, les diplômes ou titres de l'étranger et les caractéristiques de l'emploi auquel il postule (Conseil d'Etat, 3 février 2016, n°386416).

Le préfet de la Seine-Saint-Denis a, le 25 septembre 2013, refusé de délivrer à M.B., ressortissant algérien, titulaire d'un certificat de résidence, portant la mention « étudiant » jusqu'au 30 septembre 2013, une autorisation de travail aux motifs que l'emploi d'assistant commercial, sollicité par l'intéressé, était ac-

cessible à partir d'un diplôme CAP/BEP à Bac + 2, en hôtellerie/restauration, alors que l'intéressé était titulaire d'une maîtrise de Lettres et Langues étrangères et d'un master 2, en littérature française et que son expérience professionnelle n'avait été acquise que dans le cadre d'un emploi accessoire à ses études, sans lien avec ces dernières et afin de subvenir à ses besoins.

PROCÉDURE

M. M.B. a demandé au Tribunal administratif de Montreuil d'annuler, pour excès de pouvoir, la décision du 25 septembre 2013 par laquelle le préfet de la Seine-Saint-Denis a rejeté sa demande d'autorisation de travail.

Par un jugement du 13 février 2014, le Tribunal administratif de Montreuil a fait droit à sa demande. Le préfet de la Seine-Saint-Denis interjette l'appel. Par un arrêt du 25 septembre 2014, la cour administrative d'appel de Versailles a rejeté l'appel et la demande de sursis à exécution formés par le ministre de

l'Intérieur contre ce jugement. Par un pourvoi, enregistré le 12 décembre 2014 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, le ministre de l'Intérieur demande au Conseil d'Etat d'annuler cet arrêt.

EXPLICATION DE LA DÉCISION

Dans un arrêt, en date du 3 février 2016, le Conseil d'Etat retient, d'une part, que la circonstance que M.B. ait exercé son activité, dans le cadre d'un emploi, sous couvert d'un titre de séjour « étudiant », l'autorisant à travailler à titre accessoire, ne saurait suffire à écarter l'expérience acquise au titre de cet emploi et qu'ainsi, le préfet ne pouvait refuser, pour ce seul motif, l'autorisation de travail sollicitée, la cour qui s'est livrée à une appréciation souveraine des pièces du dossier, sans les dénaturer, n'a pas commis d'erreur de droit.

D'autre part, que la circonstance que la fizie correspondant à l'emploi d'assistant commercial, sollicitée, indique que ce dernier est

accessible à partir d'un diplôme CAP/BEP à Bac + 2 en Hôtellerie/restauration, soit un diplôme d'un niveau inférieur, à celui détenu par l'intéressé, ne permettait pas, à elle seule, d'établir « le défaut d'adéquation entre les critères énumérés au 2^e de l'article R. 5221-20 du code du travail et l'emploi occupé, la cour, qui s'est livrée à une appréciation souveraine des pièces du dossier, sans les dénaturer, n'a pas davantage, commis d'erreur de droit ».

Dans cet arrêt de la Haute juridiction, les termes de l'article 7b de l'Accord franco-algérien, du 27 décembre 1968, qui prévoient que « les ressortissants algériens désireux d'exercer une activité professionnelle salariée reçoivent, après le contrôle médical d'usage et sur présentation d'un contrat de travail, visé par les services du ministre chargé de l'Emploi, un certificat de résidence valable un an pour toutes professions et toutes régions, renouvelable et portant la mention «salarié», ont été consolidés.

* Avocat au Barreau de Paris

Il y a une dizaine d'années, le Pape Benoît XVI aurait cité au cours d'une conférence consacrée à la thématique du rapport fructueux entre foi et raison, tenue dans la ville de Ratisbonne en Allemagne, un certain empereur Byzantin du nom de Manuel II Paléologue (1350-1425).

■ Le dialogue interreligieux est-il possible?



Par Kamal Guerroua

S'adressant à un Persan de la haute hiérarchie intellectuelle, ce dernier lui affirme entre autres choses ce qui suit «montre-moi donc ce que Mahomet a apporté de nouveau, et tu trouveras seulement des choses mauvaises et inhumaines comme son mandat de défendre par l'épée la foi qu'il préchait». Le représentant de l'église catholique qui reprend ce propos assez controversé à l'encontre du prophète de l'Islam au moment où il fait une petite digression sur les méfaits de «la violence» ne savait peut-être pas qu'il allait, lui-même, rapidement mettre le feu aux poudres! Effectivement, une vague de protestations s'en est suivie. Et l'onde de choc n'a pas tardé à déferler sur l'ensemble du territoire musulman!

Le Pape étant alors accusé par les foules envirées par la colère d'être «un provocateur» et surtout un ennemi de l'Islam. Dépités, certains lui ont même demandé de présenter des excuses officielles au nom de l'église aux millions de croyants qui s'en sentaient offensés.

En vérité, à mille lieues de la convergence et de l'entente, les relations entre l'Occident et l'Islam ont souvent été marquées par des tensions. Et ce n'est pas l'initiative de l'alliance des civilisations lancée à Istanbul en avril 1999 par de nombreux pays sous l'égide de l'ex-secrétaire des Nations Unies Koffi Annan et vite passée à la trappe qui en démontrera le contraire.

On remarque que 10 ans plus tôt, bien loin du bruit des fameuses caricatures de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, une autre polémique d'envergure aurait été suscitée par un certain Salman Rushdie. Ce romancier indo-pakistanaise d'expression anglaise publiait alors les «Versets Sataniques», un roman-polémique, au reste acclamé par des vivats de la part de la critique littéraire occidentale, beaucoup plus pour son contenu satirique et diffamatoire que pour son style et sa valeur esthétique!

Cela fait partie d'ailleurs des normes de la critique littéraire de notre temps. Rushdie aurait remis en question la validité même du récit prophétique, puisant dans les ressorts du «réalisme magique» latino-américain matière à ses visions philosophiques. Aussitôt une Fatwa des Ayatollahs sort et la tête de l'intellectuel est mise à prix par la République Islamique tandis qu'en Occident, des voix crient haut et fort pour le respect de la liberté d'opinion! Frictions, conflits, confrontations, provocations, attaques frontales et polémiques mal intentionnées ont souvent évacué tout

débat bénéfique qui ait pu surgir entre cet Occident judéo chrétien et l'Islam. En outre, on voit sans peine que jamais le rôle des religions dans la vie sociale des nations ne fut autant questionné qu'en ces dernières décennies. Cela trouve une explication dans le fait que celles-ci aient de tout temps servi d'alibi aux politiques pour esquerir de parler des vrais problèmes sociaux ou économiques dont leurs pays souffrent. Comme si le présage éclatant de vérité du penseur français André Malraux (1901-1976) «le XXI ème siècle sera spirituel ou ne sera pas» est voué à une vie d'éternité. Sans doute le désarroi spirituel de ces sphères religieuses, avec comme toile de fond, une crise générale des valeurs justifie-t-il aussi bien les distorsions, les falsifications, les dévolements, les surenchères, les excès que l'acharnement mis par certains à vouloir se convaincre et convaincre les autres du primat de leur croyance sur celle des autres. Autrement dit, se donner toutes les raisons du monde pour effacer, sinon éliminer «symboliquement» les autres de l'arène civilisationnelle du dialogue.

On dirait, un ring pour pugilat ou une course pour un trophée olympique! Sans exagérer, ces discordes interreligieuses un peu trop exacerbées ont fait passer les précédentes oppositions latentes entre les trois religions monothéistes au stade d'oppositions ouvertes.

C'e dont la sphère médiatico-politique a su tirer profit. On peut citer dans ce sens la décision des autorités iraniennes d'organiser chaque an des concours de caricature à la veille de la célébration de «La journée de la mémoire et de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité» pour nier la souffrance de la communauté juive des crimes commis par les Nazis pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945). Ce qui est une pure aberration même si les Palestiniens sont actuellement sous occupation israélienne et pâtissent d'une atroce répression.

Il est inutile de dessasser ce sage principe qui affirme qu'être Juif ne signifie pas forcément épouser les thèses sionistes ou soutenir cet abject apartheid contre la Palestine! Bref, il semble bien que l'essentiel de cette dispute n'est pas d'ordre théologique mais simplement «idéologique» dans la mesure où celles-ci (les religions) sont indirectement mises, intrusions politiques obligent, dans l'impossibilité d'accepter tout face-à-face interreligieux, en dehors des dogmatismes, des ressentiments et des partis-pris. Or l'expérience historique prouve que la diabolisation de l'autre sert souvent de prétexte aux extrémismes religieux pour se lancer dans leurs plans meurtriers. Par ailleurs, face à des populations occidentales qui vivent dans le grand dénuement spirituel suite aux longs

siècles de laïcisation au forceps, les masses musulmanes galvanisées par leur seule foi religieuse ne sont guidées la plupart des fois que par «l'émotionnel» pour réagir. Convaincues que tout va mal, elles ne considèrent comme adéquates que les solutions radicales. Ainsi la violence devient-elle le point de bascule qui renverse toute logique pacifiste. Décidément, la confrontation est grosse d'une guerre de chapelles qui hystérisé au lieu d'apaiser et de tendre les ponts pour la grande rencontre. L'immersion de la culture du capital dans ce conflit civilisationnel à peine larvé n'était pas là pour arranger les choses. Une complexité somme toute commode pour les uns et ravageuse pour les autres. Il se trouve que les inégalités dans les équilibres Nord-Sud et l'appauvrissement des pans entiers de populations ont réactivé le disque de la haine. Le mode de vie occidental synonyme de gaspillage, d'égoïsme, de consumérisme et d'opulence est vu comme la manifestation du mal lui-même.

Et indirectement, le verrouillage des régimes autoritaires a fait naître des forces centrifuges et réactionnaires ayant trouvé du pain bénit dans la religion. La complexité des crises est telle que, aujourd'hui, les mouvements terroristes se soient emparé de la religion afin de combattre l'ennemi extérieur (les pays occidentaux qui, au nom des guerres dites humanitaires, se permettent des invasions impérialistes), puis les attaquer de front de l'intérieur. En tous cas, le retour triomphal du religieux devant la scène est brandi comme la quête de Graal par les djihadistes et se transforme en premier sujet de préoccupation en Occident.

Les médias en parlent sans cesse, les plateaux-télé pullulent de spécialistes qui en font leur beurre, les librairies regorgent d'écrits à sensation, etc. Et bien évidemment, le citoyen occidental suit le mouvement de la foule sans se soucier des conséquences. Les intello-manes, quant à eux, refusent de jeter leurs masques et se bercsent de la douce euphorie de la manipulation tandis que, de l'autre côté, les élites musulmanes, toujours sur le tard, plongent dans leurs sinistres lamentations et encaissent les coups du cruel retour du balancier : «Qui est le coupable? Qui est la victime?» «Qui est derrière?», etc. Les uns et les autres se regardent en chiens de faïence ; s'accusent mutuellement ; s'envoient des invectives ; se déchirent. Et curieusement, le gros point d'interrogation reste toujours posé : à quand le dialogue interreligieux? A quand la rencontre des cultures et des esprits? Pour l'intellectuel libanais Ali Harb par exemple, toute religion monothéiste est en soi par définition un réservoir inépuisable de pratiques violentes. Autrement dit, il y a toujours un virus logé dans les gènes culturels du croyant. En cela poursuit l'écrivain, les régimes totalitaires, en dépit de leur modernité et de leur laïcité, n'en sont qu'une rémanence.

C'e dont peut témoigner la sacralisation de leurs doctrines et de la figure du dirigeant charismatique, équivalent au chef religieux. (voir Ali Harb, «l'Islam ne peut être réformé», entretien avec Tarek Ibn Samra, l'Orient Littéraire, mars 2016). D'ailleurs, ceux-ci (les dictateurs) que ce soit dans l'aire musulmane ou chrétienne (Franco, Pinochet, Saddam, El-Gueddafi, etc) ont eu recours à la religion pour plaire, endoctriner, manipuler... Indépendamment de la question de la laïcité, supposer ou préconiser une évacuation rapide et permanente du fait religieux de la vie politique et sociale dans le monde musulman est un pari à la fois faux et fou. D'autant que, si la moelle épinière de la société occidentale est la raison, en Orient en général et dans la sphère musulmane en particulier, c'est la foi qui domine. C'est pourquoi, les cerbères de la bien-pensante occidentale qui croient encore que la potion magique est dans «l'islamophobie viscérale» se trompent de cible, embarqués qu'ils sont, dans la spirale de l'essentialisme et des généralisations hâtives. Il est triste de voir aussi que l'obstination de quelques milieux intellectuels ou autres à s'éloigner de ces sentiers battus se heurte malheureusement à un chapeau de béton (société, le grand capital, les médias). En plus, dans la religion, l'idée de «fraternité spirituelle» est très «sacrée» et tirée de la relation de l'homme avec le divin. Elle est surtout le socle sur lequel se forment et se construisent les sociétés.

En revanche, dans la culture profane en vogue en Occident, on priviliege la notion de «famille humaine» dont les valeurs sont seulement «consensuelles» et puisées dans ce qui est commun à l'homme : la dignité, l'amour, la sensibilité, etc. La vulgarisation de cet humanisme-là, lequel est à l'origine un mariage naturel entre la plume et l'épée, devient pour les croyants en général, et plus particulièrement, pour les Musulmans une sorte de ruse et de piège culturel ayant altéré toute noblesse d'intention!

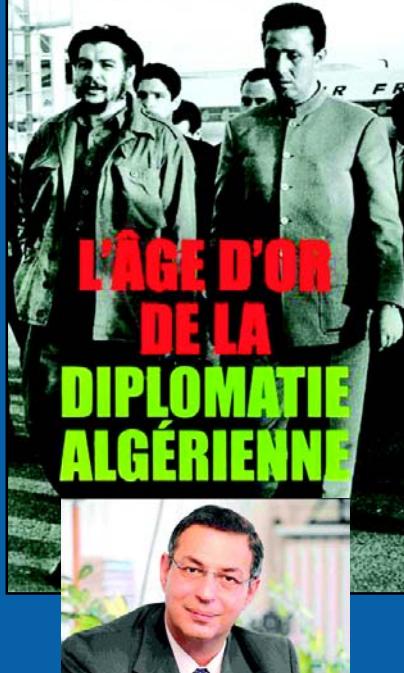
D'ailleurs, il n'y a rien de problématique à affirmer que, appuyées par les médias de masse, les sociétés occidentales d'aujourd'hui, ont plutôt construit des hommes à préjugés que des citoyens à paradoxes. Autrement dit, des citoyens «trop déspiritualisés» qui s'enlissent facilement dans les aberrations de la technique et semblent frappés au coin du bon sens (consumérisme et modernisme sauvage). En gros, un tas d'impasses dans lesquelles la philosophie occidentale du monde semble s'enferrer.



média

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

ARDAVAN AMIR-ASLANI



L'ÂGE D'OR DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE Essai de Ardavan Amir-Aslani, Editions Media-Plus, Constantine, 2016, 237 pages, 1 250 dinars.

Le maghribi, alias « ed-derija »
(La langue consensuelle du Maghreb)



LE MAGHRIBI, ALIAS « ED-DERIJA »
(La langue consensuelle du Maghreb).
Essai de Abdou Elimam (Abdel Jil),
Alger 2015, 244 pages, 600 DA

Ali BENFLIS



A CEUX QUI M'ONT FAIT DÉCOUVRIR LE GÉNIE DE LA LANGUE ARABE.
Un livre de souvenirs et de témoignages bien plus qu'un essai de
Ali Benflis (Préface de Mohamed Lakhdar Maougal). Houma Editions,
Alger 2012, 266 pages, 458.20 DA

PS : Un président de club de football radié à vie de toute fonction et/ou activité en relation avec le football, en raison des ses « déclarations » et ce pour la deuxième fois de sa vie. Il avait été alors gracié.

Un gardien de but d'un autre club de football -connu pour avoir été déjà suspendu un bon bout de temps puis gracié - qui est suspendu pour dix matchs après qu'il ait «agressé», assure-t-on, un autre joueur (lui-même cou

LANGAGES MULTIPLES

De juillet 1962 et la fin des années 1970, c'est l'«âge d'or de la diplomatie algérienne». Vrai ou faux, mais l'expression est désormais retenue et validée par pas mal d'acteurs, de témoins et d'historiens concernant la politique extérieure menée par l'Algérie. Trois hommes l'ont conduite : Ahmed Ben Bella, président de la République (1962-1965), Houari Boumediène, président de la République (1965-1978) et Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères (1963-1978) et actuel président de la République.

Il est vrai, et on a tendance à l'oublier avec notre sale manie «zaimiste», cette politique avait été «expérimentée» par bien d'autres personnes, tout particulièrement, les «diplomates clandestins» militants du Fln et fonctionnaires du Gpra... tous ceux qui ont aménagé ou forcé la puissance coloniale à reconnaître l'indépendance du pays. Des jeunes qui, au départ, n'avaient aucune expérience des instances internationales. Ce qui a fait écrire à l'auteur que «Paris a sous-estimé la portée des initiatives de la «cellule diplomatique du Fln» (dont la démarche reposait pourtant sur une stratégie non secrète, celle tracée par le Congrès de la Soummam). Il y avait déjà huit missions implantées à travers le monde et le Dr Lamine Debahine en fut, dès novembre 1955, un des premiers moteurs. D'autres noms lumineux : Yazid, Mehri, Tewfik El Madani, Khemisti, Benyahia, Brahim, Krim Belkacem, Saad Dahleb, Abbas, Ben Khedda... et d'autres, et d'autres.

L'«âge d'or» s'inscrit dans un contexte dominé par la Guerre froide, la dégradation des relations franco-algéries et par deux conflits au Moyen-Orient - la guerre des Six-Jours en 1967 et la guerre du Kippour en 1973. C'est également l'époque des grandes figures révolutionnaires, d'Ernesto Che Guevara (Cuba) à Nelson Mandela (Afrique du Sud) en passant par Amilcar Cabral (Guinée-Bissau et Cap-Vert) ou encore Samora Machel (Mozambique)... et Alger qui devient la «Mecque des révolutionnaires» et capitale du Tiers-Monde. Des revers, il y en eut... mais que de succès ! Avec d'autres nouveaux noms... dont celui de Abdelaziz Bouteflika qui, en très peu de temps,

est devenu un diplomate chevronné... même si Boumediène avait son domaine réservé, les instances arabo-musulmanes en particulier : Il y a, aussi, A. Benhabylès, O. Oussédik, S. Mahroug, L. Yaker, Lamine Khene, Driss Djazairi...

Pages (169 à 173) à étudier, celles consacrées à la rencontre (tenue secrète assez longtemps, et elle sera à l'origine du rétablissement des relations diplomatiques entre Alger et Washington le 12 novembre 1974 de H. Boumediène avec R. Nixon, H. Kissinger et le général Brent Scowcroft, à la Maison Blanche, en 1974 (Après l'AG extraordinaire des Nations unies ouverte le 10 avril 1974 avec un discours du président Boumediène sur le NOEL, au nom des Pays non-alignés... et AG dont la présidence va échoir à A. Bouteflika qui avait réussi le tour de force de mettre au ban de la communauté onusienne l'Afrique du Sud raciste et d'accueillir, le 13 novembre à la tribune, Yasser Arafat.)

La mort de Houari Boumediène ne va pas changer les fondamentaux. Chadli Bendjedid «conscient de la trace que laisse l'Algérie sur la scène internationale» va, plusieurs fois, affirmer sa fidélité à la politique étrangère de son prédécesseur... et, à l'instar de Boumediène, il continuera de choisir ses ministres parmi les diplomates (après s'être «débarassé» de A. Bouteflika, candidat à la présidence, mais...) : Benyahia, Bouhara, Bessaïa, Bakhti Nemiche... Quelques coups d'état... et des drames (comme la disparition tragique de M-Seddik Benyahia qui va marquer la fin de l'apogée de la diplomatie algérienne), mais les problèmes intérieurs vont bientôt prendre le dessus... entravant ainsi les deseins internationaux.

L'Auteur : Français d'origine iranienne. La cinquantaine. Docteur en droit, avocat (d'affaires) au barreau de Paris, conseiller de grandes firmes européennes, essayiste et spécialiste de la géopolitique du Moyen-Orient, s'intéressant beaucoup à la théologie comparée et, de manière générale, au fait religieux. Enseignant à l'Ecole de Guerre économique. Auteur de nombreux ouvrages portant sur les relations internationales... et Colonel (de réserve) de la Gendarmerie nationale.

med Ben Bella, alors aux commandes du pays, avait «acheté» (pour l'ensevelir, car le contrat stipulait que les résultats de l'enquête ne devaient, en aucun cas, être divulgués) une recherche menée par des linguistes de l'Université de Berkeley ayant séjourné en Algérie en 1963-1964 : Les chercheurs se seraient vite rangés à l'avise de promouvoir le «dialectal» car c'était véritablement la langue de l'échange interrégional la plus utilisée et la plus consensuelle. Ils auraient également suggéré la reconnaissance et la promotion du berbère.

L'Auteur : Né à Oran, docteur d'Etat et professeur de linguistique. A exercé dans plusieurs établissements universitaires étrangers. A publié plusieurs articles et ouvrages de sociolinguistique, de didactique et de linguistique cognitive. Se réclame du courant énonciatif (E. Benveniste, G. Guillaume, A. Culolli, R. Lafont...)

Extraits : «Les langues nous préexistent car les mécanismes biologiques de réception/émission sont toujours déjà – inscrits dans nos gènes et dans nos neurones à la naissance. Quant à l'évolution des langues en contact, elle

(1904) et Tlemcen (1905) Durée des études : 4 années avec possibilité de poursuivre les études universitaires de 2 années à l'Institut des études supérieures islamiques d'Alger (Athaalibia). Le relais est pris par les Lycées d'enseignement franco-musulman en juillet 1951... avec des études secondaires de 7 années, l'examen du bac et le diplôme des Lefm.

L'Auteur : Elève du lycée franco-musulman de Constantine (devenu Hihi El Mekki après l'indépendance) de 1959 à 1964, licence et post-graduation en droit (1968), magistrat (Blida, 1968), procureur de la République (Batna, 1970), procureur général (Constantine, 1971), avocat (1974), membre fondateur de la Ladh (1987), ministre de la Justice (1988)... Député en 1997, directeur de campagne de A. Bouteflika (1^{er} mandat), chef de cabinet à la présidence de la République (1999)... Chef du gouvernement en 2000... reconduit en 2002... Candidat à l'élection présidentielle de 2004, remettant ainsi son mandat de Sg/Fln en avril 2004, puis candidat en avril 2014. Actuellement président d'un parti politique d'opposition, agréé le 9 septembre 2015, Talaït El Hourriyet (Avant-garde des Libertés).

Benflis est déjà auteur d'un ouvrage consacré à son père et son frère enlevés puis torturés à mort en 1957, par l'armée coloniale et à neuf Chouhada (martyrs) membres de sa famille. Né le 8 septembre 1944 à Batna, A. Benflis est marié et père de quatre enfants.

Extraits : «Les générations de lycéens des années de guerre ne sont pas et n'ont jamais été des promotions que Robert Lacoste aurait préparé insidieusement pour l'Algérie (particulier) sont devenus de véritables groupes de pression faisant et défaire, plus que n'importe quel autre, la décision politique... au nom de la paix sociale, une paix qui n'a pas l'air de se stabiliser. Il y a, même, un effet «boomerang», un retour de manivelle encourageant la «désobéissance civile», l'irrespect des lois et des institutions et l'attaque continue de ceux qui gouvernent... puisqu'on en appelle même aux arbitrages internationaux (sic !)

Extraits : «Entre 1956 et 1962, les émissaires du Fln, puis du Gpra, ont fait irruption sur la scène internationale, conjuguant l'art de la guerre et l'art de la négociation. Souvent durs, retors dans les discussions, ils se sont toujours révélés habiles à exploiter les situations. Ils ont posé les fondements de la «diplomatie à arêtes vives», creuset de la future politique étrangère de l'Algérie souveraine...» (p 36). «Il convient de relativiser l'influence soviétique sur la diplomatie de Houari Boumediène... L'alignement officiel d'Alger sur certaines positions diplomatiques de Moscou, et réciproquement, doit être nuancé. C'est un alignement de nature idéologique, une position souvent dépassée par un pragmatisme que le régime algérien n'a jamais négligé» (p 218).

C Le ministère français des Affaires étrangères et plusieurs personnalités algériennes ont mis leurs archives à la disposition de l'auteur. **Avis** A lire par les anciens diplomates pour se souvenir, par les nouveaux pour apprendre, et par tous les autres pour comprendre. Belle photo de couverture, avec les jeunes Ben Bella, Boumediène et Bouteflika accompagnant Che Guevara. Nostalgie !

Citations : «Les rapports entre Paris et Alger oscillent entre attraction et répulsion» (p 40), «L'âge d'or de la diplomatie algérienne a été ce savant dosage entre quelques principes idéologiques obstinément revendiqués et un pragmatisme impérial, machiavélique ou calculé» (p 46), «Grand vieux jeune homme mince et fin, austère, secret, bourreau de travail aimant la solitude» (Portrait de Houari Boumediène par un haut fonctionnaire français, 1965, p 73), «Dénué de scrupules, doté d'une intelligence aiguë et d'une grande ambition capable de risquer sa mise d'un seul coup. M. Bouteflika est un négociateur redoutable...» (Note de Maurice Schumann, Maé français, 1969, p 101), «Nous n'avons aucun choix à faire entre deux colonialismes ou deux impérialismes. Nous les avons répudiés tous deux et à jamais» (Houari Boumediène, discours, extrait, 13 avril 1971, p 121), «Pour le président Boumediène, les relations internationales sont d'abord, en toutes circonstances, un champ de force» (p 198)

est (toujours) synthèse transitoire. Se présente donc aux linguistes un horizon ouvert à l'infini» (p 12), «Désastreuse est la décision politique lorsqu'elle tente de substituer aux langues maternelles une langue nationale unique dont la caractéristique principale est d'être non native» (p 82), «Chaque société du «monde arabe» a, dans son espace géographique propre, dans son histoire sociale et humaine, un support linguistique qui la perpétue et la distingue. Ces supports ne sont autres que les langues natives, les langues maternelles» (p 86).

Ouvrage très, très technique, conseillé aux spécialistes, les linguistes. «Aboutissement de la prise en charge d'un refoulé» comme l'avoue l'auteur. Donc, comme pour lui, il va (peut-être) vous servir de «cure analytique» qui vous aidera à «assouvir cette faim identitaire qui plonge ses racines dans cette Afrique du nord carthaginoise».

Citations : «Une formation linguistique témoignant de son autonomie métalinguistique est une «langue» à part entière» (20), «Lieu de matérialisation des significations, les langues auraient cette puissance phénoménale d'agir au lieu et place des hommes» (p 21)

gérie indépendante. C'est tout le contraire qu'il faut croire. Nos générations furent indubitablement un creuset pour les futurs cadres de l'Algérie en instance de libération» (M-L Maougal, préface, p 15), «Le seul but visé est de promouvoir une éducation émancipatrice de l'humanité dans toute sa diversité. C'est ainsi que vous n'avez cessé d'insister sur l'importance capitale de l'ouverture à toutes les cultures, à toutes les civilisations possibles, ainsi qu'à l'acquisition du maximum de langues fonctionnelles» (p 27)

C Des lettres de reconnaissance adressées à ses enseignants d'arabe (et le lycée d'enseignement franco-musulman) a été un haut lieu de rayonnement et d'apprentissage de la langue arabe... et de la langue française... et beaucoup de photos et de documents (grande émotion !). On aurait tant aimé voir l'initiative se répéter pour bien cultiver la mémoire culturelle nationale, la bonne, la vraie. Mais qui en a, aujourd'hui, en ces temps d'«usurpateurs à tous crins», de mémoire ?

Citations : «Il est des hommes, plus que d'autres, qui marquent une vie. Jeune terreau fertile, l'enfant s'imprégne de ce qui l'entoure. Pour lui, le temps d'artifice essentiellement autour de ses parents puis des parents et des professeurs d'école, à compter de la scolarisation. Chacun apportant son lot dans la construction de l'homme en devenir» (p 7) «La confiance, le respect et l'autorité ne se décrètent pas. Ils se forgent grâce aux qualités morales et intellectuelles ainsi qu'à l'exemplarité de ceux qui les détiennent» (p 9).

en particulier) sont devenus de véritables groupes de pression faisant et défaire, plus que n'importe quel autre, la décision politique... au nom de la paix sociale, une paix qui n'a pas l'air de se stabiliser. Il y a, même, un effet «boomerang», un retour de manivelle encourageant la «désobéissance civile», l'irrespect des lois et des institutions et l'attaque continue de ceux qui gouvernent... puisqu'on en appelle même aux arbitrages internationaux (sic !)

«Un maillot pour l'Algérie», ou l'incroyable histoire des footballeurs du FLN

On a rencontré Kris et Bertrand Galic, les auteurs de cette BD sur l'équipe de football du FLN, ainsi que l'un de leurs héros, Rachid Mekhloufi. Entretien.

L'OBS

C'est une histoire d'hommes. Une histoire largement méconnue en France (pour ne pas dire inconnue). Ignorée, repoussée, oubliée... cette histoire est pourtant l'un des mythes fondateurs de la jeune nation algérienne.

Le lundi 14 avril 1958, deux mois avant le début de la Coupe du monde de 1958, deux hommes entrent dans la chambre d'hôpital du jeune Rachid Mekhloufi, 21 ans. L'attaquant vedette de l'A.S. Saint-Etienne, champion de France l'année précédente, a été blessé lors du match de la veille, contre l'A.S. Béziers. Rachid les reconnaît. Il s'agit de Mokhtar Arribi (un ancien footballeur lensois, devenu entraîneur d'Avignon) et Abdelhamid Kermali, qui évolue alors à l'Olympique lyonnais.

Les deux hommes sont, comme lui, originaires de Sétif, où ils ont été témoins du massacre du 8 mai 1945. Ce lundi de 1958, ils lui font une proposition folle: quitter clandestinement la France, tout abandonner, pour fonder avec eux l'équipe nationale algérienne de football. Une équipe pour un pays qui n'existe pas, puisque l'Algérie est alors encore française. Le jeune Rachid accepte sans hésiter. Lui qui est également soldat pour la France (et champion du monde avec l'équipe de France militaire) devient un déserteur.

Leur fuite est rocambolesque. Ils retrouvent Abdelhamid Bouchouk, du Toulouse FC, à Lyon, puis passent avec lui la frontière suisse, alors que les médias se font déjà l'écho de leur disparition... Il faut dire que la veille, trois Monégasques – dont le pilier de la défense de l'équipe de France de l'époque, Mustapha Zitouni – ont également disparu, tout comme l'Angevin Amar Rouaï. Deux jours avant, le Monégasque Abdelaziz Bentifour a ouvert le bal en passant en Italie, avec toute sa famille.

Les dix hommes se retrouvent quelques jours plus tard à Tunis. C'est là, sur un terrain de terre battue desséchée, que la légende est née. Complétée par d'autres «fugitifs», cette équipe d'un excellent niveau – elle compte dans ses rangs quatre joueurs sélectionnables en équipe de France pour la Coupe du monde, dont Rachid Mekhloufi – va parcourir le monde, du Maghreb en Asie, en passant par l'Europe de l'Est. Ces ambassadeurs sans pays vont porter haut leurs couleurs et leur hymne (65 victoires sur 91

matchs, 13 matches nuls, 13 défaites), et contribuer, par le sport, à nourrir l'idée de Nation algérienne et mobiliser l'opinion internationale.

«Vous avez fait gagner dix ans à la cause algérienne», lancera le président du Gouvernement provisoire de la République algérienne de l'époque, Ferhat Abbas, à ces «fellaghas au ballon rond». Kris (auteur de «Un homme est mort»), Bertrand Galic (qui est professeur d'histoire à mi-temps) et le dessinateur Javi Rey retracent cette folle aventure dans un magnifique album: «Un maillot pour l'Algérie», sorti chez Dupuis début avril. On les a rencontrés, ainsi que l'un de leurs héros, Rachid Mekhloufi, âgé aujourd'hui de 79 ans. Entretien.

BibliObs. Kris, Bertrand Galic, pourquoi consacrer une BD à cette histoire ?

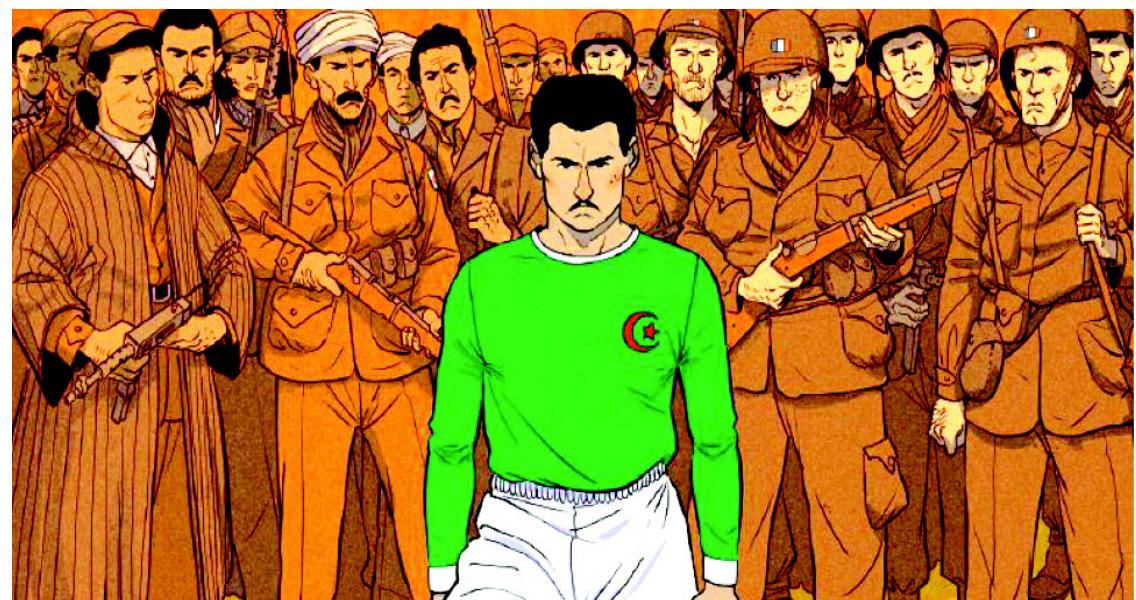
Kris. Le projet a débuté il y a trois ans. On faisait tous les trois de la bande dessinée documentaire et de faits réels, je voulais encourager les éditeurs à créer une collection dédiée au sport. Pour leur montrer le potentiel d'une telle collection, je me suis dit qu'il fallait leur proposer un certain nombre de sujets. J'en ai parlé à Bertrand, la suite lui appartient...

Bertrand Galic. J'ai surfé sur le net, sauté de lien en lien. Et je suis tombé sur cette histoire, qui est extraordinaire. J'ai rappelé mon ami Kris et je lui ai dit : «Je suis tombé sur un sujet en or.»

Kris. Ça a fait tilt tout de suite et pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'on ne connaissait pas cette histoire. Ni Bertrand, ni moi. Ce qui n'est pas normal quand on est fan d'histoire et fan de football. Depuis tout petit, j'ai un ballon dans les pieds, j'ai rêvé d'être footballeur, comme plein de gamins. Et j'avais aussi une mémoire du football, j'avais lu tous les vieux «France Football» des années 60-70, etc. Pourtant je n'avais jamais entendu parler de cette histoire. Or elle brasse plein de thèmes – la politique, le sport, le sport comme construction d'une identité nationale – qui sont toujours très actuels. Très vite, on s'est mis en tête de rencontrer Rachid.

Comment réagissez-vous, de votre côté, Rachid Mekhloufi quand ces jeunes Bretons vous contactent ?

Rachid Mekhloufi. Je voulais que cette histoire de la première équipe du FLN ressorte. Je rêvais de lui donner une seconde vie. Sa première vie était beaucoup plus guerrière... Là, on peut discuter plus po-



sément de cette époque, de ce qui s'est passé. Et puis j'ai été touché quand j'ai compris que leur volonté était de partir des quatre de Sétif [Mokhtar Arribi, Abdelhamid Kermali, Abdelhamid Bouchouk et Rachid Mekhloufi, NDLR]. Sétif, c'est un peu la ville de la résistance, du soulèvement de 1945... Il y a eu énormément de morts.

Mais, au-delà de la guerre, de la politique, cette équipe était une équipe de rêve. Quand je vois Barcelone, je nous revois, en train de pratiquer ce football. Attention, je ne dis pas que j'étais le «Messi» (rires). Mais c'était une équipe de camarades, d'avenir, de frères. Et en plus de ça, on jouait bien, on gagnait des matchs et on marquait des buts ! [385 buts en 91 matchs, NDLR] On entamait les matchs sans préparation, sans tactique. Mais on avait une attitude politique, c'était un plus pour gagner les matchs. On était des hommes libres sur le terrain.

C'est ce qui vous a touchés, Kris et Bertrand ?

Bertrand Galic. Oui, l'aventure humaine est magnifique. Et elle porte en elle des valeurs universelles. Ils se sont battus – sans armes – pour leurs libertés et pour des droits élémentaires. On ne peut qu'être touché par cet engagement.

Kris. Il n'y a presque que du positif dans leur histoire. Même si les joueurs de cette équipe ont fait énormément de sacrifices ! A l'époque, ils sont parfois passés pour des traîtres, des déserteurs, mais l'Histoire leur a donné raison. Et puis ces joueurs ont vécu quelque chose qui les a façonnés en tant qu'hommes. Enfin, pour

l'équipe d'Algérie, tout vient de là ! Cette première équipe a influencé pendant des décennies le style de jeu de l'équipe nationale algérienne, qui est toujours suivie au-delà de ses frontières, comme on a pu le voir lors de la dernière Coupe du monde.

Rétrospectivement, on se dit en effet que l'Histoire vous a donné raison, Rachid Mekhloufi. Mais quand on vient vous chercher, à l'hôpital, pour vous demander de tout quitter pour une aventure pareille, est-ce qu'on hésite ? Est-ce qu'on s'interroge ?

Rachid Mekhloufi. Non, non ! On ne s'interroge pas ! Faut dire que les gens du FLN savait que j'étais originaire de Sétif. Ils m'ont envoyé deux garçons de ma ville [Mokhtar Arribi et Abdelhamid Kermali, NDLR], en sachant parfaitement que je les admirais – Arribi avait un pied gauche magique ! – et que je ne me poserais pas de question. Enfin, si, j'ai posé une seule question à Arribi : «Je suis militaire, ça ne pose pas de problème?» Il m'a juste répondu : «Et alors ?». Et on est partis. Après, certaines personnes ont spécifié : «Rachid a été menacé, il a eu de l'argent...» C'est totalement faux. Même si, bien après l'indépendance, Arribi m'a confié un jour qu'on lui avait remis de l'argent, pour me convaincre en cas de besoin. Le FLN lui avait dit de me donner tout ce que je demandais. J'ai mal géré quoi ! (rires) Mais vous savez, à l'arrivée, je suis largement gagnant, avec cette équipe. En tant que footballeur bien sûr, mais surtout en tant qu'homme.

Pourquoi avoir choisi de construire la BD autour de Rachid ?

Bertrand Galic. Les quatre de Sétil ont vécu les événements du 8 mai 1945. Donc on s'est concentrés sur eux et sur Rachid notamment, car il est emblématique.

Kris. Oui, Rachid a été champion de France avec Saint-Etienne, en 1957, et il était parmi les sélectionnables en équipe de France au moment du départ pour l'Algérie [au même poste que Just Fontaine, NDLR]. Par son parcours, par ce qu'il a vécu pendant ces quatre années et après, il nous permettait de passer par toutes les émotions. Car, à son retour, il a pu avoir une carrière et remporter même la Coupe de France en 1968. Après sa retraite de joueur, il continuera d'ailleurs à être lié à la France : lors de la première victoire de l'équipe d'Algérie contre la France [lors des Jeux méditerranéens de 1975, NDLR], il est entraîneur !

Dès la fin de la guerre, vous avez choisi, Rachid Mekhloufi, de repartir en France. Comment cela s'est-il passé ?

Rachid Mekhloufi. J'ai demandé à Ahmed Ben Bella, qui deviendra le premier président de l'Algérie, à pouvoir retourner jouer à Saint-Etienne. C'était un peu un coup de bluff. D'autres n'ont pas osé. Il m'a répondu : «Moi aussi j'ai joué au football, à l'OM. Et si on a fait 7 ou 8 ans de guerre, ce n'est pas pour bloquer les gens. C'est pour leur redonner la liberté.» Et je suis reparti pour Saint-Etienne... Quand je suis arrivé, il n'y a pas eu une critique ! Rien ! Il y avait Aimé Jacquet, Jean-Michel Larqué... Ils m'ont accueilli comme une fleur.

L'ONU a cédé à la pression financière saoudienne

L'organisation a retiré l'Arabie d'une liste de pays responsables de la mort d'enfants.



Liberation

«**C**'est l'une des décisions les plus douloreuses et les plus difficiles que j'ai eues à prendre», a avoué Ban Ki-Moon ce jeudi avec une franchise inhabituelle: le secrétaire général des Nations unies fait référence à la volte-face de l'ONU, sous la pression de l'Arabie Saoudite. Épinglé sur une liste noire de l'organisation pour sa responsabilité dans la mort de centaines d'enfants au Yémen, le royaume a réussi à faire retirer de la liste le nom de la coalition militaire qu'elle dirige (Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar...).

La semaine dernière, dans un rapport annuel sur le sort des enfants victimes de conflits armés en 2015 dans 14 pays, l'ONU avait accusé la coalition d'être responsable à 60 % du bilan de 785 enfants tués et 1 168 mineurs blessés en 2015 au Yémen. «Un chiffre très largement exagéré», avait réagi lundi l'ambassadeur saoudien auprès de l'ONU. «Il a pu y avoir des dommages collatéraux de temps à autre mais c'est ce qui se passe en temps de guerre», avait-il argué en exigeant que le rapport «soit rectifié immédiatement» et expurgé de toute accusation contre son pays. Exigence satisfaite 24 heures après. La mention de la coalition est retirée de la liste noire pour «révision», selon le porte-parole de l'ONU. L'ambassadeur de Ryad s'en est aussitôt ré-

joui tandis que les médias saoudiens saluaient le travail de leur grand diplomate.

Réaction indignée des organisations de défense des droits de l'homme. Une vingtaine d'entre elles, dont Amnesty International, Oxfam, Human Rights Watch ont adressé mercredi une lettre ouverte à Ban Ki-Moon lui demandant de remettre la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite sur sa liste noire et dénonçant la crédibilité de l'ONU. Une telle volte-face sous la pression d'un gouvernement «rend dérisoires les efforts de l'ONU pour protéger les enfants», avait estimé le représentant de Human Rights Watch.

L'Arabie Saoudite avait exercé en effet une double pression politique et surtout financière. Son ambassadeur a clairement dit que les négociations de paix au Yémen en cours entre le gouvernement yéménite, que soutient la coalition, et les rebelles chiites hutis risquaient d'en pâtrir. Dans le même temps, Riyad a menacé de couper plusieurs financements aux agences et programmes de l'ONU, notamment l'UNRWA qui aide les réfugiés palestiniens et connaît de graves difficultés. Les Saoudiens ont aussi mobilisé à leurs côtés d'autres pays de l'Organisation de la coopération islamique et de la Ligue arabe, parmi les très généreux contributeurs et donateurs de l'ONU.

La menace de couper les financements a été décisive, reconnaît Ban Ki-moon. Un aveu rare de la part du numéro un de la diplomatie mondiale, qui, il est vrai, termine son dernier mandat dans quelques mois.

Euro 2016: le plus âgé, le plus capé... Connaissez-vous bien les joueurs ?

Du joueur le plus jeune au plus âgé, du plus petit au plus grand, du plus expérimenté au plus coûteux, analyse à la loupe des joueurs présentant un profil particulier lors de cet Euro 2016.



L'EXPRESS

■ TAILLE, POIDS ET ÂGE

Le plus âgé: Il est gardien, hongrois et porte toujours un jogging gris en coton. Gábor Király, 40 ans, le plus vieux joueur de cet Euro. Né le 1er avril 1976, il devance deux autres gardiens, l'Irlandais Shay Given (40 ans également) et l'Italien Gianluigi Buffon (38 ans). Király efface le précédent de record de vieillesse détenu par l'Allemand Lothar Matthäus. Lors de l'Euro 2000, le Ballon d'Or 1990 avait disputé le dernier match de poule de l'Allemagne contre le Portugal à l'âge de 39 ans et 91 jours.

Le plus jeune: Près de 22 ans séparent Gábor Király de Marcus Rashford, le plus jeune joueur de la compétition. Né le 31 octobre 1997, l'attaquant anglais de Manchester United participera donc à l'Euro à seulement 18 ans et 224 jours. Mais il ne battra pas le record de Jetro Willems qui avait 18 ans et 71 jours lorsqu'il avait participé à l'Euro 2012 avec les Pays-Bas. Ni celui du Suisse Johan

Vonlanthen, plus jeune buteur d'un Euro face à la France en 2004, à seulement 18 ans et 141 jours.

Le plus grand: C'est un gardien, forcément. Le Roumain Costel Pantilimon culmine à près de 2,03m. Deux autres portiers complètent le podium: l'Anglais Fraser Forster (2,01m) et le Croate Lovre Kalinic (2,01m). Côté Français, le plus grand joueur n'est pas un gardien mais un attaquant. Du haut de son 1,92m, Olivier Giroud surpasse tous ses coéquipiers de l'équipe de France.

Le plus petit: Evidemment pas de gardiens dans cette catégorie mais des attaquants au format de poche. Lorenzo Insigne, l'ailier italien de Naples et son 1,63m, regarde tout le monde par en bas. Il est suivi par le milieu nord-irlandais Jamie Ward (1,65m) et l'attaquant espagnol de Chelsea, Pedro (1,67m). N'Golo Kanté est, lui, le plus petit joueur de l'effectif des Bleus avec 1,69m.

Le plus lourd: Avec ses 99kg, le portier tchèque Tomas Koubek, 23 ans, se distingue dans cette catégorie. Un joueur que l'on devrait surtout voir sur le banc lors de l'Euro, sauf blessure ou énorme contre-per-

formance de Petr Cech, le leader incontesté de cette sélection.

Le plus léger: Une catégorie où l'on retrouve le Nord-Irlandais Jamie Ward, accompagné cette fois par le Croate Ante Coric. Ces deux espoirs ne dépassent pas les 59kg sur la balance. Pratique pour déstabiliser les défenses. Peut-être un peu moins quand il s'agit d'aller au duel.

■ EXPÉRIENCE ET PASSÉ EN SÉLECTION

Le plus capé: Iker Casillas ou Gianluigi Buffon? Gianluigi Buffon ou Iker Casillas ? En termes de sélections, le duel est remporté par Casillas. L'ancien portier du Real Madrid attaquera l'Euro avec 167 caps au compteur, soit dix de plus que le dernier rempart de la Juventus. Mais il est en concurrence avec David De Gea cette année pour garder le but espagnol.

Le plus expérimenté: Il a participé aux Euros 2004, 2008 et 2012. Mais également aux Coupes du monde de 2006, 2010 et 2014. Soit un total de 33 matchs disputés dans les grandes compétitions internationales. Le tout à "seulement" 31 ans. Ce joueur c'est Bastian Schweinsteiger. Un tau-

lier de l'équipe d'Allemagne, dont la place de titulaire est tout de même fragilisée après une saison médiocre à Manchester United.

Le plus prolifique: Il a marqué à 67 reprises avec sa sélection, soit le meilleur bilan de tous les joueurs présents à l'Euro. Ce n'est ni Cristiano Ronaldo (56 buts) ni Wayne Rooney (52 buts). Mais Robbie Keane, le capitaine de l'Irlande. Ses buts représentent même 55% des buts accumulés par l'ensemble des 23 Irlandais.

Le plus impressionnant lors des éliminatoires: 13 buts en dix matchs de poule. Un ratio à faire trembler n'importe quelle défense. Robert Lewandowski a survolé la phase de qualification et sera une nouvelle fois l'arme principale de la Pologne qui affronte l'Allemagne, l'Irlande du Nord et l'Ukraine au premier tour.

Le plus collectif lors des éliminatoires: Avec six passes décisives distribuées, le milieu slovaque Vladimir Weiss et l'attaquant polonais Arkadiusz Milik ont réglé en qualifications. Et ne devraient pas se priver pour distribuer de nouvelles offrandes.

Le plus marathonien: Il a joué plus de 66 matchs cette saison mais semble pourtant toujours en forme. Anthony Martial est celui qui a été le plus mis à contribution cette saison. Devant deux autres Français: Antoine Griezmann et Olivier Giroud, déjà alignés à 63 reprises. Mauvais signe pour l'équipe de France?

Le plus coûteux: Il pèse près de 137,8 millions d'euros. Selon une étude de l'observatoire du football parue ce mois-ci, Cristiano Ronaldo a la plus grosse valeur marchande de tous les joueurs présents à l'Euro. Il devance Antoine Griezmann (120,2 millions), Harry Kane (112,5 millions) et Anthony Martial (111,8 millions).

■ FOCUS SUR LES ÉQUIPES

La plus jeune: Annoncée parmi les nations favorites à la victoire finale, l'Angleterre est l'équipe la plus jeune de cet Euro avec une moyenne d'âge de 25,39 ans, selon les statistiques récoltées par l'UEFA. Trois de ses joueurs ont même moins de 21 ans.

L'Allemagne et la Suisse suivent avec une moyenne de 25,43 et 25,57 ans.

La plus âgée: Avec 11 joueurs sur 23 âgés de 30 ans ou plus, la République d'Irlande mène ce classement avec une moyenne d'âge de 29,39 ans. Les

Irlandais sont suivis de près par les Russes (28,83 ans de moyenne) et les Tchèques (28,70).

La plus athlétique: L'Italie, l'Irlande et la Belgique sont prévenus. La Suède devrait se balader dans les airs si l'on se fie à la taille de ses joueurs. Avec des joueurs culminant en moyenne à 1,86m, la Suède devance l'Autriche, la Belgique, la Croatie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Islande qui affichent une moyenne d'1m85.

La moins athlétique: A l'inverse, et ce n'est pas vraiment une surprise, l'Espagne est l'équipe la moins athlétique de la compétition. Le joueur moyen espagnol mesure en effet 1,80m. C'est tout juste un centimètre de plus que pour le Portugal, la Turquie et le Pays de Galles (1,81m). La France n'est pas en reste niveau petits gabarits avec une moyenne d'1,82m.

La plus physique: Attention aux duels avec les Allemands. Mais alors vraiment, attention. Car ce sont en moyenne les plus physiques avec un poids moyen de 80,3kg. C'est plus que la Suède (80,17kg) et la Suisse (79,70kg). Et encore bien plus que la France (76,91kg).

La moins physique: Rien de très surprenant à ce que l'Espagne soit bien placée dans cette catégorie. Avec une moyenne de 74,35kg par joueur, la sélection de Vicente del Bosque est simplement devancée par la Turquie (74,30kg).

La plus expérimentée: Peut-être moins à son aise côté physique, l'Espagne peut en revanche se targuer d'être la nation la plus expérimentée avec 42 sélections en moyenne par joueur, à égalité avec l'Irlande. L'Allemagne suit de très près avec une moyenne de 41 capes.

La moins expérimentée: C'est peu. Trop peu même? L'Albanie se présente à l'Euro avec une équipe rajeunie et en manque d'expérience. Seulement 22 sélections en moyenne par joueur sachant que cette moyenne est en plus gonflée par les 90 sélections de Lorik Cana. L'Angleterre (23 sélections en moyenne), la France et la Turquie (27) sont quasiment dans la même situation.

La plus diversifiée: C'est la seule nation dont les 23 joueurs évoluent tous dans les cinq plus grands championnats européens. L'Italie a des joueurs en Premier League, Bundesliga, Serie A, Liga et Ligue 1. Gage de réussite ?

Les mensonges de l'industrie agroalimentaire

Dans un hors-série, "60 Millions de consommateurs" passe au crible les trucs du secteur, tels que coloriser des aliments pour mieux les vendre. Affligeant !

Le Point

Si la terre est bleue comme une orange, une vaste enquête de 60 Millions de consommateurs nous apprend que la clémence est verte. Dédier à la nourriture, le dernier hors-série du magazine épingle avant tout les mensonges de l'industrie agroalimentaire. Dès l'édito – savamment intitulé Voyage au pays de Pinocchio –, la rédactrice en chef Adeline Trégoüët annonce la couleur – LES couleurs, plutôt, des produits falsifiés pour mieux allécher l'acheteur un brin bonne poire. «Quels sont les aliments manipulés sans que vous le sachiez ?» Pas sûr que la réponse vous ravisse...

Ce numéro spécial lève surtout le voile sur la colorisation factice et excessive de certaines denrées. On y découvre entre autres que la majorité des olives noires le deviennent au terme d'un séjour dans d'immenses cuves remplies de saumure (composée d'eau, de sel ou de soude caustique) et d'air à haute puissance auxquels s'ajoute du glutonate de fer, destiné, lui, à fixer la couleur ébène. L'objectif ? Neutraliser l'oleuropeine, cette substance à l'origine de leur amertume naturelle. Prélevées avant maturation, ces olives, en réalité vertes, seraient incomestibles telles quelles. À tel point que même les oiseaux les boudent...



■ DES Œufs ARTIFICIELLEMENT COLORÉS

Peu ou prou logées à la même enseigne, les clémentines sont pour la plupart récoltées avant d'atteindre le coloris qu'en leur connaît : «Les exigences de rentabilité imposées aux producteurs n'incitent guère à la patience, ces derniers se chargent de détruire eux-mêmes la substance», explique 60 Millions de consommateurs. Résultat, cet agrume séjourne le plus souvent dans des chambres de «dévertissage» en compagnie d'un gaz à base d'éthylène similaire à l'hormone végétale d'ordinaire sécrétée par les fruits. Après quoi la teinte verte de l'écorce

s'estompe quelques jours plus tard, comme par magie. Les oranges, citrons et autres pomelos n'y coupent pas non plus.

Les produits finis ne sont pas les seuls à faire les frais de la main de l'homme. Cerise sur le gâteau : les éleveurs ont parfois recours à des traitements susceptibles de modifier la couleur des aliments lors de leur conception. Il suffit d'incorporer des pigments dans la nourriture des animaux à la manière d'un peintre ou d'un cuistot, c'est selon. Exemple avec les œufs, dont le jaune doit aujourd'hui virer à l'orange pour séduire le consommateur. À tort, «cette couleur intense est associée à un œuf de meilleure qualité du

point de vue nutritionnel et gustatif», résume Yves Nys, directeur de recherche à l'Inra de Tours interrogé par le mensuel.

Et puisqu'une poule nourrie au blé pondra un œuf à la limite du blanc, des caroténoïdes (jaunes), apportés via le maïs, s'ajoutent communément au régime ! Non assimilables par l'organisme des volatiles, ces molécules ne sont pas nocives, contrairement à la canthaxanthine (E161g), également intégrée à l'alimentation des poules «à des fins esthétiques». À forte dose, cette particule occasionnerait, chez l'homme, d'importants dégâts oculaires. Vous reprendrez bien un peu d'omelette ?

Une étudiante voilée : «J'ai l'impression que les politiques n'ont jamais côtoyé de femmes musulmanes»

LEFIGARO

Toutes l'affirment sans douter : le foulard qui couvre leurs cheveux n'a jamais posé problème dans leurs universités. Aucun élève ni prof ne leur a demandé de l'enlever. Tout comme aucun de leurs parents ou frères ne leur ont imposé. Alors que le Premier ministre Manuel Valls a déclaré dans une interview à Libération qu'il faudrait interdire le voile à l'université, des étudiantes françaises voilées ont accepté de donner leur avis.

Selon Amal Taghouti Paluskiewicz, étudiante à l'université de Vincennes en philosophie, interdire le voile à l'université est un contresens. «L'école doit être le lieu où l'on vient comme on est et où l'on va acquérir des outils pour se forger son propre esprit critique», explique la jeune femme. Exclure un étudiant, c'est le mettre dans la gueule du loup. Je viens du 93, où l'insertion est difficile. Étudier via le CNED coûte cher, surtout pour une famille comme la mienne dans laquelle nous sommes six enfants». Même son de cloche pour Nargesse Bibimoune, 24 ans, étudiante en master médiation art et culture à l'UPMF de Grenoble. «À la fac, les gens sont acceptés comme ils sont, c'est un espace de liberté immense où chacun peut porter son habit politique et religieux», affirme celle qui ne voit pas le voile comme un objet militant de prosélytisme, comme l'affirment certains politiques.

À LA FAC, CHACUN PEUT PORTER SON HABIT POLITIQUE ET RELIGIEUX

Cet argument fait rire Hawa N'Dongo, 24 ans. «Je ne me présente pas aux gens en disant "bonjour, je suis Hawa, je porte un voile, vous savez, c'est bien...", ironise-t-elle. Mon voile se voit, mais il n'a pas vocation à exister pour les autres, il s'agit d'un choix intime. Si je ne porte pas atteinte à autrui, je ne comprends pas pourquoi il y a cette interférence», se demande l'étudiante en sciences politiques, spécialisée dans les questions de diversité et discriminations à l'université Paris 8.

Hawa n'a pas attendu une loi sur l'interdiction du voile dans l'enseignement supérieur pour qu'une formation lui ferme ses portes. «J'avais postulé au master de journalisme de l'université de Cergy, qui avait été créé pour favoriser la diversité dans les médias. Ils m'ont refusée, en partie parce que "je ne trouverais

Témoignages -
Après que le Premier ministre Manuel Valls s'est déclaré favorable à l'interdiction du voile à l'université, des étudiantes qui portent foulard ou turban témoignent pour revendiquer leur liberté de choix.



jamais de travail dans les médias avec mon voile". Ils ne m'ont pas laissé l'occasion d'essayer».

QUELLE FEMME MUSULMANE ET QUEL VOILE ?

Les trois étudiantes ont toutes le sentiment que les politiques maîtrisent mal leur sujet. «J'ai l'impression que ces personnes n'ont jamais côtoyé de musulmanes», s'étonne Hawa, qui avait initié une pétition pour sanctionner les propos de Laurence Rossignol sur la mode islamique. L'image qu'ils véhiculent n'est pas ma réalité. Il ne faut pas nier la pression des quartiers sur certaines jeunes femmes... Seulement, on ne propose qu'un seul portrait des femmes musulmanes».

«Ce qui me frappe, c'est le fait de parler à la place de quelqu'un d'autre», s'insurge Amal, qui avait répondu à la ministre des Droits des femmes dans une tribune. Lorsque Manuel Valls dit que le foulard le dérange quand il s'agit d'une idéologie politique, j'aimerais qu'on m'explique ce que ça veut dire, affirme Amal. Ce sont surtout des mots qui sont là pour attiser la haine. On fait la confusion entre «le petit foulard», le foulard salafiste, celui autour du cou, le turban...

Comment peut-on distinguer celles qui le portent par foi, pour la mode ou parce qu'elles ont froid ? La laïcité n'a rien à voir là-dedans. Ce jeu-là sert les politiques. On sait très bien que dans la rue, l'amalgame se fait», raconte celle à qui un passant a lancé «espèce de talibane, rentre chez toi», quelques jours après les déclarations de Laurence Rossignol.

Nargesse alterne turban, long voile ou foulard autour du cou. Elle n'a jamais perçu son voile comme une pancarte prosélytiste et trouve hypocrites les propos du Premier ministre sur le voile «identitaire». «Dans son essence, le voile n'a pas de dimension politique. S'il existe un voile militant, c'est la France qui l'a créé en en faisant un vecteur d'exclusion. Parce que mon choix pose problème, je suis déterminée à revendiquer ma liberté de choisir de le porter ou non». Après la loi d'interdiction de port de signes religieux à l'école en 2004, Nargesse avait obtenu tempérément en levant le voile qu'elle portait depuis ses 11 ans. «On nous avait dit qu'on était "jeune" pour porter le voile, qu'on verrait plus tard» se souvient-elle. D'après ces mêmes arguments, elle ne comprend donc pas «qu'aujourd'hui l'on puisse re-

mettre en question le choix des adultes à disposer de leur corps».

VOILER OU DÉVOILER MAIS CONTRÔLER LE CORPS DES FEMMES

Si certains leur reprochent de bimer leur liberté sous un voile, elles le revendent au contraire comme un outil du libre-arbitre féminin. En partant d'un principe simple : une femme peut se vêtir comme elle le souhaite. Ainsi, Nargesse, qui se revendique féministe, voit dans cette tempête la manifestation d'une «forme de patriarcat de dévoilement civilisationnel». «Cela fait écho aux dévoilements publics de femmes qui étaient faits pendant la guerre d'Algérie par les autorités françaises, au même titre que ceux qui les voilent de force. C'est le même processus de contrôle du corps des femmes», détaille cette féministe fatiguée qu'on demande «aux femmes de se justifier sur ce qu'elles portent».

ON DEMANDE TOUJOURS AUX FEMMES DE SE JUSTIFIER

Que ce soit face aux personnes de son entourage qui lui recommandent de porter le voile d'une certaine façon ou face à celles qui voudraient lui imposer de l'enlever, Amal em-

ploie la même réponse. «Je n'accepte pas cette espèce d'ingérence sur mon corps, quelle qu'elle soit».

Elle se souvient avec amertume de sa prof de SVT lui glissant : «tu vois, ce n'était pas difficile, en plus tu es plus jolie comme ça», en 2004 après qu'elle ait dû enlever le simple bandana qui lui couvrait les cheveux à l'entrée en classe de 4e. Son père lui avait conseillé de «le retirer de suite» pour «ne pas faire de problèmes». Mais Amal avait voulu se battre. «Que ce soit par foi ou pour la mode, ça ne les regardait pas, affirme-t-elle avec le recul. Avoir à répondre des motivations profondes de mes choix vestimentaires, c'était comme un viol de mon intimité».

UN FAUX DÉBAT

Les débats sur le voile dont elles font l'objet sont significatifs de problèmes plus profonds selon elles. «La polémique qu'il y a eu sur les jupes trop longues au collège a décrédibilisé ce débat, il ne s'agit pas de laïcité, déclare Hawa. C'est un débat pour parler de l'islam en France». Pour Nargesse, c'est une arme de détournement massive. «Le voile n'est pas responsable de la non parité au gouvernement, de la culture du viol, des inégalités... Les vraies problématiques au cœur des préoccupations des Français sont évincées, voilées par le voile qu'on tente d'ériger en problème numéro un».

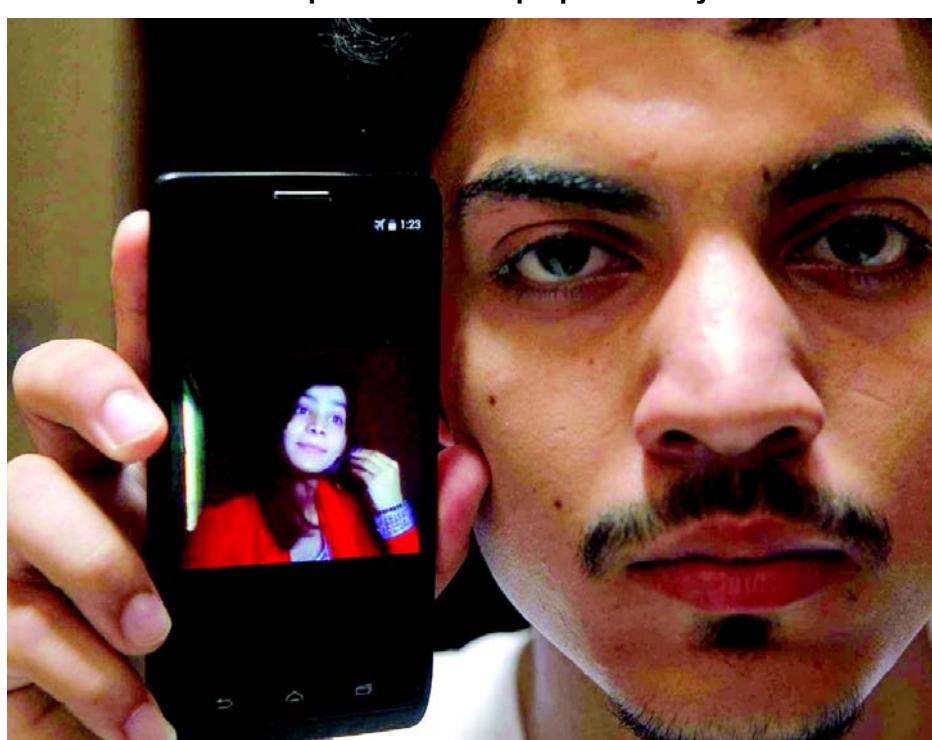
IL NE S'AGIT PAS DE LAÏCITÉ

Nargesse l'a constaté régulièrement au cours de sa vie : «Il n'y a pas une année où je n'ai pas entendu une polémique à ce sujet. Il y a une extension de la loi de 2004 dans plein de domaines». En pratique, la jeune femme a dû négocier pour passer son BAFA, s'est fait exclure d'une salle de sport, refuser par les Restos du Coeur en tant que bénévole, sans parler de l'épopée de la recherche de petits jobs. «Je n'étais prise que pour des postes dans des centres de loisirs ou comme femme de ménage. Femme de ménage, on s'en fiche, on ne vous voit pas, vous n'existe pas».

Hawa, elle, existera bientôt aux yeux du monde comme représentante de la France lors de l'International Youth Leadership Conference. Une forme de reconnaissance pour la jeune étudiante qui se dit «toujours contente d'être Française». «La richesse de la diversité qu'il y a ici est incroyable et exceptionnelle. C'est là que je reconnaît mon pays».

Pakistan: brûlée vive par sa propre mère

Une Pakistanaise a été arrêtée mercredi pour s'être accusée de l'immolation par le feu de sa propre fille le jour même.



PARIS MATCH

Le comble de l'horreur. Zeenat Rafiq, une Pakistanaise de 18 ans, a été brûlée vive par sa propre mère ce mercredi au Pakistan, rapporte la BBC citant sa filiale locale, BBC Urdu. Motif : elle venait d'épouser un homme qu'elle avait choisi. Le 29 mai, Zeenat s'était unie à Hasan Khan, un voisin de 20 ans - un pachtoune alors que la famille de la mariée pendjabi, selon l'AFP. Une audace insupportable pour sa famille. «Quand elle a annoncé à ses parents (que nous étions ensemble), ils l'ont battue si fort qu'elle saignait de la bouche et du nez», a confié le veuf à la chaîne de télévision internationale.

«Puis sa famille l'a lorrée, lui promettant des réconciliations et une réception digne de ce nom, a-t-il poursuivi. Elle avait peur, (...) Elle ne voulait pas y aller, mais ma famille l'a convaincue. Comment pouvions-nous imaginer qu'ils la tuaient comme ça ?» Ce matin, Perveen Bibi a mis fin aux jours de son propre enfant. Elle a arrosé d'essence sa fille, et a allumé le feu, de son propre aveu. Ce sont des voisins qui, entendant crier, ont alerté les autorités. Mais la jeune fille était déjà morte à leur arrivée.

1.100 CRIMES D'HONNEUR EN 2015

Il s'agit de la troisième attaque de ce type en un mois au Pakistan, où 1100 «crimes d'honneur» ont été commis l'an dernier selon la Commission des droits de l'Homme du Pakis-

tan (HRCP). Mais cet assassinat-là semble encore pire que tout. La mère infanticide, qui a été trouvée dans la maison familiale, auprès du corps, a été arrêtée. Le frère de la victime est recherché. «Sa mère a avoué le crime, mais il nous est difficile de croire qu'une femme de 50 ans a commis cet acte toute seule sans l'aide de membres de la famille», a expliqué un policier à la BBC Urdu.

La semaine dernière, Maria Sadaqat, une Pakistanaise de 19 ans, a été torturée et brûlée vive parce qu'elle avait décliné une demande de mariage. Un mois plus tôt, une adolescente a également été immolée par le feu parce qu'elle avait aidé une amie à s'enfuir avec un homme. Cette recrudescence de ce genre d'affaires intervient alors que la province du Pendjab, où les deux dernières attaques ont eu lieu, a adopté une loi historique en février criminalisant toutes les formes de violence contre les femmes. Mais cette législation progressiste n'est pas du goût de tous : plus de 30 groupes religieux, y compris tous les partis politiques islamiques traditionnels, ont menacé de lancer un mouvement de protestations si le texte n'est pas abrogé. Et récemment, le Conseil de l'idéologie islamique (CII), organe constitutionnel de clercs et de savants qui conseillent le gouvernement, a déposé un projet de loi autorisant un mari à «battre légèrement» sa femme «si nécessaire». Ce qui a donné lieu à une grande campagne que l'on retrouve sur les réseaux sociaux sous le hashtag #TryBeatingMeLightly. Si les Pakistanaises n'ont pas dit leur dernier mot, l'actualité prouve que la route est encore longue pour les droits des femmes dans le pays de Malala Yousafzai.

*Photos non contractuelles

Compresseur Inverter

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

Garantie 5 Ans

S.A.V CERTIFIÉ Brandt

eco

Brandt STORE HYDRA | Brandt STORE BEZ | Brandt STORE EULMA | Brandt STORE TLEMCEN | Brandt STORE TIZI OUZOU

Brandt STORE KOUBA | Brandt STORE BLIDA | Brandt STORE ANNABA | Brandt STORE BEL ABES

Brandt
Pour tous les jours et même les autres.

عافية تبليبا
Clinique Chelia . عافية تبليبا

Clinique Chelia

La S.A.R.L. Clinique CHELIA, sise à ORAN Bd Zabana, informe que le Docteur Ghaouti BALASKA, Médecin Anesthésiste - Réanimateur est toujours lié par contrat avec la dite structure et se trouve en situation d'abandon de poste.

La Direction

PERSE LES 1001 NUITS

IRAN

14 jours / 13 Nuitées
du 23/07 au 05/08/2016
et du 12/08 au 25/08/2016

Pension Complète – Excursions – Visites – Assurances
Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles

Inscription et Réservation

Agence TTS
5, Rue Jean-Marie Laribere Oran
Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83

NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE

RENAULT Passion for life

Chez Renault, l'après-vente

Vous redonnera le sourire

FORFAIT REMplacement
PARE-BRISE

La transparence n'a pas de prix

Renault Service

Le forfait comprend la pièce d'origine et la main d'œuvre
Prix annoncé = Prix facturé
Pour plus d'informations : 0770 905 000 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz

Garantie pièce d'origine

Approuvé, hier, par l'APW

16,7 milliards de DA pour le budget supplémentaire de la wilaya

Houari Saaïdia

La session APW d'hier était expéditive. A part le BS 2016 présenté par le DAL et le tour d'horizon fait par le wali sur les projets phares de la wilaya, rien à retenir de la séance. Les prises de bec entre clans antagonistes sur « qui doit remplacer qui » après le départ de trois membres de commissions permanentes, dont deux appelés à diriger des EPIC, ont fait l'ombre au débat, à fleur de peau, sur des questions pourtant stratégiques. Coup de tonnerre dans un ciel presque serein : un élu, président d'une commission, a demandé la parole entre deux points de l'ordre du jour pour faire écho d'une requête-dénonciation à l'encontre de l'EPIC Ermeso, « signée en nom collectif par plusieurs citoyens ». En live, il a remis au wali, en main propre, trois enveloppes grand format. « Affaire à suivre... », Souffre un autre élu. Venons-en au point central de la session : le budget supplémentaire 2016. Il est de l'ordre de

16,7 milliards de DA (soit + 2 M DA par rapport à l'exercice 2015). Il est composé des crédits enregistrés au titre du budget primitif 2016 (8,5 MDA), le reliquat transféré du compte administratif 2015, la subvention du Fonds commun des collectivités locales (FCL) pour faire face aux frais du fonctionnement des écoles (503 millions de DA), subvention du même Fonds pour la prise en charge des salaires des gardes-communaux (166,5 millions de DA), ainsi qu'une 3^e subvention du même Fonds, destinée à la réhabilitation de lieux de culte (180 millions de DA). Le montant global de la gestion est de 7,11 MDA, alors que le chapitre équipement et investissement public se taille une cagnotte de 9,6 MDA. Cette enveloppe budgétaire est répartie sur 9 articles, à savoir : structures et équipements administratifs (1 MD), chemins de wilaya (2,2 MDA), voies et réseaux divers (678 millions de DA), équipements scolaires, sportifs et culturels (2 MDA), équipements sanitaires et sociaux (206 millions de DA),

opérations liées à l'Urbanisme et au Logement (495 MDA), Développement rural et Pêche (20 millions de DA), Programmes de communes et leurs zones d'activités (724 millions de DA) et Opérations hors programmes (2,3 millions de DA). Au titre des dépenses publiques pour ce BS 2016, entre autres chapitres : les Services administratifs (14 millions de DA à ajouter aux 130 millions du DA du BP), la Sécurité et la Protection civile (511 millions de DA, à ajouter aux 266 millions du DA du BP), la participation aux charges de l'Enseignement (20 millions de DA), les Services sociaux de l'Education (une réduction budgétaire de 10 millions du BP qui était de l'ordre de 75 millions de DA, soit une dépense rationalisée de 65 millions pour ce segment), Jeunesse, Sport et Culture (une réduction de 236 millions de DA du BP), Structures et Equipements administratifs (1 milliard de DA), entretien des chemins de wilaya (2,2 milliards de DA), entre autres volets de dépenses publiques.

Une réunion, en juillet prochain, pour préparer une action nationale

La grève cyclique des médecins résidents gelée momentanément

S. M.

Le mouvement de contestation, lancé il y a plusieurs semaines, par des médecins spécialistes en formation dans les établissements hospitaliers de trois wilayas de l'Oranie (Oran, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès) pour contester le projet de loi sanitaire, a été gelé, momentanément, suite à une AG des délégués des concernés, tenue à Oran. La suspension de la grève cyclique a été décidée, selon un délégué, pour mieux mobiliser les troupes à travers tout le territoire national avant de lancer une autre action de grande envergure, en septembre prochain. Il est, ainsi, prévu une AG nationale des délégués des résidents, en juillet prochain, pour fixer une date-butoir du mouvement de contestation qui aura lieu, durant la prochaine sociale. Le dernier geste d'apaisement du ministère

de la Santé, qui a promis de désigner un délégué des résidents à la commission chargée d'élaborer les modalités du service civil, ne semble, aucunement, rassurer les résidents qui restent sur leur garde. Une plate-forme des revendications avait été remise au cabinet du ministère de la Santé, par une délégation composée de quatre délégués des contestataires. Le recours au mouvement de contestation avait été décidé, rappelle-t-on, le 28 avril 2016, lors d'une AG des délégués des médecins résidents qui avait pour but de discuter des modalités de protestation concernant le nouveau projet de loi sanitaire. « Il n'est plus secret, que la politique employée par notre ministère excelle dans la persécution du jeune médecin algérien, ce citoyen qui, au quotidien, fait face, seul, à une population de plus en plus croissante et de plus en plus agressi-

ve, vu la défaillance d'un système de santé basé sur un concept erroné ou tout au moins obsolète. Il est clair aujourd'hui que pour notre tutelle, nous ne représentons pas plus que des chiffres qu'il faut disperser sur l'ensemble du territoire national, prenant en otages nos vies, nos familles, nos années de sacrifices, nos projets, et notre avenir, et cela se passe, malheureusement, dans une atmosphère où règne le silence et l'indifférence (...) Ce nouveau projet de loi sanitaire proposé par le ministre de la Santé n'a vu des changements que concernant les mesures répressives, à l'encontre des médecins avec des mesures pénales injustifiées, un changement drastique des modalités du service civil qui ouvre le champ à la corruption, à la bureaucratie et à l'abus de pouvoir», lit-on dans le communiqué qui a sanctionné cette AG.

Es Sénia, Béthioua, Oued Tlélat, St Remy...

Une douzaine de blessés dans des accidents de la route

Une douzaine de personnes ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, survenus durant les dernières 24 heures, à Oran, a-t-on appris de la Protection civile. Hier vers 6h40, un camion de

marque 'Evico' a dérapé au niveau du 4^e boulevard périphérique, à Es Sénia. Bilan 3 blessés graves. Ils ont été transférés à l'hôpital d'Oran. Avant-hier, en fin d'après-midi, une collision entre une 'Chevrolet' et une 'Volkswagen' à Béthioua a fait 3 blessés dont 2 enfants, âgés de 5 et 10 ans. Les autres accidents se sont produits à Saint Remy, sur la RN4, près de Oued Tlélat, et au boulevard millénium. J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Vers les vers



on fait dans la récupération.
C'est la mer de chez nous !

Le soir, il ramassait son butin qu'il prenait soin d'abord de trier, le plastique de côté, la ferraille de l'autre. Ceci fait, il venait le tout à un dépositaire récupérateur. Avec cet argent, il devait jongler pour équilibrer son budget, en attendant d'intégrer l'association des «verts». Il paraît que la politique rapporte. Surtout quand poussent les verts.

Voyants au rouge, il s'est mis donc au vert, priant le Bon Dieu qu'aucun navire ne vienne se briser en deux pour déverser son pétrole dans nos eaux. Qu'aucune nappe ne pollue nos côtes. Cot... Cot... Cot... Il picore depuis, tranquillement, dans toutes les assiettes... en faisant de la politique « bartout »... Quand il n'est pas d'accord, il gueule. Quand il l'est... il fait le contraire. Il dégueule... le ver. Et s'en va rampant vers l'ordre serré de ses maîtres.

Depuis que l'hôtel où il travaille comme garçon d'ascenseur a fermé ses portes pour réfection, il a des hauts et des bas. Il jongle pour équilibrer son budget. Sachant compter jusqu'à dix, il a été recruté pour vérifier les doigts dans une fabrique de gants. Encore une fois, il se retrouve dehors au chômage. Il commence à compter sur sa main et son doigté.

Il décide de pêcher. Il croit dur comme fer que cela pourrait être un créneau porteur. Il tenait donc sa canne, près de cette écluse. Ça ne mordait pas, bien sûr, notre bonhomme ne pêchait pas des chiens.

Il se rappelle qu'il y a quelques années, au même endroit, le poisson pullulait, alors qu'aujourd'hui, on a plus vite fait d'attraper une hépatite qu'une daurade... Avec la pollution aujourd'hui,

Gdyel, Boutlelis, Belgaid et Oued Tlélat Huit terrains combinés pour les nouveaux pôles urbains

J. Boukraa

chées. C'est surtout les cités et localités dépourvues d'espaces de pratique sportive qui bénéficieront de ces nouvelles infrastructures sportives. Outre la commune de Bir El Djir, dans le cadre du programme de développement de la wilaya d'Oran et de l'amélioration du cadre de vie, dans les cités, 15 terrains combinés d'espaces de jeux pour enfants ont été réalisés, à travers une dizaine de communes, réparties sur le territoire de la wilaya. En parallèle, un recensement des terrains déjà réalisés et ayant subi quelques dégradations a été lancé pour l'ensemble des secteurs urbains et des communes.

Une opération de réaménagement et de réhabilitation de ces terrains est prévue incessamment. De son côté, la commune d'Oran a consacré une enveloppe de près de 800 millions de centimes pour la réalisation de nouveaux city-stades, dans certaines cités. Ces stades seront réalisés sur la base des propositions présentées par les secteurs urbains.

Cimetière de Ain El Beida Ouverture de la nouvelle extension à partir de septembre

D. B.

rée. Les autres travaux, avaient trait aux réseaux divers.

A travers le relogement de plus de 300 familles, la wilaya d'Oran a récupéré, environ 7 ha, sur lesquels était érigé le bidonville, qu'elle a destinés à l'élargissement du cimetière et à la réalisation d'une double voie pour faire jonction entre le boulevard périphérique et l'autoroute Est-Ouest. Plus de cinq hectares donc seront annexés au cimetière.

Aussitôt l'opération de relogement achevée, la wilaya d'Oran a consacré un budget de 1,5 milliard de centimes, à la démolition du site et à la viabilisation du terrain. D'autre part, selon les mêmes sources, le projet de création d'un nouveau cimetière à Oran-est, décidé du temps de l'ex-wali, pour parer à la saturation de Ain El-Beida, semble avoir été abandonné.

Nos interlocuteurs affirment que l'extension du cimetière sur plusieurs hectares du côté sud et est, bute toujours sur le problème des coopératives agricoles qui se trouvent en plein milieu du terrain concerné par l'extension. L'initiative prise pour exploiter l'assiette de l'ex-bidonville 'Le Village' est dictée, selon nos sources, par le fait que le cimetière de Ain El-Beida est presque saturé.

Trafic de stupéfiants

Cinq individus arrêtés à Bousfer-Plage

Rachid Boutlélis

réalité, un toxicomane. Les 5 mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur, près le tribunal correctionnel, sous les principaux chefs d'accusation de détention et de commercialisation de drogue.

Selon les mêmes sources un dispositif de sécurité a été déployé spécialement, par la Sûreté urbaine de Bousfer, dans le secteur de sa compétence, depuis l'entame du mois sacré et ce, afin de veiller au bien-être des familles adeptes des sorties nocturnes et de la badauderie. Des patrouilles sont, régulièrement, effectuées par les policiers dans cette zone où règne une ambiance particulière, en ce mois de Ramadhan.

Horaires des prières pour Oran et ses environs

| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
|----------|-------|-------|---------|-------|
| 03h59 | 13h06 | 16h55 | 20h26 | 22h05 |



EL-BAYADH

La laine file du mauvais coton

Les éleveurs de la région se heurtent en cette fin de saison à la mévente de leur production de laine susceptible de leur apporter un plus financier pour joindre le deux bouts en cette période de vaches maigres marquée par une hausse sans précédent du prix de l'aliment du bétail.

Hadj Mostefaoui

Sérieusement menacée par la mévente, la toison de laine de mouton risque de faire les frais d'un marché désorganisé et livré à lui-même faute d'institutions ou de structures sérieuses capables de prendre en main un aussi juteux créneau et de canaliser cette surproduction de laine face à celle importée des pays asiatiques et moins chère. Les éleveurs sont désespérés et inquiets face au triste sort réservé à leur production de laine.

Un lourd fardeau dont il faut se débarrasser à tout prix mais hélas le marché de la laine de mouton en particulier bat de l'aile. Le coût de la main d'œuvre pour la tonte d'une seule tête revient à plus de 300 DA le

kilogramme, auquel il faut ajouter les frais de transport. Jamais de mémoire d'éleveur, le prix du kilogramme de laine n'a atteint un seuil aussi bas.

La laine est bradée à 1.000 DA le quintal contre 7.000 DA à la même époque et les acquéreurs de ce produit, venus des wilayas de l'extrême est du pays, qui sillonnaient la steppe, raflaient toute la production locale de laine de mouton estimée à 3.000 tonnes/an. Lavée, cardée et filée et enfin teintée sur place par des doigts de magiciennes, cette laine était réservée il y a plusieurs décennies à la confection de tapis, carpettes, descentes de lits traditionnels aux couleurs chatoyantes qui s'arrachaient à prix d'or et garnissaient de luxueux salons aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays, en

un mot une griffe nationale qui défendait abîmement les couleurs du pays lors des expositions et foires internationales. Ne sachant plus où donner de la tête, ces milliers de producteurs de laine de mouton cherchent désespérément de potentiels acquéreurs en frappant à toutes les portes pour écouter leur produit.

Les unités industrielles du textile ne se sont jamais intéressées à la collecte de ce produit du terroir qui bat déjà de l'aile, exception faite pour la toison du chameau, dite «Oubar» collectée par des privés et très prisée par les habitants et les riches nomades de la région du centre des Hauts Plateaux pour sa qualité et sa finesse. Elle alimente le marché de la confection des burnous et djellabas traditionnels.

EL-BAYADH

1.400 nouvelles places pédagogiques au centre universitaire

Le centre universitaire «Nour Bachir» de la wilaya d'El-Bayadh sera renforcé, en prévision de la nouvelle saison universitaire, de 1.400 nouvelles places pédagogiques appelées à combler le déficit accusé en la matière au niveau de certaines de ses structures pédagogiques, a-t-on appris des responsables de cet établissement universitaire.

Le secteur devra réceptionner deux amphithéâtres de 200 places chacun et 24 salles de travaux diri-

gés, dont le suivi est confié à la direction des équipements publics de la wilaya, a indiqué le recteur du centre, Dr Bouziani Merahi.

La réception de ces structures viendra accompagner le flux croissant des effectifs étudiants qui a déjà dépassé les capacités théoriques d'accueil du centre établies à 2.000 places pédagogiques, a-t-il précisé. Le centre, dont la nomenclature de formation prévoit une série de filières d'enseignement ver-

sées dans six domaines de la science et du savoir, ouvrira durant les prochains mois des études Master dans les filières de droit et sciences sociales, des sciences économiques et des sciences humaines, selon le même responsable.

Le centre «Nour Bachir» entreprend, en prévision de la prochaine rentrée universitaire, les préparatifs d'inscriptions universitaires et d'accueil des nouveaux bacheliers dans les meilleures conditions.

RELIZANE

Électricité et gaz: près de 640 millions de dinars d'impayés

Mahi Ahmed

La société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de Relizane indique que ses créances auprès de ses abonnés ont atteint la barre de 638 millions de dinars au mois de juin de l'année en cours. Presque la moitié des créances, autour de 325 millions de dinars, sont détenues auprès d'abonnés ordinaires. Ce montant trop élevé est lié, dit-on, à la hausse du prix de l'électricité et

du gaz entré en vigueur cette année. Les services de la SDO exhortent les citoyens à s'acquitter des charges de consommation de l'énergie électrique et du gaz avant que des coupures soient opérées pour les clients récalcitrants. Dans un bilan de la société, il est indiqué que les pertes enregistrées en 2015 étaient en hausse par rapport à 2014. Cette évolution des pertes due essentiellement aux fraudes et branchements illégitimes touche aux équilibres financiers

de la SDO. Les fraudeurs seront poursuivis.

Pар ailleurs, des efforts ont été déployés au cours de l'année 2015 pour l'extension du réseau électrique sur 110 kilomètres. De même, 71 postes DP ont été réalisés au cours de la même année. Quant au réseau du gaz de ville, il a été noté le renforcement de ce réseau avec des nouveaux branchements. Côté investissement, on enregistre une chute de quelque 25 % comparativement à 2014.

TISSEMSILT

Le gaz de ville pour plus de 1.300 foyers avant fin 2016

Pas moins de 1.375 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Tissemsilt avant la fin de l'année en cours, a annoncé mardi le directeur de l'énergie par intérim. Cette opération, inscrite dans le cadre du quinquennat précédent, ciblera 566 foyers dans la commune de Sidi Slimane, 248 à Sidi Boutouchent, 144 à Sidi Abed, 185 à Larbaa, 196 à Béni Lahcen et 180 à Béni Chaib, a souligné M. Ahmed Benazzedine dans un rapport présentant le dossier de l'énergie lors des travaux de la deuxième session de l'APW. Il a ajouté que le rythme des travaux de réalisation des réseaux de transport et de distribution d'une longueur de 130 km varie actuellement entre 25 et 88 pour cent. Par ailleurs, il est prévu le lancement des travaux de réalisation du réseau

de transport du gaz naturel à travers les communes de Sidi Lantri, Maacem et des villages de Sidi Mesbah, Ghezli dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, Sab Essemén (Maacem), Tamzalt (Lazharia), Ras El Mou (Sidi Abed) et Ounk (Theinet El Had), a précisé le même responsable, indiquant que ces projets sont en phase d'octroi temporaire du marché. S'agissant du projet de raccordement de la commune de Yousoufia qui accuse un retard, M. Benazzedine a souligné que l'étude a été achevée pour le raccordement de cette région de la commune de Bordj Emir Khaled (Ain Defla) au gaz de ville sur une distance de 26 km, sachant que ce marché est actuellement au niveau de la centrale de l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz.

K. Assia

TLEMCEN

Un gardien de prison retrouvé mort dans son domicile

Le corps sans vie d'un gardien de prison a été découvert, vendredi, dans un état de décomposition avancée à l'intérieur de son domicile situé au centre-ville de Sabra dans la wilaya de Tlemcen, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Le défunt était âgé de 43 ans. Aussitôt l'information parvenue aux services de la gendarmerie de Sabra, une équipe a été dépêchée sur les lieux et le corps de la victime a été déposé à la morgue de Maghnia. Une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade de la gendarmerie de Sabra afin de déterminer les circonstances exactes de ce décès.

K. Assia

AÏN-TEMOUCHENT

Des renforts pour l'hémodialyse

Mohamed Bensafi

Bonne nouvelle pour les malades souffrant d'insuffisance rénale. Le service néphrologie de l'hôpital «Ahmed Medeghri» d'Aïn-Temouchent enregistre un renforcement sur le plan de l'équipement. En effet, il vient, dans le cadre du programme national de santé, de se doter de nouveaux générateurs de dialyse, apprend-on. Il s'agit en fait de trois générateurs d'hémodialyse destinés au service néphrologie pour la prise en charge des patients touchés par l'insuffisance rénale chronique (IRC). Cette nouvelle acquisition, qui a coûté 11 millions de dinars au Trésor public, s'ajoute à l'acquisition de lits à 5 positions, ce qui permettra de soulager un tant soit peu la souffrance des malades souffrant d'insuffisance rénale chronique qui étaient par le

passé obligés de se rendre dans un autre centre de dialyse pour leur prise en charge.

Le développement de ce secteur et l'amélioration des prestations de soins offertes aux citoyens, notamment les plus vulnérables d'entre eux, apparaissent comme une priorité pour les autorités de la wilaya. Notons que cet établissement hospitalier prend aujourd'hui en charge pas moins de 108 malades provenant de la wilaya et même des wilayas limitrophes, avec au moins une séance par jour. Par ailleurs, une autre source a fait état d'une prochaine acquisition d'un lithotriteur (ou lithotripteur) extracorporel, un appareil permettant la pulvérisation et l'élimination par les voies naturelles de calculs (réunion de substances formant un amas pierreux) par l'émission d'ondes de choc (ultra sons).

Saisie de psychotropes, un pharmacien arrêté

Un homme de 36 ans a été arrêté par les éléments de la BRI relevant de la sûreté de la wilaya d'Aïn-Temouchent pour détention et commercialisation de psychotropes, indique un communiqué de la sûreté de wilaya. Suite à des informations parvenues aux dits services signalant la présence d'un individu qui s'adonnait à cette forme de commerce illicite au milieu des jeunes des cités, une enquête a été ouverte. Les policiers ont réussi à l'interroger en possession de 237 comprimés psychotropes, une petite quantité

Mohamed Bensafi

de drogue et une somme d'argent. Les investigations entreprises par les policiers enquêteurs ont révélé que le mis en cause «s'approvisionnait» de ces substances sans ordonnance médicale auprès d'un pharmacien établi dans la commune de Sidi-Benadda (05 km à l'ouest d'Aïn-Temouchent) qui a été arrêté aussi, ajoute-t-on dans le même communiqué. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn-Temouchent, les deux mis en cause ont été placés en détention.

MOSTAGANEM

Il se suicide après son échec au BEM

K. Assia

Un jeune de 15 ans a été retrouvé mort pendu non loin du domicile parental situé dans la commune de Aïn Sidi Chrif dans la wilaya de Mostaganem, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Le corps de la victime a été

découvert, lundi, dans une forêt près du domicile familial. Selon la même source, la victime s'est donnée la mort suite à son échec à l'examen du BEM.

Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital de Mostaganem et une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade de la gendarmerie de Mesra.

TÉNÈS

Des enfants de Mascara en vacances au bord de la mer

Bencherki Otsmane

Un premier contingent de 250 enfants âgés entre 6 et 14 ans, dont près d'une trentaine de filles, provenant de la wilaya de Mascara séjournent depuis samedi 18 juin au centre de colonies de vacances de l'ANALJ (Agence nationale des activités et loisirs des jeunes) d'Oued-Gséb situé à la périphérie de la ville de Ténès. Ces colons, qui vont certainement profiter de la grande bleue en sus des visites programmées pour découvrir les vestiges et les sites paradisiaques que recèle l'antique Carténa (Ténès) jusqu'au 2 juillet prochain, seront suivis par deux autres contingents de 250 jeunes chacun, issus de la même wilaya (Mascara) pour un séjour de 15 jours chacune.

Jours. Selon M. Boukhrouba Ahmed, directeur du centre de colonies de vacances de Oued-Gséb, « le centre dispose de toutes les commodités nécessaires et indispensables qui permettent aux jeunes enfants de passer d'agréables moments, notamment à travers les sorties vers la mer ou des visites touristiques de la région ». Quant à l'encadrement des colons, notre interlocuteur précisera que « la quarantaine d'animateurs retenus en la circonstance ont dans leur majorité une expérience assez longue dans le domaine pour mener à bien leur mission ». Le centre de colonies de vacances de Ténès accueillera, au cours de cet été 2016, plus de 1.250 enfants répartis en session de 15 jours chacune.

EL-TARF

Deux candidats au bac, pris en flagrant délit de fraude, exclus

A. Ouelaa

Deux candidats au bac, au troisième jour des examens consacrés à l'épreuve de philo, au niveau du centre d'examen d'El-Tarf, ont été pris en flagrant délit de fraude par les surveillants, et ont cherché par tous les moyens à nier les faits qui leur sont reprochés.

En effet, les candidats qui étaient en possession de bouts de papiers communément appelés «h'rouze», avant de passer à l'acte, ont été rappelés à l'ordre par les surveillants et sérieusement avertis sur les conséquences de leurs actes au cas où ils

tentaient de copier. Ce qui fut fait et les surveillants de faire leur travail en signalant ce cas de figure au chef de centre par un rapport détaillé.

Chose que n'ont pas voulu entendre de cette oreille les deux candidats mis en cause, conscients des sanctions auxquelles ils s'exposent. D'où une agitation et une farouche opposition à leur exclusion de cette épreuve à travers laquelle les mis en cause ont cherché à perturber le déroulement de cette épreuve allant même jusqu'à ameuter leurs amis afin de bloquer la RN84A qui passe à côté de ce lycée où se déroulent les épreuves du bac. Et

c'était sans compter sur la vigilance des uns et des autres dont M. Djillani Azzeddine, le directeur de l'éducation, qui s'est déplacé sur les lieux pour calmer les esprits, assurer et rassurer ceux qui veillaient à l'encadrement et au bon déroulement de cet examen dont le déroulement à travers les autres centres se déroule sans problèmes, comme a tenu à nous le préciser le DE de la wilaya d'El-Tarf. Enfin, les parents de ces deux indécents candidats au bac ont fait le déplacement au chef-lieu de wilaya pour défendre le cas de leurs enfants auprès de la direction de l'éducation.

DRÉAN

Troubles à l'ordre public : 6 mandats de dépôt

A. Ouelaa

Le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan a placé en fin d'après-midi de mardi dernier, six personnes sous mandat de dépôt pour agressions et troubles à l'ordre public alors que sept autres ont

été placées sous contrôle judiciaire. Les mis en cause, originaires de Annaba et de Dréan, étaient impliqués dans les affrontements survenus dans la nuit du samedi à dimanche dernier, avec usage d'armes blanches, gros bâtons et gourdins et ont semé une véritable

psychose parmi les paisibles citoyens, les commerçants et les automobilistes, ce qui a généré une panique indescriptible. Dans le sillage de cette bataille rangée entre bandes rivales, des portables ont été subtilisés à plusieurs personnes et les chaises et les tables d'un café ont été saccagées.

TÉBESSA

Saisie de 5.500 cartouches de cigarettes

Ali Chabana

Selon des informations obtenues par la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tébessa, un véhicule utilitaire suspect

circulait sur la RN 10 à destination de Tébessa. Aussitôt avertis, les policiers intervinrent, mais le conducteur du véhicule en question manifesta son refus d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. Finalement, le véhicule fut immobilisé et minutieusement fouillé,

à l'intérieur duquel les policiers découvrirent une quantité de tabac, soit 5.500 cartouches de cigarettes destinées à la contrebande. Le chauffeur âgé de 42 ans a été arrêté et sera déféré devant la justice, a-t-on appris de source sécuritaire.

BLIDA

L'autoroute Chiffa-Berrouaghia en bonne voie

Tahar Mansour

Afin de se rendre compte de visu sur l'avancement des travaux de réalisation de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia, qui revêt une importance économique stratégique selon ses déclarations, le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Boudjemaïa Talaï, s'est rendu avant-hier mardi à Blida puis à Médéa.

Cette autoroute, d'un linéaire de 53 km, connaît un taux d'avancement global de 56% et plusieurs tronçons sont déjà réceptionnés, dont celui de plus de deux kilomètres à Sidi El Madani dans la wilaya de Blida et d'autres dans la wilaya de Médéa. Les deux plus longs tunnels du pays, dépassant les deux kilomètres de long chacun, connaissent un taux de réalisation appréciable et seront ré-

ceptionnés, selon les responsables du projet, au plus tard durant le 1^{er} trimestre 2017.

Cet ouvrage, faisant partie de l'autoroute Nord-Sud, permettra de relier le nord au sud de l'Algérie et, de là, les pays africains, constituant ainsi une opportunité économique de grande valeur pour l'Algérie, d'autant plus qu'elle sera reliée au nouveau port de Cherchell, et permettrait donc de transporter près d'un million de tonnes de marchandises à partir de ce port vers les pays africains. Avec la réalisation de 32 viaducs et 2 tunnels de plus de 2 km chacun, l'autoroute Chiffa-Berrouaghia coûtera 1.200 milliards de DA à l'Algérie, après les nombreuses réévaluations à cause de la nature très accidentée de la région traversée. Elle devrait être réceptionnée en en-

tier à la fin de l'année 2017 et constituerait un fleuron de l'économie nationale de par les potentialités qu'elle dégagera en matière de transport de marchandises, transport qui sera assuré beaucoup plus rapidement que par les voies maritime ou aérienne. Lors de sa visite sur le terrain, le ministre a insisté sur la formation des étudiants du secteur des travaux publics afin qu'ils acquièrent des connaissances sur le terrain, en Algérie, sans avoir à se déplacer à l'étranger. Il rappelle que quelque 210 étudiants de l'Ecole nationale des BTP de Kouba et de l'université de Bab Ezzouar ont déjà bénéficié d'une formation sur le site. Enfin, M. Talaï n'a pas manqué d'inciter les responsables du projet à intégrer un bon système d'aération des deux tunnels afin d'éviter tout incident.

ALGER

Drogue, armes prohibées et agressions : plus de 450 personnes arrêtées

456 personnes impliquées dans diverses affaires dont la possession et la consommation de drogue et de psychotropes et le port d'armes prohibées, ont été arrêtées durant la première semaine du mois de ramadhan par les services de la sûreté d'Alger qui ont également saisi plus de 38 kg de kif traité. Selon un communiqué des services de sûreté de la wilaya d'Alger, 483 affaires ont été traitées durant la première semaine du mois de ramadhan et 456 personnes présumées ont été arrêtées et présentées devant les juridictions compétentes, dont 246 personnes impliquées dans des affaires de possession et de consommation de drogues et de psychotropes, 43 personnes pour port d'armes blanches prohibées et 149 autres dans des affaires diverses. 23 affaires liées à l'atteinte aux biens et 103 af-

faires d'atteinte aux personnes dont un meurtre, ont été également traitées, selon le communiqué ajoutant qu'une affaire d'atteinte à la famille et aux bons mœurs, 85 autres affaires d'atteinte aux biens publics et 12 affaires liées au crime économique et financier, ont été également traitées.

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 43 affaires auxquelles sont impliquées 43 présumés qui ont été présentés devant la justice. Le bilan fait état également de traitement de 259 affaires auxquelles sont impliquées 264 personnes. Dans ce cadre, les services de police ont saisi 38,301 kg de kif traité et 406 comprimés psychotropes. Dans le cadre de ses activités de contrôle, les mêmes services ont effectué durant la même période 28 opérations de contrôle des activités commerciales

et procédé à la prise de 62 décisions de fermeture. Concernant la sécurité routière, la même source relève que 2.717 infractions du code de la route ont été enregistrées par les mêmes services qui ont procédé à 701 retraits de permis de conduire. 17 accidents de la route ont été enregistrés faisant 1 mort et 15 blessés durant la même période.

Les services d'ordre public ont effectué également 23 opérations de maintien d'ordre et transféré 58 sans-abri aux centres d'accueil.

Dans le domaine de la protection de l'urbanisme et de l'environnement, les mêmes services ont effectué deux opérations de démolition. 9.866 appels téléphoniques ont été enregistrés sur le numéro vert et le numéro d'urgence (17), conclut le communiqué.

BOUMERDÈS

Le tourisme veut mieux faire

O. M.

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelawahab Nouri, a relevé avant-hier à partir de Boumerdès que le secteur du tourisme, qui reste un des secteurs les plus porteurs de richesse pour l'avenir, doit revenir aux vrais professionnels et que l'Etat mettra tout en œuvre pour récupérer les centaines d'hectares se trouvant entre les mains d'opportunistes depuis plus d'une décennie, bloquant ainsi la relance du secteur et le développement de la région. Faisant le constat du secteur de l'artisanat qui a enregistré localement un certain déclin faute de structures adéquates, le ministre a insisté sur la création d'espaces afin de mettre en valeur ce potentiel artisanal existant dont nos régions sont fières et amorcer un retour aux sources de la création dont fait preuve durant des décennies la wilaya et ses environs. A ce sujet, les trois projets de maisons de l'artisanat prévues au chef-lieu de la wilaya (inscrits en 2008) à Dellys et Bordj Ménaïel n'ont pas encore vu le jour. Visitant le centre de l'artisanat et des métiers de la ville de Dellys dont le taux d'avancement est estimé actuellement à 50%, doté d'une enveloppe de 60 millions de DA, au titre du programme de développement 2013, M. Nouri a insisté sur le respect des délais de livraison afin de mettre les lieux à la disposition des artisans. Enfin, la réception, dans les jours à

ALGER

La fête de la musique célébrée dans les rues

Un spectacle musical de rue, revisitant des classiques de la musique maghrébine en plus d'une scène ouverte aux musiques contemporaines, ont été animés mardi soir à l'esplanade de la Grande-Poste à Alger par les groupes «Casbah Groove» et «Freeklane» à l'occasion de la fête de la musique. Organisée par la commune d'Alger-centre en partenariat avec l'Institut français d'Alger (Ifa), cette seconde édition algéroise de la fête de la musique, célébrée le 21 juin de chaque année, a attiré plus de 3.000 personnes pour quatre heures de spectacle au cœur de la ville, en présence de l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié. Menés par le chanteur à la voix douce et mélancolique, Salah Gaoua, les «Casbah Groove» ont proposé au public un voyage dans les répertoires de grandes figures de la musique algérienne remontant jusqu'aux années 1930 dont Line Monty, Lili Boniche, Salim Halali ou encore Blond Blond. Accompagné, entre autres, du célèbre percussionniste Rabah Khalifa, également très apprécié pour ses istikbar et son timbre de voix, de Kheireddine Kati au mandole, et de Caroline Cuzin au violon, Salah Gaoua a également revisité des succès de Hadj M'hamed El Anka et Cheikh El Hasnaoui.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 ramadhan 1437

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 03h37 | Dohr 12h51 | Assar 16h41 | Maghreb 20h12 | Icha 21h53 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



ANNONCES CLASSÉES



MOSTA - Kharouba 600 Loggs : A.V. Appart F4 - RDC - Sup. 90 m² - 2 façades - Acté - Tél : 0549.47.61.17

Loue Appart F3 meublé - 2ème étage Front de mer vue sur mer - Prix offert 7 U + A.V. Appart F3. Rue de la Paix - Prix offert : 650 U - Tél : 0557.57.13.82

RELIZANE : Loue Appartement F3 - Convent pour Médecin ou Habitation - 1er étage - Tél : 0557.57.13.82

A vendre des Appartements : F4 1er à Akid Lotfi + F2 2ème aux Pyramides USTO + F3 à Boudjemaa + Location des F3 à Millénium - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

Ag. Immo. ABDOU, N° 0550.52.96.46 - Loue : F2 meublé à Akid 4ème + F3 meublé à Michelet 4ème + F3 Lauriers Roses 4ème + F4 à marché Michelet 1er + local à Pt/Jour 100 m² + Local à B. El Djer 140 m² + Local à Haï El-Louz 100 m²

Vds à MOSTA F3. Sup. 60 m². Acté. 1er étage. Refait à neuf. Kharouba Cité 600 Logements à côté de l'université. Vue sur mer. Idéal pour Habitation, Profession libérale médicale - Tél : 0771.04.29.33 - 0558.04.58.71

Loue à MOSTA : F4 - 4ème étage - équipé - pour les mois de Juillet et Août - Tél : 0558.04.58.71

A vendre ou Echange Appart 3 Pièces - Cuisine - Bien entretenu (2 façades) - 1er étage sis à la Cité des Amandiers - ORAN - Mobile : 0777.07.20.33

A vendre F3 refait à neuf. 73,5 m². 2 façades. 3ème étage avec Ascenseur. Acte définitif. En face Hasnaoui. Haï El-Yasmine 2. Es-Salem. Prix 850 à négocier - Tél : 0793.02.44.97

Studio à louer 1er étage en face Hasnaoui. 32 m². Prix 2 U + F3 Bd Mascara. Prix 3 U + F2 Amandiers 2ème étage. Prix 2,4 U. Avance 6 mois - Tél : 0541.65.53.04

Loue : F2. 2ème étage Victor-Hugo (La CIA) ORAN. Vide. Prix 22 U. Une Année + F2. 3ème étage à Hammam Bouhadjar (W. TEMOUCHENT) (meublé), pour Vacances Juillet - Août. Prix 850 U - Tél : 0775.89.05.86

AG. ROMAYSSA - Vend : F3 - F4 Seddikia / F3 - F4 - F5 Akid / F3 - F4 Yasmine / F3 USTO fin / F4 USTO-HLM - Tél : 0560.88.20.46 - 0773.06.88.43

Vends Appartement F4 Cité les Pyramides - 4ème étage - Libre de suite - Tél : 0560.06.10.87

ORAN-Centre : Loue pour la saison estivale un F3 meublé et équipé - Libre de suite - Accepte même courte durée (parking gardé) - Tél : 0667.41.75.91

A vendre un joli F2 de 50 m² - Refait à neuf - Au premier étage vieux bâti Boulevard Vauchez - St-Eugène - ORAN - Tél : 0667.42.57.12

PARIS - Lou Studio proche République 15 m². Entièrement équipé - 4ème étage du 3 au 31 Juillet - Tél : 0541.69.06.52

A vendre grand F2 - 70 m² - Bd Adda Benabdala - ORAN - Au 1er étage. Refait entièrement à neuf. Toutes commodités. Excellent état - à voir - prix après visite - Tél : 0557.75.18.79

A louer pour saison estivale Appartement F3 à Bir El-Djir - ORAN - Pour plus de détails appeler le : 0559.34.84.77

Loue des beaux Apps F2 et F4 équipés dans la Résidence Cherine avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna... etc.) à Paradis-plage - Comiche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

Partic. loue F3 Niv. Villa P/d/jour + Vend F3 RDC + garage entrée individuelle, excellent voisinage, pour Habitat. ou Prof. Libérale. Le tout à Point du Jour ORAN + Loue Duplex F4 Haï Yasmine face café Dubai 2ème et 3ème étage. Toutes commodités - Tél : 0774.57.46.33

Vente sur plan Résidence El Mass haut standing - F2, F3, F4, F5 en face l'université de Belgaïd - ORAN + Locaux commerciaux - Possibilité de crédit bancaire - Appellez : 0554.14.98.15 - 041.42.84.23

Vente sur plan Résidence Jade à Belgaïd, vue sur mer, Haut standing : F3, F4 + Locaux commerciaux - Possibilité de crédit bancaire - Appellez : 0554.14.98.15 - 041.42.84.23

Vends F5 - 200 m² - 2 façades - Haut standing. Type haussmannien + toutes commodités (C-Ville ORAN) - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22

Loue à Cap Falcon (Aïn El-Turck) durant saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

A louer : T4 à Mobilart meublé luxe Tour B + Appart T4 Tour D vide très bien + Tour B T4 usage Bureau ou Habitation 1er étage, 2ème étage + F4 Résidence Hassan Belle Vue de 180 m² équipé luxe - Tél : 0552.38.71.79

Loue : F1 Miramar 2ème (2U) - F3 centre-ville 3ème (3U) - F4 meublé centre-ville 3ème (6,5 U) - Villa Bousuisse (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

Loue : F4 sans meubles Promotion Eden Bel Air avec parking sous-sol. Prix 8 Millions + F3 meublé lycee Lofti immeuble de Station d'essen-ce pour 8 Millions le mois - Tél : 0661.20.08.90

A vendre bel Appartement F4 situé au centre-ville (Vieille Mosquée) à côté consulat de France - Sup. 93 m² - Deux façades - Vue sur Front de mer - 3ème étage avec Ascenseur - Tél : 0771.50.97.50

A louer : F3 chez Hasnaoui neuf + F3 équipée Akid Lofti en face Palais des Congrès + Appart F3 à Fernandville + F3 USTO Cosider + F3 équipée Haï Yasmine côté 4ème Périmérique - Tél : 0552.38.71.79

Loue F3 Maraval 3 U + 2 F2 - Loue Boulang. Ekrmühl 2 U/mois - F3 - F5 Larbi Ben M'hidi 3,5 U - 4,5 U - F4 Hôp. militaire 4,5 U - F3 pour 6 mois 2 U - Vds Niv. Villa Pt du Jour 20 - HOU-HOU : 041.21.07.96 - 0555.444.41.12

Vends F3. 80 m². 2 Faç. 3ème étage. Cité calme & clôturée. Jardin. Parc pour enfants & Parking gardé H24. Ecole. CEM & Lycée juste à côté. Cité des Frères Benzaïda - Zitoune à proximité de la Station Bahia - Tél : 0658.13.99.08

A louer à Alicante en Espagne : Appartement F4 meublé 2ème étage, équipé, toutes commodités - Contacter au numéro : 0556.91.56.05

Vends / Location un F4 - 3ème étage - 120 m² - Sis fin Boulevard Millennium (Bleus) - Pour plus de détails, Tél : 0542.38.59.67

A louer un Appartement neuf F3 - 4ème étage Haï Felouaoui rond-point El Bahia - Contacter : 0776.48.50.46 ou 0698.65.85.66

Dans une Résidence avec jardin jour et nuit : Vends F3 au 2ème étage. Refait à 100% plus garage (1 V) individuel en face Promoteur Hasnaoui Haï El Yasmine (2) - Tél : 0772.22.86.92

Vente 2 Appartements F3 - 8ème étage avec Ascenseur - Prix : 620 U - Tél : 0770.65.55.01 - 0556.86.64.18

Vends Appart F3 à Haï Yasmine - ORAN - Sup. 73 m² - 1er étage - P.D. : 850 M. Négociable - Tél : 0540.90.83.23 - 0776.35.01.09

Loue 2 F3 meublés pour vacances - 10 Millions/mois : 1er étage AADL CNEP + 5ème étage USTO - Toutes commodités - Tél : 0550.540.880 / 0770.180.189

Vente des Apps à Belgaid : F2 - F3 - F4 - F5 Promotionnels (Résidence) 11 U/m² versement 15% - Vends des F3 : 1er, 2ème et 3ème (par Tranche) Fin Projet 2017 - Tél : 0770.65.65.51 - 0556.86.64.18

Vends : F4. 1^{ère} étg. 128 m². 2 Faç. à Plateau en face café Nadja. Hab. ou Prof. L. P. : 1250 - F2 RDC élevé à Victor Hugo - F3. 2^{ème} étg. à Carteaux. 550 U. Salon (Prix de Vente) - F3. 3^{ème} étg. à Gambetta 3 Faç. 850 U - Tél : 0770.65.65.51 - 0556.86.64.18

VenteAppartement F4 - Sup. 99,00 m² à ORAN HLM Cité 1245 Bt 444 - 2ème étage - Libre de suite - Tél : 0793.08.39.64 - 0665.60.50.66

A vendre F3 - Acté - 67 m² - R.D.C. - Double façade - Refait à neuf + Cour 30 m² - Convient Fonction libérale - Choupat - Tél : 0557.18.53.44

Vends / Location un F4 - 3ème étage - 120 m² - situé fin Boulevard Millennium (Les Bleus) - Pour plus de détails : 0542.38.59.67

Vends : 10 Apparts Haut Standing d'une surface de 135 m² (Une Résidence avec Parking - Ascenseur et toutes Commodités) situés au Point du Jour - ORAN - Tél : 0550.483.430 - 0555.490.081

Loue 3 Appartements équipés à Bousfer-plage à 70 m de la plage - Bien aménagé - Pour les mois de Juillet et Août - Tél : 0558.03.30.17

Vends Logt 76 m² - 5^{ème} étage - 02 Façades + 02 Ascenseurs - Cité clôturée : Haï Es-Salam - ORAN - Tél : 0555.09.46.85

A vendre ou Echange Appart F3 à Hay El-Yasmine. 80 m² - 8^{ème} étage avec Ascenseur. Refait à neuf de luxe - Acté - Echange contre F4 plus complément - Tél : 0555.62.04.23 - à partir de Mid 12 H

Vends Appartement 88 mètres carrés - Vue sur mer - Cité Bel Air - Prix offert : 11 Millions DA - Téléphoner au : 0799.50.54.50 - 0555.61.68.82

Vente : 2 x F3, 7^{ème} étg. Prom. de Vente 800 U à Haï Salem - F2, 60 m² Haï Chouhada 2^{ème} étg. 730 U - 2 x F4 sup. 106 m² à El-Kerma (LSP et 1^{ère} Main). P : 800 U - Vente sur plan F3. 80 m² Yasmine 2 côté Hasnaoui : 650 U - Tél : 0770.65.65.51 - 0556.86.64.18

Vente sur plan : F2 - F3 - F4 - F5 en face de l'université de Belgaïd - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appellez au : 041.42.84.23 - 0554.14.98.13

Loue petit Immeuble composé de 2 étages avec 4 Apparts (T3) - Eau - Elect. - Gaz de ville - Avez parking clôturé pour 6 Voit. - Bonne situation avec vue sur 03 façades, juxtaposé à la Sûreté de Daïra de Baraki - ALGER - Tél : 0697.12.47.13

A vendre un grand F2 de 68 m² à Haï Yasmine 2. Libre de suite (Safia), 3 façades. 4ème étage d'un immeuble de 5 étages dans une cité calme et sécurisée - Tél: 0675.68.56.15

Vends pour Investisseur : Maison de 300 m² RC + 1 située dans le marché de Ain El Turk avec 4 Locaux + Douche publique + Local de 25 m² mitoyen avec la SEOR - Prix après visite - Tél : 0550.61.75.23 ou 0553.57.84.61

A vendre Villa 300 m². 160 m² Bâti à 4ème Périmérique parallèle, avec Chauffage central + 4 Chambres. Salons, Cuisine, Grand Jardin. Garage 3 voitures - Tél : 0555.11.71.13

CANASTEL en plein Bd : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Vends Villa (Immeuble) composée de 03 Apparts F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard. - N° Tél : 0796.55.79.30 - à bon prix

Loue Villa 400 m² - R+2 - Dépot 300 m² - à Bir El-Djir 14 Coopérative - Convent Siège Société - Ecole - Clinique... etc. - P.D : 18 M - Tél : 0553.80.77.52

A vendre Maison de Maître à Maraval 340 m². 14 de Faç. avec 12 Cabines douche publique + Salon de coiffure. Prix demandé 8 Milliards. Endroit commercial - Tél : 0541.65.53.54

A louer à MARS EL-HADJADJ pour saison estivale : Villa meublée ou à vendre (100 m de la plage) - Tél : 0556.52.76.79

A vendre Villa à GDYEL près de la piscine - RDC + Jardin - Superficie 200 m² - 1 façade - Mobile : 0793.85.71.87 - ORAN

A louer Villa bien située à Boutelis Cité 200 villas CNEP. R+1. 5 Pcs. SDB. Douche, Gde Cuisine, 3 Gde Pcs + 1 Cour. Accès sur la terrasse. Bien ensoleillée - Contacter le N° 0774.35.40.44 - Interméd. s'abstenir

A vendre Villa R+2 avec grand Garage pour 8 voitures - 1er et 2ème étage - Finis 100% + Jardin - près de la mosquée Abou Bakr Essedik - CANASTEL - Tél : 0553.78.71.53

Loue Rez-de-chaussée d'une Villa : 1 grand Salon + 1 Chambre + 1 Cuisine + Toilettes + Garage 2 voitures. Cour. Endroit sécurisé, calme. Cité Policière - Tél : 0559.50.95.56

Vends Villa R+1 (223 m²) Pépinrière Moustakbel III - Bir El Djir - ORAN : Salon + Salle à manger + 5 Pièces - Tél : 0540.99.87.80

Vends Maison de Maître 400 m² à Brédia - Boutelis ou Echange contre F3 à ORAN - Vends Villa à Bernandville Traversa. Sup. 220 m², finie à 80%. P : 4 MDS - Tél : 0770.65.65.51 - 0556.86.64.18

Mon petit bonhomme devient grand ! C'est avec une immense fierté que nous, famille LARAIQUE, félicitons notre rayon de soleil

Mehdi BENABDALLAH pour l'obtention de son examen de

TERRAINS

■ A.V. Terrains : 240 m², 12 m F. Coop. 119 Bir Dij + 140 m² la Poste Belgaïd + 1.200 m² F. + 250 m² Nakha Canastel + 320 m² Canastel - Tél : 0795.02.70.10

■ A vendre des Terrains : 240 m² à Bir El-Djir + 150 m² à Belgaïd + 200 m² à Fermanville + 260 m² à La Lofa + 240 m² à Canastel... Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■ Vends Terrain - Acté + L.F. - Sup. 5.500 m². 2 F. - Zone Ind. Senia (bien situé) + Vends Dépôt couvert (bonne charpente) à Hassi El-Ghella Zone d'Activité - Mobile : 0560.27.21.07

■ Vds à 25 Km de MOSTA, Douar Ghouzia, idéal pour Habitation / à 4 Km de la plage Bosquet : Terrain clôturé. Sup. 160 m² / 350 m² avec carrière, clôture - Tél : 0558.04.58.71 - Pas d'intermédiaire

■ A vendre un Lot de Terrain à BC7 (Haï Haïchem) Boulétis à 25 min d'Oran - Sup. 187 m² - Acté + 65 m² en plus + Plate-forme + Entourage et Portail - Façade 25 m - P.O. : 27.000 DA/m² - Tél : 0675.39.61.50

■ Vends ou Echange Lot Terrain Promotional 1.500 m² contre un grand Local Centre-ville + complément - Etude toutes propositions - AG. BENSAÏD : 04, Rue Med Khemisti - ORAN - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ A vendre : Terrain au Vieux Canastel 500 m² deux façades + Terrain à Senia-Ville de 1.500 m² deux façades - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends Terrain à Coop. Karama (en face la Salle des fêtes Cristal) - 2 façades - 187,5 m² (12,5 m x 15 m) - Bien situé - Sans vis-à-vis - Tél : 0770.36.36.05

■ Vends Lot de Terrain - Acté - Viabilisé - 305 m² - 1 Façade de 12 m! - Bon voisinage - Bon quartier : Haï El-Louz - Sidi El-Bachir - Bir El Djir - Tél : 0559.04.88.87

LOCAUX

■ Affaire - Vds Local à Maraval 45 m². Acté. Fonds 250 U ferme - Loue F2 : Plateau - Ec-kmühl - Boulanger 2 U - F2 Hay Yasmine 2 U - F3. F5.L. Ben M'hidi 3,5 U - 4 U - F4 Hôp. militaire 4,5 U - HOUHOU - 041.21.07.96 - 0555.444.172

■ Mets en Location : Supérette 280 m² à Fernandville - Opérationnelle - Contacter : 0551.15.90.63

■ Vends Local à SALAMANDRE - Sup. 65 m² - 2 Entrées vitrées ; 2 Rideaux métalliques - Alarme et Caméra de surveillance à distance. Très bien aménagé - Tél : 0771.40.35.37

■ Cherche Location Camionnette Frigo HEIFI ou autre à ORAN - Contact : 0560.22.49.97

■ Je mets en vente un Dépôt de 154 m² situé à Saint Eugène (l'Hippodrome) - Pour plus d'info, veuillez contacter : 0560.62.33.80

■ Loue T. beau Local 70 m² avec sanitaires près de nouvelle polyclinique GDYEL pour Médecin - Radiologue - Pharmacien... Prix 60.000/mois - Tél : 0782.46.66.61

PENSÉE



Déjà cinq ans,
24 Juin 2011 - 24
Juin 2016, tu
nous as quittés
subitement. Les
jours passent et
tu es toujours
présent dans nos pensées et nos
cœurs à jamais. Ta femme et enfants
te rendent un grand hommage

Mr CHEIKH BEN AMAR
On demande à tous ceux qui t'ont
connu et aimé d'avoir une pieuse
pensée pour toi.

A Dieu nous appartenons et à Lui
nous retournons.

Repose en paix pour l'éternité.
Ta famille de France et d'Algérie

PENSÉE



A la mémoire
de mon cher et
regretté père
et grand-père
CHEARRAK
Ahmed
décédé le 24 Juin 2015,
laissant un grand vide que
personne ne pourra combler.
Nous demandons à tous ceux
qui l'ont connu d'avoir une
pieuse pensée en sa mémoire.

إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE



PENSÉE

Le 23 Juin 2015
**MEGHERBI
Mohammed
Badr Eddine**
a été rappelé
par Le Créateur
à l'âge de 44 ans. Il est et
restera toujours dans nos
cœurs. Que ceux qui l'ont connu
et aimé aient une pieuse pensée
pour lui et récitent la FATIHA à
sa mémoire.
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant,
lui accorder Sa Sainte
Miséricorde et l'accueillir en Son
Vaste Paradis. ALLAH Yerhmak
ya Mohammed.
Tes parents

PENSÉE

Le 23 Juin 2015
**CHABANE
BOUABELLAH**
qui nous a
quittés le 24/
06/1994 - La
famille CHABANE, son épouse,
ses filles et son neveu
demandent à tous ceux qui l'ont
connu et côtoyé d'avoir une
pieuse pensée en sa mémoire.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, lui
accorde Sa Sainte Miséricorde
et l'accueille en Son Vaste
Paradis.

Ton neveu Mohammed
CHABANE

S / PRV. cherche

Assistante de Direction ou Commerciale ayant expérience dans
le domaine médical ; sérieuse, motivée.

Veuillez envoyer vos CV sur ad-mail : (recrut31job@gmail.com)

HYDRA VOYAGES



Prague, Vienne, Venise

Plus une croisière en Méditerranée avec
escales en Croatie, en Grèce et en Turquie Du
14 au 30 Juillet 2016 540 000 DA

12 Rue Sidi Yahia Hydra Alger Licence N°: 07/874
www.hydravoyages.com Tel : 021 43 56 48/50

Programme été 2016

- Japon Osaka, Kyoto, Kanazawa, Shirakawago, akayama,
Hakone, Tokyo. Du 05 au 16 Août 570 000 DA

- Croisière Japon Corée Du 11au 24 Août 685 000 DA

**SARL MERISSANE PROMOTION
IMMOBILIÈRE**
35, Rue A Secteur D Bordj Bou Arreridj

Mise en demeure N° 02

L'Entreprise SARL ABI WAR, domiciliée à cité Bouhali N° 01 Bordj Ghedir Wilaya de Bordj Bou Arreridj, représentée par le gérant, Monsieur Boulaouad Kamel, titulaire du marché relatif à la réalisation de 48 logements collectifs promotionnels à la ville de BBA : Bloc A1 (R+10), Bloc B1 (R+7), Bloc G (R+1), Bloc H (R+1), Bloc I (R+1) - lots gros œuvres (béton armé : infrastructure + superstructure). Vu la négligence du chantier abandonné depuis 06 mois, ce qui a causé un grand préjudice pour la SARL MERISSANE PROMOTION IMMOBILIÈRE, par la faute de la SARLABI WAR, Est mise en demeure pour reprendre les travaux au chantier du projet de réalisation cité ci-dessus dans un délai de 48 heures et doit procéder au coulage du plancher 10ème étage Niveau + 36,21 m du Bloc A1. Faute de quoi il sera fait application des mesures réglementaires.

Le Gérant

A VENDRE

1 PARC de 2600 m²

clôturé avec Hangar en

dur de 600 m² situé à

AÏN EL HADJAR -

TLEMCEN.

Prière prendre contact au

numéro : 05 41 41 57 45

A LOUER

PARC de 30 000 m² clô-
turé avec Abri de Poste
transfo situé à

EL HAMMOUL - ORAN à
10 mn de l'Aéroport ES
SENIA et à 20 mn du Port
d'ORAN. Location pour
une longue durée.
Prière prendre contact au
numéro : 05 41 41 57 45

SARL MOBICAM
Fabricant de Mobilier de Bureaux

MOBICAM
Fabricant de Mobilier de Bureaux

2402
2.4X1.2M

2- CARANTINE 2 ANS

19, av. Ouled Kabilia Salihia (en face CEM Tandjaoui) GAMBETTA ORAN
Tél & Fax: (041) 53 44 26 / (041) 53 26 94
Mob.: 0560.09.78.10 / 0554.19.03.99 / 0770.86.50.33 0560.09.78.14 / 0561.78.08.91 / 0560.09.78.16

e-mail : benallal.ahmed@ymail.com
site web : www.mobicam-dz.com

UN EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ & PRIX

Un programme pour «canaliser» les jeunes

A. Mallem

Lors d'une réunion, organisée hier au cabinet du wali et consacrée au programme de prise en charge des activités de l'enfance et de la jeunesse, pendant la saison estivale, lequel a débuté le 1^{er} juin en cours, M. Boumenkar, le chef du cabinet et représentant du wali de Constantine a estimé qu'à certains niveaux de la vie familiale, les parents algériens ont marqué leur absence, leur démission vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants. «Aussi, a-t-il ajouté, nous voulons à travers ce programme d'activités et de manifestations culturelles, sportives et de loisirs, au profit des jeunes des communautés et des quartiers, exigé par M. le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL), à travers son instruction n°5 du 8 mai 2016, parvenir à conjuguer, les efforts de tous les secteurs dont l'activité a un rapport avec les problèmes de l'enfance et la jeunesse».

Et d'indiquer que le programme en question comprend des activités et des manifestations culturelles, artistiques et sportives étaillées sur les trois mois de l'été et qui sera exécuté avec la participation active des secteurs de la Jeunesse et des Sports, la Culture, les Affaires religieuses, l'Education nationale, la Formation pro-

fessionnelle, le Tourisme, l'Environnement, les Forêts et les Associations de la société civile ainsi qu'avec la participation de Scouts musulmans algériens (SMA) et, bien entendu, les comités de quartiers qui doivent s'impliquer dans cette action d'envergure. Selon M. Boumenkar, le programme est élaboré par une commission de wilaya, et sera exécuté et suivi par des commissions de daïras et des communes qui y ont été installées. Il consiste en des activités diverses et est dominé par les activités sportives comme les tournois de quartiers dans toutes les disciplines, ainsi que les activités culturelles. L'objectif de ce programme est de protéger l'enfance et les mineurs des fléaux sociaux et de l'oisiveté, durant la période des vacances. Et faute d'occupations saines, ces jeunes se livrent à des activités non encadrées qui les exposent à des dangers divers, notamment le «danger moral» qui guette les mineurs, dans leur vie quotidienne», dira le chef de cabinet. Les représentants des communes et des secteurs sont intervenus, par la suite, pour donner lecture des programmes spécifiques d'activités élaborées à leur niveau et donner un avis intéressé sur l'application du programme global, élaboré au niveau de la wilaya, émettre des critiques et faire des observations pour son amélioration.

Réalisation de nouveaux établissements scolaires

Le défi de réceptionner les projets à la fin août sera-t-il tenu ?

Abdelkrim Zerzouri

Des sanctions contre un bureau d'études et un promoteur, déci-dées avant-hier lors d'une visite d'inspection sur les chantiers de construction d'établissements scolaires à Hammam Bouziane, ainsi que d'autres mesures disciplinaires contre un fonctionnaire de la sous-direction du contrôle financier, suspendu de ses fonctions pour négligence, menaces de retrait des certifications de qualification et inscription sur la liste «noire» des entrepreneurs qui ne respectent pas le cahier des charges, particulièrement les délais de réalisation.

La wilaya met les bouchées doubles afin d'être au rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire. Ces sorties hebdomadaires d'inspections menées par le SG de la wilaya ou le wali en présence des responsables de l'Education sur les chantiers de réalisation d'établissements scolaires reflètent toute la pression vécue par les autorités locales qui veulent procéder à la réception de tous les projets le 31 août 2016. Cette pression s'est automatiquement répercutée sur les bureaux d'études et les entreprises en charge des projets en question, mais est-ce une garantie pour que tout soit fin prêt le jour J ? Un véritable défi pour les autorités locales qui risquent de ne pas donner trop de satisfaction au final. Selon des sources proches du dossier, il est quasiment impossible de livrer à temps (31 août 2016) plusieurs établissements scolaires en cours de réalisation, notamment à la

nouvelle Ali-Mendjeli, où le besoin d'ouverture de nouvelles écoles primaires, CEM et lycées se fait très pressant, surtout après l'occupation récente de nouvelles Unités de Voisinages entières. «Il ne reste plus beaucoup de temps pour achever les travaux et on sait pertinemment que les mois de juillet et d'août ne sont pas pour arranger les choses, dans le sens d'une dynamique plus rapide des travaux», estiment nos sources.

Par ailleurs, il faut bien admettre que pour les entreprises, la réalisation d'établissements scolaires, les extensions de classes, la construction de cantines... ne sont pas de grosses affaires, financières s'entend, qui provoquent une compétition de haut niveau et attirent les meilleures du marché. Les entreprises performantes ne soumissionnent même pas dans ce genre de marchés, il n'y a que les petits entrepreneurs qui répondent à l'appel pour s'accrocher, tenter de faire du chemin dans ce métier avec des petites bricoles. Cet esprit n'est pas du tout encourageant pour miser sur une réception de tous les projets à la fin du mois d'août prochain. Même si elles donnent le maximum, la majorité n'arriveront pas à tenir la route pour être au rendez-vous le 31 août 2016, surtout pour les établissements scolaires en voie de réalisation de Ali-Mendjeli. C'est là justement tout le challenge, combler le déficit en infrastructures scolaires dont souffre la nouvelle ville Ali-Mendjeli, un déficit qui risque de s'accentuer gravement avec l'arrivée de milliers de nouveaux habitants.

Commerce

7 milliards de marchandises sans factures

Depuis le début du ramadan, un nombre total de 99 locaux commerciaux ont été proposés à la fermeture par les services de contrôle des prix et de la répression des fraudes de la direction du commerce (DC) de la wilaya de Constantine. Les mêmes services ont procédé à la saisie de trois tonnes de produits alimentaires d'une valeur globale de 160 millions de centimes, ainsi qu'à la rédaction de 361 procès-verbaux sur l'état et la qualité des marchandises et qui ont été transmis à la justice.

Concernant les pratiques commerciales, le nombre d'infractions constatées s'est élevé à 710 et ces infractions ont fait l'objet d'autant de procès-verbaux qui ont été adressés à la justice.

Toujours concernant les pratiques commerciales frauduleuses, les contrôleurs ont constaté que les cas de défauts de facturation et de registre de commerce relevés au niveau des commerces se sont élevés à plus de 70 millions de dinars, ou 7 milliards de centimes. Et le nombre de locaux qui ont été proposés à la fermeture s'est élevé à 92.

A. Mallem

Le renouvellement des structures de la FNTR se fait toujours attendre

A. Mallem

De nombreux retraités constantinois nous ont fait part de leur désarroi et de la situation inconfortable dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui sur le plan des pensions et dans le domaine de la préservation et la défense de leurs droits. Et pour exprimer ce désarroi, ils promettent de sortir dans la rue pour faire entendre leur voix. «Une pension érodée par l'inflation qui tend à réduire à néant notre pouvoir d'achat, une augmentation annuelle des pensions qui n'a pas dépassé 2,5% cette année et dont le versement demeure encore problématique, une représentation syndicale totalement absente. Avouez que notre situation n'est pas brillante», ont considéré les plaignants.

S'en prenant ensuite à la Fédération nationale des retraités (FNTR), ils se sont demandé qu'est-ce qu'ils font leurs représentants syndicaux. «Leur rôle n'est-il pas de défendre nos droits ?», ont-ils relevé. Il évoquent ensuite la situation du bureau de wilaya de la FNTR dont la commission provisoire qui le dirige depuis plusieurs années a vu son mandat expirer le 3 mai der-

nier, mais ses membres n'en continuent pas moins d'exercer leurs fonctions dans l'ilégalité.

Ancien président de la commission transitoire des retraités de la wilaya de Constantine, M. Rebrab Abdesselem, est intervenu pour expliquer que le mandat de la commission actuelle a expiré le 3 mai dernier et le secrétaire national de la FNTR a parlé dernièrement du renouvellement de celle-ci en vue de la préparation d'une assemblée générale pour élire un nouveau bureau. «Mais jusqu'à présent, nous sommes au mois de juin et il n'y a rien eu de tel. Nous demandons le départ des membres de l'actuel bureau et exigeons une assemblée générale pour élire un bureau officiel et représentatif qui sera à même d'assurer et de défendre les droits de 115.000 retraités de la wilaya de Constantine. Nous voulons restructurer le bureau de wilaya et l'amener à activer sous l'égide du secrétariat de wilaya de l'UGTA», estime Rebrab.

Interrogé hier, M. Kartos Abdellahim, coordinateur de la commission provisoire, a rétorqué que la prérogative du renouvellement de l'actuel bureau est détenue par la Fédération. «Les

membres actuels du bureau ne sont pour rien dans cette histoire, c'est la fédération qui a tout gelé en attendant la tenue de son propre congrès». Pour M. Rahma Boudjemaa, le secrétaire général de l'union de wilaya de l'UGTA de Constantine, que nous avons contacté également hier, la Fédération des retraités doit intervenir rapidement pour régler la situation du bureau de Constantine ; c'est une commission provisoire composée au début de 11 membres qui avait été installée il y a plus de quatre ans à la tête du bureau de wilaya avec pour mission de préparer l'assemblée générale des retraités qui élira un bureau de wilaya représentatif. «Cette commission a échoué dans sa mission et il ne reste que quatre membres en son sein, a dit M. Rahma. Aussi, a-t-il ajouté, je pense que la balle est dans le camp de la FNTR qui doit intervenir dès la fin de ce ramadan pour lancer la procédure de tenue d'une assemblée générale élective», a conclu Rahma en estimant que les retraités de la wilaya de Constantine ne peuvent rester plus longtemps sans un organe syndical officiel qui les représente.

Aïn S'mara Trois individus, dont un pharmacien, arrêtés

Abdelkrim Zerzouri

Grosse affaire de saisie de comprimés psychotropes dans une opération menée avec brio par les éléments de la Brigade de répression de la criminalité, au courant de ces derniers jours, dans la commune d'Aïn S'mara, et qui a permis de neutraliser une bande de criminels spécialisés dans le trafic des stupéfiants, composée de 3 individus, dont un pharmacien, âgés entre 25 et 42 ans. Et la saisie de pas moins de 25.233 comprimés psychotropes, de différentes qualités», indique un communiqué de la cellule des relations publiques de la sûreté de wilaya de Constantine.

Agissant sur la base de renseignements crédibles, retracant l'activité suspecte d'un groupe d'individus, soupçonnés de vendre des comprimés psychotropes aux jeunes de différents quartiers de la ville d'Aïn S'mara, les enquêteurs identifieront et localiseront deux suspects, avant de les arrêter, le 16 juin dernier, à

leur sortie d'une pharmacie située à la cité H'râcha Amar (Aïn S'mara) en possession d'un sachet en plastique plein à craquer de comprimés psychotropes, soit 1.620 comprimés de marque Pregabaline 300 mg. Immédiatement, les deux mis en cause seront emmenés au commissariat pour les besoins d'un approfondissement des investigations.

Ainsi, l'enquête permettra de remonter le fil et arriver jusqu'au principal pourvoyeur ou fournisseur du groupe de malfaiteurs, un pharmacien qui tient officine à la cité H'râcha Amar (Aïn S'mara). Ce dernier sera donc arrêté par les services de sécurité, qui saisiront dans le cadre de cette opération une très grande quantité de comprimés psychotropes, de 66 marques différentes. Aussi, les policiers mettront la main sur une somme d'argent évaluée à un milliard de centimes. Poursuivant leur enquête avec l'aide de spécialistes, la pharmacie en question a été fouillée de fond en comble, et l'on retirera des étageres 41 boîtes de comprimés psychotropes.

Pour mémoire, une autre quantité de quelque 5.000 comprimés psychotropes a été saisie durant les premiers jours du ramadan à la nouvelle ville Ali Mendjeli. Saisie record de comprimés psychotropes, dans ce laps de temps très court, alors que les saisies de kif, généralement très importantes durant le mois sacré, enregistrent une baisse sensible, avec une quantité d'un demi-kilo saisie depuis le début du ramadan. Est-ce à dire que les habitudes des drogués ont changé durant ce mois de carême, privilégiant les comprimés psychotropes qui aident à la détente et apportent le sommeil, deux états psychiques fortement recherchés par les jeûneurs accros aux drogues ?

Pour des factures impayées Universités, écoles et APC plongées dans le noir

A. El Abci

La direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) de Ali-Mendjeli entame dès aujourd'hui jeudi une opération de coupure de l'énergie électrique alimentant des universités, APC, établissements scolaires, entreprises et particuliers et ce, après avoir épousé les voies de recours pour récupérer ses créances, selon la chargée de communication de ladite direction, Mme Bouhouche. «Aujourd'hui même, mercredi, dira-t-elle, les cités universitaires et instituts des pôles 1, 2 et 3, seront plongés dans le noir et privés de courant électrique pour factures impayées d'un montant de trois milliards de centimes». Cette opération de coupure d'électricité aux mauvais payeurs, concerne également dès dimanche prochain 26 juin les établissements scolaires (écoles primaires, CEM, lycées et technicums), situés sur le territoire des 11 communes dépendant de la direction de Ali-Mendjeli, dont les impayées sont de 1 milliard 100 millions de centimes, dira-t-elle. Notre interlocutrice indiquera que le wali de Constantine avait donné le feu vert pour procéder à des coupures de l'énergie (gaz et électricité) aux établissements, après l'examen du baccalauréat. Et que le chef de l'exécutif a donné son quitus, après la présentation d'un rapport sur les difficultés financières rencontrées par la société SDE du fait des factures impayées.

Quatre APC n'ont toujours pas réglé leurs factures, à savoir Zighoud-Youcef, Didouche-Mourad

et Ain S'mara pour un montant de un milliard 200 millions de centimes chacune, et de 900 millions de centimes pour Ouled Rahmoune. Les APC seront plongées dans le noir dès le début de la semaine prochaine, notera-t-elle. Parallèlement, une opération de recouvrement et de coupure a été lancée le 14 mai dernier concernant les abonnés ordinaires et les entreprises économiques. Elle se poursuivra jusqu'à l'Aïd. Les intéressés sont invités à payer leur quittance, sous peine de privation d'énergie électrique et de gaz, précise-t-elle. La démarche a été décidée par la SDE après plusieurs avis envoyés aux concernés, administrations et particuliers, qui sont demeurés sans réponses et en raison des difficultés financières que rencontre la SDE pour financer ses projets et payer ses employés. Les créances globales détenues par la société SDE sur ses clients s'élèvent à pas moins de 74 milliards de centimes.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

18 ramadhan 1437

| | | | | |
|----------|-------|-------|---------|-------|
| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
| 03h27 | 12h37 | 16h27 | 19h59 | 21h39 |

Copa America 2016

L'Argentine écrase les Etats-Unis et va en finale



L'Argentine est en finale de Copa America. Et elle n'a pas tremblé le moins du monde, surclassant les Etats-Unis sur leur pelouse (0-4) dans la nuit de mardi à mercredi. Lionel Messi a été le grand artisan de cette victoire. Il n'y a tout simplement pas eu de match. Mais ce n'est pas pour autant que le spectacle n'était pas au rendez-vous entre les Etats-Unis et l'Argentine, victorieuse en demi-finales de Copa America, Lionel Messi et consorts ayant offert quelques régaliades. A commencer par le n°10 lui-même: son coup franc, sur le but du 2-0, est sans aucun doute un des plus beaux en sélection, et peut-être même de sa carrière ! A une petite trentaine de mètres du but, légèrement dé-

calé sur le côté gauche, il a nettoyé la lucarne droite. Juste génial. Cerise sur le gâteau, ce 55e but en équipe d'Argentine lui permet de dépasser Gabriel Batistuta, avec qui il partageait encore le record de 54 réalisations. Alors qu'il fêtera son 29e anniversaire vendredi, la «Pulga» est en pleine forme. Il a réussi un match plein, ne se contentant pas de ce but fantastique, puisqu'il a aussi délivré deux passes décisives. Deux autres bijoux, à commencer par celui de la troisième minute de jeu pour Ezequiel Lavezzi, titularisé en lieu et place d'Angel Di Maria blessé. Un petit ballon par-dessus la défense, et l'ancien joueur du PSG pouvait lancer ses camarades vers une qualification aisée pour la finale, avant de

se blesser à son tour de manière rocambolesque - salto par-derrière un panneau publicitaire - en deuxième période. Lionel Messi a donc doublé la mise à la 32e minute, et c'est Gonzalo Higuain qui a parachevé le travail en seconde période, avec deux buts à la 50e puis à la 86e. Les Argentins ont inscrit 18 buts depuis le début de la compétition, n'en encaissant que deux. Lionel Messi attend désormais sa consécration, enfin, après ses finales perdues en 2014 (Coupe du monde) et 2015 (Copa America). L'Albiceleste n'ayant plus remporté le sacre continental depuis 1993, il y aura autant de pression que dans une bouteille de soda secouée des heures durant...

Euro-2016

Battue par la Croatie, l'Espagne hérite de l'Italie en 8^e de finale



Sensation au Matmut Atlantique de Bordeaux où l'Espagne s'est inclinée face à la Croatie (2-1). Deuxième de son groupe, la Roja affrontera l'Italie en 8^e de finale.

La sensation de ce début d'Euro ! Même privée de son meneur Modric et de son buteur Mandzukic, la Croatie est parvenue à battre l'Espagne (2-1) et à mettre fin aux 14 succès consécutifs de la Roja à l'Euro. Une victoire arrachée dans les derniers instants et qui a récompensé l'audace d'une équipe qui n'a jamais fermé le jeu. Séduisante mais parfois suffisante, l'équipe d'Espagne a péché dans le dernier geste et a connu quelques absences coupables et fatales. Les hom-

mes de Del Bosque ont pourtant bien débuté ce match en ouvrant la marque sur une inspiration de Silva qui a permis à Fabregas de servir sur un plateau Morata, auteur de son 3e but en trois matches (0-1, 7e). Mais le double tenant du titre a ensuite beaucoup gâché (9^e, 23^e, 28^e) et s'est fait peur sur quelques pertes de balle mal négociées par Kalinic (13^e) et surtout Rakitic, auteur d'un lob qui a heurté la barre, puis le poteau (14^e).

Avec des milieux techniques et perforateurs, les Croates ont fait parfois jeu égal dans l'entrejeu et sont finalement revenus au score juste avant la pause sur un centre de Perisic repris astucieusement par Kalini-

nic (1-1, 45^e). Si la partie aurait pu tourner en faveur des Espagnols avec un penalty généreux raté par Sergio Ramos (72e), c'est l'intenable Perisic qui a offert le but de la victoire en concluant un contre grâce à une frappe qui a fait mouche dans un angle mal fermé par De Gea (2-1, 87^e).

Un superbe renversement de situation qui permet à la sélection au damier de finir en tête du groupe et d'affronter le troisième du groupe B, l'Espagne prochain, à 21h00, à Lens. De son côté, l'Espagne rencontrera l'Italie au Stade de France lundi prochain, à 17h00. Le choc le plus attendu, sans aucun doute, des huitièmes...

IRB Maghnia-AG élective Saidani Zakaria reconduit pour un autre mandat

Chergui Abdelghani

Initialement prévue le jeu di 16 juin, l'assemblée générale élective du CSA/IRBM qui fut reportée faute de quorum s'est finalement tenue lundi au siège du club en présence des membres de l'AG, du représentant de la DJS et d'un huissier de justice. Après avoir constaté que le quorum était largement atteint, le représentant du DJS ordonna l'entame des travaux permettant ainsi aux membres de l'AG de procéder au vote à main levée vu qu'un seul candidat s'est présenté à ces élections. Ce conclave s'est soldé par la réélection de

Saidani Zakaria au poste de président du CSA/IRBM. Candidat unique à sa propre succession, il a recueilli la majorité écrasante. Au lendemain de son intronisation, le président de l'IRBM s'est mis au travail avec en priorité le volet recrutement car, selon une source proche de la direction du club, pas moins de six joueurs et non des moindres qui ont évolué la saison passée sous les couleurs du club voisin l'ASBM, à savoir le gardien Badraoui Sid Ahmed, les défenseurs Cherifi Miloud et Belgharri Zakaria, les deux milieux de terrain Abdelkader Bouzar et Bentenah

Said ainsi que l'avant-centre Tahar Abdellatif, ont officiellement opté pour l'Irrhad. Mais dans le milieu des supporters du vieux club maghnaoui, ces renforts ne font pas l'unanimité du fait que la plupart d'entre eux sont en fin de carrière. Par ailleurs, la direction devrait mettre les bouchées doubles afin de convaincre les cadres de l'équipe à rempiler et cibler des joueurs susceptibles d'apporter un plus à l'équipe qui évoluera la saison prochaine dans un groupe où la concurrence sera rude. A noter que le poste de président de la section football a été confié à Razi Benamar, ancien président du club.

ASB Maghnia-AG élective Confiance renouvelée à Mounir Hebali

Chergui Abdelghani

L'ASBM a tenu son assemblée générale lundi au siège du Foyer des travailleurs de l'APC.

Ce conclave qui a eu lieu en soirée après la prière des tarawih s'est déroulé en présence des membres de l'AG et des sympathisants du club, du représentant de la DJS et d'un huissier de justice.

C'est donc sans surprise que le président sortant Mounir Hebali, unique candidat a été réélu par la ma-

jorité absolue pour un nouveau mandat. Il est à noter que la réélection de Mounir Hebali qui occupe également le poste de P/APC de Maghnia, n'est nullement une surprise dans la mesure où ses pairs l'ont invité, depuis l'annonce de ses intentions de retrait, à poursuivre son aventure, estimant qu'il a grandement réussi ses deux premiers mandats où le club asémiste a réussi trois accessions outre un excellent parcours durant la saison dernière pour sa première saison en DNA.

A la fin de l'AGE, Mounir Hebali dira : « Je suis très heureux par cette confiance qui m'a été renouvelée. Cela prouve que le travail accompli pendant les précédents mandats est globalement satisfaisant ». Concernant les six joueurs cadres qui ont opté pour le club voisin, l'IRBM, le président de l'ASBM affirma : « Nous ne pouvons retenir aucun joueur contre son gré, avec ou sans eux l'ASBM poursuivra son chemin, voilà tout ce que je peux dire à ce sujet ».

NC Magra Le président Bennacer Azzedine opte pour la stabilité

A. Mallam

Après que l'assemblée générale élective du 11 juin lui a renouvelé sa confiance en le maintenant à la tête du club pour un second mandat olympique de quatre ans, le président du NC Magra, Bennacer Azzedine, s'est empressé de renouveler à son tour sa confiance à l'entraîneur Boudjella en le désignant à la tête de la barre technique de l'équipe. Ceci fait, ce duo a entamé tout de suite l'opération recrutement.

Contacté, Bennacer a déclaré que son administration a décidé de conserver une dizaine de joueurs. « Ce sont tous des joueurs du cru. De concert avec l'entraîneur,

nous avons décidé de les retenir bien avant la fin du championnat 2015-2016 ». Il précise que l'effectif sera renforcé par la promotion de quatre espoirs et le recrutement de sept nouveaux joueurs. Ce qui démontre on ne peut mieux que les dirigeants du porte-drapeau du football dans le Hodna sont soucieux de cette stabilité qui fait leur force et leur permet de progresser de saison en saison. Interrogé sur l'objectif qui sera arrêté pour la prochaine saison, le président du NCM a évité d'évoquer l'accession, estimant que cet objectif dépend d'un engagement collectif, de la famille du Nedjm, de son entourage ainsi que des autorités locales et

de wilaya. Cela sous-entend un engagement en termes de moyens financiers pour garantir la réussite de l'objectif qui sera assigné au NCM.

Il est de notoriété publique en effet que le championnat de division nationale amateurs Est s'annonce très dur compte tenu du nombre pléthorique d'équipes postulant au sacre. La préparation pour la nouvelle saison s'effectuera le 23 juillet prochain avec un stage que les dirigeants suivent dans la région d'Alger. Stage qui sera ponctué, bien sûr, par des matchs amicaux contre des équipes de la région centre, nous fera savoir encore le président du NC Magra.

MO Bejaia Retrait de confiance au président Atia

Le président du MO Bejaia, Zahir Atia, a été évincé de son poste qu'il occupe depuis seulement trois semaines au cours de la réunion des actionnaires de la société sportive par actions (SPA) tenue mardi soir, a appris l'APS auprès de ce club de ligue 1. Les actionnaires de la SPA du MOB reprochent à Atia son incapacité de tenir les engagements pris devant eux lors de son plébiscite à la tête du club, précise la même source. Le MOB est, depuis la fin de la saison 2015-2016, en proie à des turbulences ayant conduit au départ de plusieurs joueurs cadres de l'équipe. Malgré ces départs massifs, le nou-

veau président n'a réussi à faire signer qu'un seul joueur, en l'occurrence Kamel Yesli, sans club depuis qu'il a quitté la JS Kabylie en novembre 2015. Atia a également engagé un nouveau staff technique dirigé par l'ancien sélectionneur national, Nacer Sendjak, qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti à l'ES Sétif. La situation financière délicate que connaît le club bejaoui a poussé les joueurs à observer une grève depuis mardi pour réclamer le paiement de plusieurs salaires. Les actionnaires du MOB devaient se réunir de nouveau hier pour élire un nouveau président, souligne-t-on de même source.



FAF-Réunion du bureau fédéral Equipe nationale : les grands entraîneurs excessivement chers

Kamel Mohamed

Le nom du futur sélectionneur national dépendra des adversaires de l'équipe nationale qui seront connus après le tirage au sort du 24 juin prochain pour la désignation des cinq groupes de la zone Afrique pour la qualification au Mondial 2018. Cette décision a été confirmée lors de la réunion ordinaire du bureau fédéral, tenue mardi dernier sous la présidence de Mohamed Raouraoua.

Les dernières informations parvenant de la FAF font état de contacts avancés avec l'entraîneur suisse d'origine bosniaque, Vladimir Petković et le Belge Marc Wilmots et le Turc Fatih Terim qui sont actuellement en poste à la tête des sélections de leurs pays respectifs. Ces trois pays participent à l'Euro-2016 qui se déroule actuellement en France. La FAF a précisé que les techniciens de très haut niveau sont «excessivement chers», ce qui explique la difficulté de la fédération à s'engager avec un entraîneur. Le langage du président de la FAF a bien changé ! Il y a quelques mois il affirmait que la fédération mobilisera tous les moyens pour la sélection nationale. En attendant, la FAF prendra tout son temps pour prospecter et désigner l'entraîneur qui permettra à l'équipe nationale d'atteindre ses objectifs, précise le communiqué du BF. La FAF a également relevé que les objectifs du futur sélectionneur national sont au moins une place de demi-finaliste à la CAN-2017 au Gabon et une qualification en coupe du monde-2018 en Russie. Aussi, dans son communiqué, la FAF a confirmé la poursuite de sa politique du tout-professionnel puisque le dossier pour enrôler de jeunes talents algériens en Europe est en cours. Il faut donc s'attendre au renforcement de la sélection par d'autres joueurs évoluant à l'étranger.

Ferhat s'en sort avec six mois de suspension

La FAF s'est montrée clémente avec l'ex-joueur de l'USM Alger, Zinedine Ferhat, en maintenant sa sanction initiale, à savoir une suspension de six mois de toutes les équipes nationales assortie d'une amende de 200.000 dinars. Le joueur ne participera pas avec la sélection nationale des U23 aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro en août prochain. Il est reproché à Ferhat d'avoir refusé de rejoindre le stage de préparation de l'équipe nationale olympique à Tikjda.

Le joueur s'était déplacé en France à l'insu de la FAF pour signer un contrat de trois ans au Havre AC, club de Ligue 2 du championnat de France. Ce joueur qui a été formé par l'ex-Académie de la FAF, évoluait à la JSMB Bordj Menaïl. A cet effet, la FAF a exigé du nouveau club de Ferhat de débourser 5% du montant du contrat au bénéfice de la JSMB au

titre d'indemnité de formation. Pour ce qui est de l'équipe nationale olympique, elle poursuit sa préparation à Tikjda jusqu'au 29 juin. Elle entamera un deuxième stage à partir du 8 juillet 2016 au centre technique de Sidi Moussa et affrontera en amical l'équipe olympique d'Irak le 13 et 17 juillet 2016 à Alger. Selon la disponibilité des sparring-partners, d'autres matchs amicaux pourraient être programmés avant le départ au Brésil, précise encore la FAF.

L'académie de la FAF relancée cette année

Le FAF qui avait décidé il y a deux ans de fermer l'Académie de la FAF est revenue sur sa décision, estimant que cette Académie a donné ses fruits. Ainsi, elle sera relancée le 1^{er} octobre 2016 au plus tard pour les U20 et au début 2017 pour les U17. La FAF fera appel aux meilleures compétences pour prendre en charge les jeunes de l'Académie en collaboration avec la DTN, selon le communiqué du BF.

Report de la Supercoupe au 1^{er} novembre

Toutes les dispositions du démarrage et de la réussite de la nouvelle saison des championnats des Ligues 1 et 2 ont été prises, selon un rapport présenté par le président la Ligue de football professionnel. Il s'agit notamment de l'élaboration des calendriers, le lancement de l'opération d'audit des stades et l'enregistrement des licences. La LFP a préparé et publié sur son site internet le nouveau règlement intérieur des clubs professionnels ainsi que le contrat type liant les joueurs aux clubs professionnels. Ainsi, sur les 31 stades visités, 10 ont été homologués, alors que des réserves non suspensions ont été émises sur 16 stades et des réserves suspensions ont été émises sur cinq stades, trois en Ligue 1 et deux en Ligue 2, selon le communiqué du BF. La LFP a également décidé de décaler la Supercoupe d'Algérie au 1^{er} novembre 2016, alors qu'elle devait se dérouler le 13 août, en ouverture du championnat de Ligue 1. Ce match opposera l'USM Alger, champion d'Algérie en titre et le MC Alger, vainqueur de la coupe d'Algérie 2016. Le report de la rencontre est motivé par la présence de plusieurs joueurs des deux équipes au sein de la sélection nationale olympique qui participera aux Jeux Olympiques de Rio.

La FAF menace de délocaliser les derbies algérois du 5-Juillet

La FAF a menacé de délocaliser les matches derbys d'Alger du 5-Juillet au cas où l'administration de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf ne s'acquitte pas de la quote-part des clubs et de la Ligue dans les plus brefs délais. Il s'agit en fait d'un problème récurrent puisque la FAF a toujours eu des litiges avec la direction de l'OCCO

concernant la quote-part des clubs et de la LFP.

Plusieurs clubs interdits de recrutement

Suite au rapport présenté par la Chambre de résolution des litiges (CRL) concernant les footballeurs professionnels non payés par leurs clubs respectifs, cinquante-sept (57) décisions en faveur de ces joueurs et une seule en faveur d'un club ont été prononcées. Au total 33 joueurs ont été libérés.

Pour ce qui est des clubs n'ayant pas assaini leurs contentieux avec les joueurs, ils seront interdits de recrutement pour la saison prochaine et traduits devant la commission de discipline de la LFP. Il s'agit du CS Constantine, le RC Arba, le MC Oran, l'USM Harrach, le RC Relizane, le CR Belouizdad, l'USM Blida (Ligue 1), ainsi que le CA Batna, l'O Médéa, le CABB Arreridj, l'USMM Hadjout, la JSM Bejaia, l'USMB Abbès, l'OM Arzew et l'AS Khroub (Ligue 2).

La FAF tient compte du classement de la saison dernière dans la mesure où ces litiges remontent à l'exercice précédent. Si ces clubs n'apurent pas leur situation, ils écoperoient de sanctions qui peuvent aller jusqu'à la défaillance de points.

Arbitrage: des commissions autonomes pour les désignations

La FAF a décidé d'opter à partir de la saison prochaine pour des commissions autonomes pour la désignation des arbitres. Ces commissions ne comprendront pas de membres des organes exécutifs et disposeront d'outils informatiques spécifiques pour cette opération. Il faut relever que le problème de l'arbitrage a toujours concerné les désignations, lesquelles restent sensibles dans la mesure où des clubs tentent d'influencer cette opération. En recourant aux outils informatiques, la FAF espère régler un problème qui relève de l'intégrité et de l'éthique des responsables.

Le championnat des U21 s'appellera désormais championnat de la Réserve

Le bureau fédéral a décidé de changer le nom du championnat national U21. Dorénavant, ce championnat sera dénommé Championnat d'Algérie de la Réserve. Cette catégorie qui existe uniquement au niveau des deux Ligues professionnelles joue un championnat national identique à celui des seniors.

Transferts : les clubs peuvent faire trois prêts au lieu de deux

Les clubs des deux Ligues professionnelles peuvent faire trois prêts, au lieu de deux, comme fixé initialement dans les dispositions réglementaires des deux compétitions publiées en fin de saison passée par la FAF. Néanmoins, un seul joueur peut être prêté par un club à un autre.

Après la menace du CRB de boycotter le championnat La FAF convoque Reda Malek

K. M.

Le CR Belouizdad a protesté auprès de la FAF contre les modalités de désignation du club devant participer à la coupe arabe des clubs, la saison prochaine. La FAF avait désigné le NA Hussein Dey en sa qualité de finaliste de la coupe d'Algérie de la saison dernière. De ce fait, président du CRB, Reda Malek, a demandé à la fédération de revoir cette désignation. Il menace de boycotter le championnat de Ligue 1 à partir de la saison prochaine

en guise de protestation car, par le passé, la FAF désignait pour cette compétition l'équipe classée 3^e ou 4^e au championnat ; le Chabab a terminé 4^e cette saison. La menace du président du CRB risque de mobiliser les supporters du club et de sortir dans la rue, comme la saison dernière quand les fans du Chabab avaient investi la rue pour protester contre la désignation du match CRB-MCA au 5-Juillet. Mais la réaction de la FAF ne s'est pas fait attendre. Elle précise dans un communiqué que le pré-

OL

Ghezzal vers Liverpool ?



Rachid Ghezzal pourrait très vite rebondir si l'OL ne le conserve pas.

Selon L'Equipe, le Celta Vigo, Villareal, Middlesbrough, Valence et surtout Liverpool seraient prêts à faire une offre à l'ailier lyonnais qui a inscrit 10 buts en 38 matches

«Rachid est parti en vacances à Dubaï. Il devait rentrer en fin de semaine. J'ai demandé à le voir et je pense que dans le courant de la semaine je vais le voir. Il n'a pas signé de prolongation. S'il ne signe pas, il sera placé sur la liste des transferts.»

Volleyball-Nationale 1A Dernière ligne droite pour le titre et le maintien

A. S.

Le quatrième et dernier tournoi marque la fin de la compétition du championnat de l'élite et sera de ce fait déterminant pour la conquête du titre de champion d'Algérie où quatre prétendants en découdront dans la poule G domiciliée

cette fois à Douera, fief du GS Pétroliers qui accuse une longueur de retard sur le MB Bejaia qui doit faire face à une dure concurrence avec le NR Bordj Bou-Arréridj et l'EFAin Azel. L'autre centre d'intérêt est la poule J où quatre équipes joueront leur avenir dans ce palier, à savoir l'IB Metlili

Chambaa, l'ITR Sétif, le WA Tlemcen et le WO Rouiba

qui se livreront un duel sans merci sur le parquet de la salle OMS de Ain Taya. Dans les autres poules, que ce soit à la salle Maayouf Salem de M'sila ou à El-Kseur, on jouera pour déclencher le meilleur classement possible.

| Poule G à Douéra | | Poule I à El-Kseur | |
|-------------------------|---------|---------------------------|--------------------|
| Aujourd'hui | | Aujourd'hui | |
| 22h00: | MBB - | NRBBA | 22h00: OMK - OEK |
| 23h30: | GSP - | EFAA | 23h30: ASVB - MCBL |
| Vendredi | | Vendredi | |
| 22h00: | NRBBA - | EFAA | 22h00: OEK - MCBL |
| 23h30: | MBB - | GSP | 23h30: OMK - ASVB |
| Samedi | | Samedi | |
| 22h00: | GSP - | NRBBA | 22h00: ASVB - OEK |
| 23h30: | EFAA - | MBB | 23h30: MCBL - OMK |
| Poule H à M'sila | | Poule J à Ain Taya | |
| Aujourd'hui | | Aujourd'hui | |
| 22h00: | ESS - | RCM | 22h00: ITRS - IBMC |
| 23h30: | NCB - | POC | 23h30: WAT - WOR |
| Vendredi | | Vendredi | |
| 22h00: | RCM - | POC | 22h00: IBMC - WOR |
| 23h30: | ESS - | NCB | 23h30: ITRS - WAT |
| Samedi | | Samedi | |
| 22h00: | NCB - | RCM | 22h00: WAT - IBMC |
| 23h30: | POC - | ESS | 23h30: WOR - ITRS |

Egypte

Un ramadhan éprouvant sous des températures accablantes



Par Maram Mazen de l'AFP

A 71 ans, rien n'empêche Abdallah Mohamed de jeûner pour le ramadhan. Surtout pas son pénible emploi de balayeur de rue au Caire, et encore moins la chaleur accablante qui sévit en Egypte. Avec les jours d'été les plus longs et des températures qui dépassent cette année allègrement les 40 degrés Celsius, voire 50 au soleil, le mois de jeûne est très éprouvant pour les fidèles. "C'est vrai qu'à partir de 16H00, je commence à avoir soif", reconnaît le frère Abdallah en poussant laborieusement sa charrette brinquebalante dans laquelle il accumule les monceaux de déchets et de poussière ramassés sur une place animée du centre du Caire. "Alors quand je rentre chez moi, je dors, et je me lève une demi-heure avant l'iftar", soupire-t-il. Tous les jours après sa prière de l'aube, le septuagénaire au teint halé emprunte les transports en commun bondés pour deux heures de trajet entre son village de Dahchour et le centre de la tentaculaire capitale égyptienne peuplée de plus de 20 millions d'âmes. Huit heures durant, il balaye les rues poussiéreuses, où des automobilistes n'hésitent pas à jeter par la fenêtre paquets de chips, canettes vides et même leurs sacs de poubelles, pour gagner un salaire quotidien équivalent à 2,5 euros. "On prend l'habitude de ne pas avoir faim et de ne pas avoir soif", affirme le vieil homme qui, pour le souhour, doit se contenter de pain et de fromage, de pastèque ou de raisin. "Celui qui a l'habitude de jeûner, il va le faire même au milieu des flammes", ajoute-t-il comme pour se donner du courage.

A quelques mètres de là, devant un restaurant de grillades, le chef Fathi dispose des poulets sur un gril, essuyant d'un revers de manche les gouttes de transpiration qui perlent sur son front, au milieu des volutes de fumée qui attisent la faim. "Chez nous tous le monde jeûne, même les enfants", annonce fièrement le cuisinier de 37 ans. Le respect du jeûne est imposé à tous les croyants qui ont passé l'âge de la pu-

berté et même si les enfants en sont dispensés, il est recommandé de les y habituer progressivement. Chez Fathi, les employés arrivent tôt le matin, mais commencent à préparer les viandes vers midi, soit sept heures avant l'iftar. Quand retentit l'appel à la prière annonçant la rupture du jeûne, ils ne peuvent pourtant pas se rassasier tout de suite. "Le plus important, c'est de servir les clients", explique Fathi.

«DOUBLÉMENT RÉCOMPENSÉS»

Chaque année le début du mois sacré est avancé de 11 jours, puisque le calendrier de l'Hégire, auquel les musulmans se réfèrent, est calqué sur le cycle lunaire. Cette année, le ramadhan tombe durant la période de l'année où les jours sont les plus longs --15 à 16 heures-- et les plus chauds. "Depuis le début du ramadhan, il y a des vents venus du désert oriental et de la péninsule arabique, où il fait très chaud en ce moment, donc on a constaté une hausse des températures et de l'humidité", explique Wahid Saoudi, un responsable de la Météo. De quoi donner plus de sens à un hadith qui veut que "ceux qui jeûnent en pleine chaleur soient doublement récompensés, en raison des difficultés de surmonter la soif". Dans sa pharmacie du quartier populaire de Sayeda Zeinab, Mohamed Ibrahim assure cependant que des clients déshydratés se plaignent tous les jours de "maux de tête, de baisses de tension et de vertiges".

"Chaque jour, j'injecte des analgésiques à des patients de tous âges qui souffrent à cause du jeûne mais ne veulent pas le rompre", raconte-t-il. "Ils se plaignent de la chaleur et des longues heures de jeûne et me demandent comment gérer la fatigue". Alors dans son atelier de mécanique, Reda Mohamadein se montre plus compréhensif avec ses employés car "avec ce temps, ils peuvent travailler maximum deux, trois heures par jour" "Et les gens ne sortent pas durant la journée. Tout est calme, très calme", lâche-t-il.

Santé

Les enfants nourris au sein six mois ont moins de troubles du comportement

Les nouveau-nés exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois de leur vie ont nettement moins de troubles du comportement entre sept et onze ans, rapporte une étude publiée mardi. Ces travaux ont été menés en Afrique du Sud avec plus de 1.500 enfants en bonne santé, dont 900 ont été nourris au lait maternel.

Ceux qui ont été allaités par leur mère jusqu'à l'âge de six mois, soit la durée recommandée par les pédiatres, avaient 56% de risques de moins d'avoir des problèmes de comportement à l'âge d'aller à l'école primaire, par rapport aux nourrissons nourris au lait maternel moins d'un mois, ont déterminé ces chercheurs dont l'étude paraît dans la revue scientifique américaine Plos Medicine. "La durée d'allaitement maternel exclusif d'un nouveau-né a beau-

coup plus d'importance qu'on ne le pensait pour plusieurs aspects du développement de l'enfant", relève le Dr Tam-sen Rochat, du Conseil de recherche sur les sciences humaines à Durban, principal auteur de ces travaux financés par le gouvernement canadien. Ainsi, des troubles de la conduite dans l'enfance peuvent conduire à des comportements agressifs et anti-sociaux.

Ceux-ci affectent l'apprentissage et les relations avec les semblables, et en retour peuvent entraîner des problèmes d'estime de soi et des troubles de santé mentale. Cela peut contribuer à des échecs professionnels plus tard dans la vie", explique-t-il. Cette même étude montre également que les jeunes enfants qui vont dans une crèche pendant au moins un an ont 74% plus de chances de bien mieux fonction-

ner mentalement, avec une plus grande capacité de concentration, de mémorisation des instructions et pour exécuter des tâches multiples avec succès. Le cerveau a besoin de ces capacités pour ne pas se laisser distraire, hiérarchiser des tâches et contrôler les impulsions, notent ces chercheurs. Les jeunes enfants qui ont des stimulations à la maison, avec par exemple des jeux, ont également 36% plus de chances d'avoir un meilleur fonctionnement cérébral. Cette étude, qui s'est également penchée sur un certain nombre de facteurs dans la vie pouvant influencer le développement des enfants, a constaté que ceux dont la mère souffre de problèmes mentaux ou de stress important, ont deux fois et demi plus de risques de montrer des difficultés émotionnelles.

Californie: des dizaines de milliers d'étudiants ont faim et sont SDF



Près de 50.000 étudiants en Californie n'ont pas de domicile fixe et beaucoup plus ont faim, d'après une étude du réseau d'université Cal State qui fait l'objet de discussions publiques cette semaine.

D'après le réseau public d'universités Cal State, le plus vaste du pays, le problème est national et largement sous-estimé. Selon l'enquête, entre 8,7% et 12% des 460.000 étudiants du réseau Cal State, qui compte 23 campus, n'ont pas de logement fixe et entre 21% et 24% n'ont pas d'accès régulier à de la nourriture. "Quand on voit ces chiffres, on a le souffle coupé", a admis le chancelier du réseau universitaire Timothy White lundi lors d'une discussion publique à Long Beach, en banlieue de Los Angeles. Il a expliqué que l'étude avait été commandée "à la suite de commentaires anecdotiques sur lesquels nous avons voulu mettre des chiffres". L'étude cite les té-

moignages d'étudiants, notamment celui d'Yvette, dont le nom de famille est omis: "je pense qu'une fois que j'aurai mon diplôme, je pourrai aller de l'avant. Mais au fond de moi, j'ai l'impression de perdre pied". Une autre étudiante, Nikki, raconte aussi avoir "voulu discuter du fait d'être sans-abri pendant des pauses", et s'être entendu répondre "si on fait ça pour toi, on doit le faire pour tout le monde". Les étudiants qui ont répondu ne pas avoir de logement fixe passent en majorité d'un logement à l'autre chez des amis ou de la famille.

Les autres dorment dans des voitures, tentes, stations de train ou de bus, parkings, motels, campings ou refuges. L'étude note que les étudiants qui n'ont pas assez accès à de la nourriture et sont SDF sont "invisibles et il y a très peu de recherche sur cette population". Cal State, qui étudie des solutions plus

globales et de long terme, dit avoir déjà mis en place des "garde-manger pour étudiants, des bons d'achat de nourriture", des aides au placement dans des habitations à loyer modéré entre autres aides sociales. Timothy White a dit lundi espérer que cette étude fasse parler du problème dans le pays.

La performance des étudiants SDF lors de leur cursus universitaire sera sondée lors d'une deuxième phase de l'enquête, a précisé à l'AFP madame Elizabeth Chapin, porte-parole de Cal State. Cal State, qui se définit comme "le plus vaste réseau d'université du pays, le plus divers et l'un des plus abordables", offre des études pour un peu plus de 5.000 dollars par an, soit beaucoup moins que le prestigieux réseau d'universités publiques University of California (UC) - plus de 12.000 dollars l'année - lui-même bien moins cher qu'une université privée.

La Suède resserre ses conditions d'asile



La Suède a entériné mardi un resserrement des conditions d'octroi de l'asile et du regroupement familial, censé tarir le nombre de réfugiés arrivant sur son sol, après l'accueil l'an dernier de plus de 160.000 demandeurs.

Le texte de loi présenté par le gouvernement de gauche minoritaire prévoit, pour une période transitoire de trois ans, de ne plus accorder que des permis de séjour temporaires et de limiter l'accès au regroupement familial. Les réfugiés bénéficieront de permis de séjour de trois ans, convertibles en droits de résidence permanente s'ils trouvent un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Les demandeurs accessibles à un autre statut de protection seront en principe autorisés à rester 13 mois. Les réfugiés au titre des quotas établis chaque année par le Haut-commissariat des Nations unies (HCR) ne sont pas concernés. Ces mesures "visent à réduire fortement le nombre de demandeurs d'asile tout en améliorant les moyens d'accueil

et d'installation" pour les migrants présents sur le territoire suédois, justifie le texte, voté par une large majorité - 240 voix contre 45 - par les parlementaires. Les deux partis de la coalition gouvernementale (sociaux-démocrates et Verts), ainsi que les Modérés (conservateurs) et les Démocrates de Suède (extrême droite) ont voté pour.

Le Centre et le parti de Gauche (extrême gauche) ont voté contre, de même que certains députés écologistes. Libéraux et chrétiens-démocrates se sont abstenu. La loi entrera en vigueur le 20 juillet et s'appliquera à tous les demandeurs enregistrés après le 24 novembre 2015, alors que la Suède avait déjà rétabli des contrôles aléatoires à sa frontière avec le Danemark, par où transitent une majorité de migrants cherchant à gagner le pays. Le royaume scandinave, réputé pour sa tolérance et son haut niveau de protection sociale, a accueilli 245.000 migrants depuis 2014, dont une majorité de Syriens, Afghans et Irakiens.

france 3

19.55 Le gamin au vélo

Avec Thomas Doret, Jérémie Renier, Cécile de France, Egon Di Mateo
Depuis le foyer où il vit, Cyril cherche à tout prix à contacter son père. Mais il est injoignable. Il prend alors la fuite et retourne dans l'appartement familial. Mais celui-ci ne vit plus là. Dans l'immeuble, les éducateurs du foyer tentent de le rattraper. Il s'agrippe alors à Samantha, assise là. Touchée, Samantha le rejoint plus tard au foyer. Elle lui a retrouvé son vélo.

TF1 JEUDI

19.55 Alice Nevers

Saison 14 - Episode 8
- Dernier recours
Avec Marine Delterme, Mas Belsito, Jean-Michel Tinivelli
Après avoir passé la nuit en garde à vue, Alice est entendue par un policier. Celui-ci lui fait une révélation de taille concernant Chahine. Parallèlement, Fred prend en charge une nouvelle affaire. La victime, Patrick Morin, a été agressée puis attachée aux grilles du Palais de justice avec la mention «J-3» écrite sur le torse.

france 2

19.55 Envoyé spécial

Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Réparer les vivants, 7 mois après. Des rescapés des attentats du 13 novembre 2015 témoignent. Kevin, le pompier amputé de la jambe, réapprend à vivre et à travailler avec sa prothèse. Claude-Emmanuel, l'économiste menacé de paralysie, remarche peu à peu normalement après des mois de rééducation...

CINE + FRISSTON

19.45 Une nuit en enfer

Avec George Clooney, Ernest Liu, Quentin Tarantino, Harvey Keitel
Aux Etats-Unis. Seth Gecko et son frère Richard braquent une banque. C'est le bain de sang. Des policiers et quelques quidams qui passaient par là sont tués. Pour couvrir leur fuite vers le Mexique, les criminels prennent Jacob, un pasteur, et ses deux enfants Kate et Scott, en otages. Ils trouvent refuge au "Titty Twister", une taverne isolée, glauque et ouverte du "crépuscule jusqu'à l'aube".

CANAL+

20.00 The Catch

Saison 1 - Episode 7
- The Ringer
Avec Mireille Enos, Peter Krause, Sonya Walger, Alimi Ballard
Alice décide de garder ses distances avec Benjamin tant que ce dernier agira pour l'organisation criminelle dirigée par Rhys. Afin de l'oublier complètement, la jeune femme consulte une psychologue. Pendant ce temps, Valérie et toute l'équipe de l'agence enquêtent sur la disparition de l'enfant d'un riche homme d'affaires qui a fait fortune dans l'industrie du jeu vidéo.

22.20 Pyramide

Avec Ashley Hinshaw, Denis O'Hare, James Buckley, Christa Nicola
En 2013, au Caire, une équipe d'archéologues américains, sous la direction du docteur Miles Holden, découvre une nouvelle pyramide enfouie dans le sable. Tandis que le pays est en pleine révolution, des documentaristes se rendent sur place pour filmer cette découverte. Alors que les premières recherches commencent, les commanditaires demandent de rapatrier les équipes.

france 3

19.55 La loi de Barbara

Avec Josiane Balasko, Olivier Claverie, Cécile Rebboah
Nadège, épouse du notaire Edouard Languelin, appelle la police et se dénonce spontanément : elle vient de tuer son amant, Dominique. Nadège se confie à l'avocate, Maître Barbara Malo, choisie par Edouard. Elle lui confie qu'elle voulait rompre avec Dominique. Celui-ci s'est mis en colère et elle s'est défendue avec un couteau.

TF1 VENDREDI

19.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur

Présenté par Arthur
L'animateur propose un nouveau numéro exceptionnel de son émission avec Elie Semoun, Issa Doumbia, Anne Roumanoff, Arnaud Tsamere, Claudia Tagbo, Titoff, Jarry et Virginie Hocq. Tous ont accepté de participer aux fameuses épreuves comme «Le Décor penché», «Let's Dance», «Articule !», «ABC Story», «Mime à la chaîne» ou encore le «Kiss Cam».

france 2

22.05 Taratata 100% live

Présenté par Nagui
Nagui propose de fêter l'été en musique en compagnie de Christophe Maé, Imany et Keren Ann qui font leur grand retour dans l'émission avec de nouveaux albums. Les artistes rendent également hommage à quelques légendes telles que Cesaria Evora, Whitney Houston ou Prince.

CINE + FRISSTON

19.45 Secret Identity

Avec Richard Gere, Topher Grace, Martin Sheen, Tamer Hassan
Ex-agent de la CIA, Paul Shepherdson est contacté par son ancien chef, Tom Highland. Ce dernier sollicite son aide pour enquêter sur le meurtre d'un sénateur américain. Le suspect est un espion russe nommé Cassius, que Shepherdson a pourchassé pendant des années. D'abord réticent, Paul accepte de collaborer à l'enquête.

CANAL+

22.15 Terminator : Genisys

Avec Arnold Schwarzenegger, Emilia Clarke, Jai Courtney
En 2029, John Connor, leader charismatique et mystérieux de la résistance humaine, s'apprête à lancer l'assaut final contre Skynet et les machines. Mais il n'arrive pas à empêcher l'envoi dans le passé du T-800. Il demande donc à son fidèle Kyle Reese de faire le voyage dans le temps pour arrêter la machine. Mais quand ce dernier arrive en 1984, il fait la connaissance d'une Sarah Connor qui a été élevée par un Terminator.

OCS MAX

19.40 Opération casse-noisette

Surly, un écureuil astucieux et inventif, arrive en ville et découvre qu'un magasin de noix dispose d'une réserve abondante. Séduit par l'idée que ce stock impressionnant est suffisant pour nourrir tous les animaux de la forêt durant l'hiver, le rongeur planifie le cambriolage de l'établissement avec ses amis...

Bélier 21-03 au 20-04

Vous aurez l'impression de vous déplacer à la vitesse d'une tortue. La journée vous semblera longue et pénible. Tout ce que vous pourrez faire c'est accepter cet état de chose et de vous armer de patience.

Taureau 21-04 au 21-05

Malgré les apparences intéressantes, la proposition qu'on vous fera vous donnera à réfléchir très sérieusement. Vous saurez garder la liberté de différer votre réponse.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vos sentiments et vos émotions pourraient être difficiles à contrôler. Il serait donc souhaitable de remettre les décisions sentimentales importantes à plus tard.

Cancer 22-06 au 22-07

Attention de ne pas engendrer un mécontentement général. Les sous-entendus doivent être proscrits dans certaines de vos relations. Au contraire, faites preuve de votre sincérité habituelle.

Lion 23-07 au 23-08

Il y aurait beaucoup à dire sur un sujet qui vous préoccupe. Regardez-y à deux fois avant de prendre position. Vous avez raison de vouloir en parler publiquement mais vous savez aussi que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire surtout en de telles circonstances.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous aurez beaucoup de choses à faire. Heureusement la grande forme est là. Vous pourrez compter sur l'aide efficace d'une personne qui voudra vous aider.

Balance 24-09 au 23-10

Votre honnêteté ne sera pas mise en cause malgré des ragots colportés deci-dela. Faites le point avec la personne qui vous semble concernée par cette affaire.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre pouvoir de persuasion vous permet d'obtenir ce que vous voulez. C'est le bon moment pour demander un entretien car on sera à votre égard dans de bonnes dispositions d'esprit.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous subissez une légère baisse de régime ce qui n'a rien de dramatique en soi. Vous vous ressaisissez facilement car vous avez la chance inouïe de pouvoir garder votre calme face à une provocation arrogante.

Capricorne 22-12 au 20-01

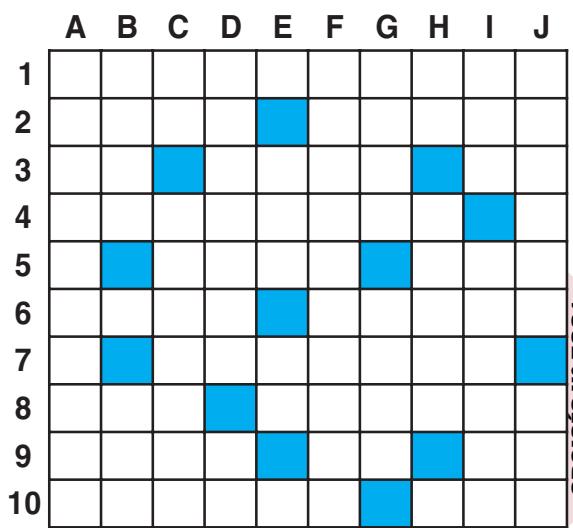
Vous serez sensible à l'opinion de quelqu'un pour qui vous avez beaucoup de considération. Les relations superficielles que vous avez eues jusque-là vont s'améliorer. Une attitude trop rigide pourrait provoquer une rupture, soyez souple et saisissez la chance qui vous est offerte.

Verseau 21-01 au 18-02

Il y a des instants décisifs dans la vie où il faut savoir faire un choix. On ne sait pas ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. C'est sans doute le moment d'envoyer des changements déterminants ou même repartir à zéro.

Poissons 19-02 au 20-03

Une décision importante vous concernant pourrait bien se prendre sans vous prochainement. Vous pensez devoir vous préparer pour en connaître tous les détails. C'est bien inutile car on vous annoncera la bonne nouvelle avant les autres.



Horizontalement:

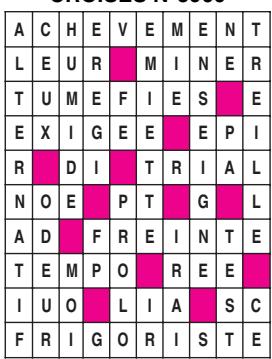
- En ordre de marche.
- Facile.
- Huilee comme il se doit.
- De premier abord.
- Tête.
- Contracté.
- Possible.
- Fit impression.
- Bien branched en dernier.
- Nulle chose.
- Combiner.
- Bouche trou.
- Production céréalière.
- Autrement double !
- Va à l'école à son tour.
- Lettres à lettres. Symbole du 88.
- Digest.
- Ne fait pas grand-chose.

Verticalement:

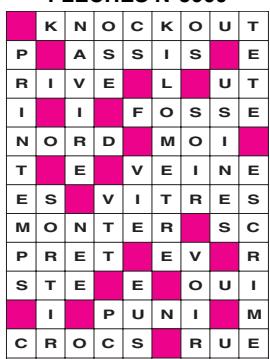
- Il donne le cafard.
- Effet de serres.
- Zone verte.
- Points opposées.
- Issus de souche.
- Réserve.
- Deux à deux.
- Voie trouble.
- En manque.
- Prend le train de nuit.
- Faire l'innocent.
- Prend parti.
- Préposition.
- Bris.
- Mauvaise hellène.
- Espèce de soudard.
- Adjoindre.
- Se boit en douce.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5960



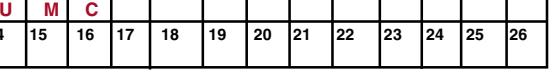
FLECHES N°5960



FOUILLIS N° 5960 PARDESSUS (Par - Dessus)

CODES N° 5960

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| A | R | D | P | S | I | T | N | O | U | E | L | M |
| C | H | W | V | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |



Jeux proposés par Chérifa Benghani

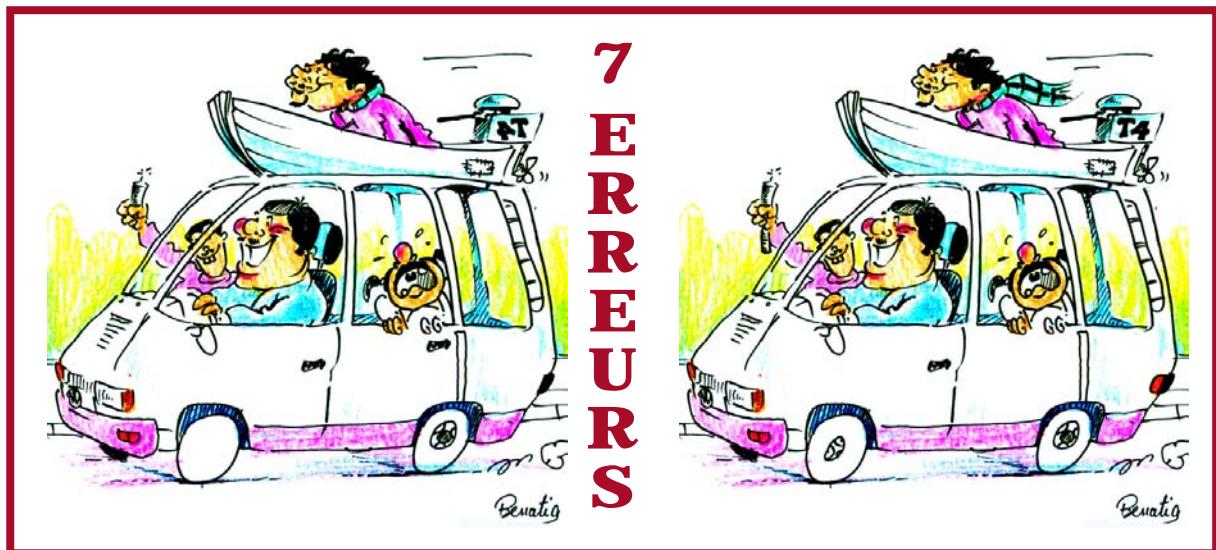
| | | | | | | | | |
|----------------------------------|---|--------------------------------------|---|----------------------------|-----------------------------------|---|------------------------------------|---|
| REDOUTER | ⇒ | | | | | | | |
| APTE, COM-PÉTENT, QUALIFIÉ | | | | | | | | |
| ↓ | | INFINITIF SOUILLÉE | ⇒ | | CHIFFRE ART DE CALCULER | ⇒ | | |
| | ↑ | | | ↑ | | | | |
| | ↓ | NOTE DE MUSIQUE TRÈS FORT | | | AU MONDE A LA MODE | | | ↑ |
| | | | ← | S'EN VA EN DIRECTION DE | → | | | |
| | | | | | | ↑ | | |
| | | | | | PREMIÈRE LETTRE GRECQUE | | FAIRE L'ÂNE PAS SI DOUX ! | |
| | ↑ | RECETTE MÈRE BISMUTH FIGURE | | | OISEAU AU PLUMAGE MAGNIFIQUE | ⇒ | | |
| | ↓ | | | | | ↓ | | |
| CONTINENT PETITE OUVREUSE | ⇒ | | | | HISSEZ CHANGER D'APPART | ⇒ | MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION | ↑ |
| | | | | | | | | |
| AU COEUR DE LA CITÉ ALUMINIUM | ⇒ | | | | ECOLO SE REND UTILE OBTENUE | ⇒ | | |
| | | | | | | ↓ | VOIE DE PASSAGE ETABLISSEMENTS | |
| | ↓ | | | | | | ↓ | |
| GIFLE, MANDALE TENIR L'OEIL | ⇒ | | | | | | FAIRE LE MALIN APPRIS PRONOM | ↑ |
| | | | | | | | | ↓ |
| | | | | | ARMÉ BLANCHE CERTAINS | ⇒ | | |

AGREABLEMENT –

- CAIMAN
- CHANDELLE
- CINEMA
- CONDITION
- CRANEMENT
- CUVETTE
- DECIDER
- EMARGEMENT
- EMBARGO
- EPAISSIR
- EPROUVETTE
- ETALON
- EVANOISSEMENT
- FERME
- FREIN
- GAGER
- HASE
- HOMME
- HOTEL
- MERE
- MONDE
- NERVOSITE
- NOISE
- OUTIL
- PITON
- POLO
- PORTRAIT
- QUOTA
- RIDEAU
- ROND
- SELECTIONNEUR
- SOIGNER
- SOUBRETTE
- SOURIS
- TENDRE
- TRESSE
- TUBE
- USINE

FOUILLIS N° 5961

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est parcouru.
 - Mon 2e est une note de musique.
 - Mon 3e va comme un SDF.
 On compte sur mon tout pour nous éclairer.



L'UE veut renforcer ses frontières extérieures

Le nouveau corps européen de gardes-frontières pourra être opérationnel dès "cet été" pour renforcer les frontières extérieures de l'Union, ébranlées par l'afflux migratoire, s'est félicité mercredi la Commission après un accord provisoire entre Etats membres et eurodéputés sur ce projet. Le Parlement européen doit encore l'approuver en session plénière en juillet pour que cette nouvelle agence puisse voir le jour et intervenir sur une frontière d'un Etat membre soumis à une pression migratoire "disproportionnée", comme cela a été le cas pour la Grèce. Bâtie sur les bases de l'agence européenne Frontex, la nouvelle entité aurait des prérogatives étendues et un personnel permanent d'un millier à l'horizon 2020. Les Etats membres devront mettre à sa disposition au moins 1.500 gardes-frontières rapidement mobilisables. L'accord provisoire intervenu mardi entre les Etats membres et le Parlement "montre que l'Europe est capable d'agir rapidement et résolument pour faire face à des défis communs", a noté le président de l'exécutif européen Jean-Claude Juncker, cité dans un communiqué.

Irak: Fallouja «quasiment vidée» de Daech



Les forces irakiennes ont reconquis la quasi-totalité de Fallouja, où le groupe Etat islamique (Daech) ne résiste plus que dans deux quartiers du nord de la ville située à l'ouest de Bagdad, a déclaré mercredi un commandant. "Le nord et le centre de Fallouja ont quasiment été vidés de Daech", a indiqué à l'AFP le général Abdulwahab al-Saadi. "Il ne reste des combattants de l'EI que dans les quartiers de Al-Mouallemine et Al-Jolan dans le nord". "A Al-Jolan, ils ont opposé une certaine résistance mais nous sommes en train de les repousser et nous en avons tués un bon nombre", a-t-il poursuivi. Les forces d'élite du contre-terrorisme (CTS), la police fédérale et d'autres unités militaires sont aux avant-postes de l'offensive lancée le 23 mai pour reprendre Fallouja, aux mains des djihadistes depuis janvier 2014. Le Premier ministre Haider al-Abadi avait affirmé la semaine dernière qu'elles avaient quasiment repris ce bastion djihadiste situé à une cinquantaine de km à l'ouest de Bagdad.

Le compte à rebours du Ramadhan a réellement commencé dans l'esprit ensommeillé des Algériens après ses deux premières semaines. Quinze jours sont passés avec leur lot de travers classiques que connaît le pays en pareille occasion. Les prix, pour ne pas déroger à la règle immuable imposée par la cupidité de certains commerçants, ont été au rendez-vous des mauvaises nouvelles. Des produits de consommation, les fruits et légumes ont enregistré des bonds spectaculaires à quelques heures seulement du début du mois sacré.

Sans aucune logique commerciale ni respect des valeurs spirituelles et religieuses du Ramadhan, le circuit qui commande les prix en Algérie s'est mis en branle plongeant les ménages à faibles revenus dans la tourmente. Les familles nécessiteuses, des statistiques dans l'annuaire de la misère nationale, ont été également surprises et dans le mauvais sens par l'indigence de la charia-

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

34 morts dans les combats contre Daech en Libye



Au moins 34 membres des forces progouvernementales ont été tués mardi dans des combats féroces avec les djihadistes du groupe Etat islamique (Daech) assiégés depuis dans le centre de leur fief de Syrte, selon une source médicale. Il

s'agit de la journée la plus sanglante pour les forces du gouvernement d'union nationale (GNA) depuis le début le 12 mai de leur offensive pour reprendre la ville de Syrte (centre-nord) aux djihadistes. Ailleurs dans le pays plongé dans la tourmente, 29 personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans l'explosion d'un dépôt d'armes dans une ville à l'est de la capitale Tripoli à la suite d'affrontements entre habitants armés et miliciens, selon des responsables. Mardi à Syrte, à 450 km à l'est de la capitale Tripoli, de violents combats ont opposé les forces du GNA reconnu par la communauté internationale, aux djihadistes à Syrte qu'ils contrôlent depuis juin 2015, selon le commandement militaire. "Nos forces avancent de toutes parts contre les positions des djihadistes, appuyées par l'artillerie lourde et l'armée de l'air", a-t-il ajouté. Selon un nouveau bilan fourni de source médicale à Misrata, "il y a 34 morts et 100 blessés" parmi les forces pro-gouvernementales à Syrte.

Concertations autour du futur gouvernement d'union en Tunisie



Une rencontre réunissant des représentants de partis politiques et organisations se tenait mercredi à Tunis en vue de définir les priorités et la Feuille de route qu'aura à appliquer le prochain gouvernement d'union nationale tunisien. Le président tunisien Beji Caid Essebsi rencontre 10 formations politiques pour examiner la note de synthèse préliminaire autour de l'initiative de la formation d'un gouvernement d'union nationale, qu'il avait proposé juin dernier. Prennent part à cette entrevue, le parti d'Ennahdha, Nidaa Tounes, l'Union patriotique libre (UPL), Afek Tounes, Projet de Tunisie, le Front populaire (FP), Al-Chaâb, Al-Jomhour, Al Moubarak et le parti Al-Massar.

L'entrevue s'inscrit dans le cadre

de la poursuite des concertations sur la formation d'un gouvernement d'union, qui sera chargé de l'exécution des priorités convenues entre les partis politiques et les organisations nationales. Seront présentes également à ces concertations qui seront achevées au dé-

but de la semaine prochaine par l'élaboration d'un calendrier bien précis, l'Union générale tunisienne du travail (UGT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP).

Le pétrole à plus de 51 dollars



Les cours du pétrole ont augmenté mercredi à Londres, sur fond d'espérance de voir les stocks américains de brut à nouveau décliner et après l'échec des négociations avec les rebelles au Nigeria, ce qui laissait présager de nouvel-

les perturbations de la production. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 51,20 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 58 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges

électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 63 cents à 50,48 dollars. "Le pétrole est de retour au-dessus des 50 dollars le baril", se rapprochant des sommets atteints début juin, "sur fond d'espérance qu'une nouvelle baisse des stocks américains sera évidente dans les données de l'Energy Information Administration (EIA, une antenne du département américain de l'Energie) ce mercredi, faisant écho à celles de l'American Petroleum Institute (API)" publiées après la clôture des échanges mardi, observaient Michael van Dulken et Augustin Eden, analystes chez Accendo Markets.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UN MOIS ORDINAIRE

té officielle. Des milliers de familles, et à l'aube de la deuxième semaine, n'avaient toujours pas récupéré leur couffin occasionnel. La violence est devenue banale, se confondant presque avec le mobilier urbain. Sous toutes ses formes, elle a endeuillé des familles, brisé des vies, consacrant définitivement ce phénomène dans l'ADN algérien.

Ni le jeûne encore moins la dévotion du moment n'ont trouvé grâce aux yeux d'individus qui pensent fort que l'espace-temps est leur propriété privée. De la petite délinquance qui s'attaque aux vieux retraités et femmes sans défense au sortir des bureaux de poste aux assassins de masse derrière un volant d'un poids lourd ou d'un bus de transport de voyageurs, en passant par les agressions verbales à toute heure, le spectre de

la violence est large. Très large. Il n'y a qu'à voir le comportement de certains chauffeurs de camion sur les routes algériennes pour se rendre compte qu'on est réellement en danger de mort derrière son volant. Des dépassements en troisième position, des excès de vitesse dignes d'un Rosberg ou d'un Vettel et une conduite dangereuse en général menacent l'existence même des Algériens. A quand une tolérance zéro pour nous débarrasser des meurtriers du macadam ?

Cette moitié du Ramadhan a aussi été celle de la polémique, du bricolage et d'un amateurturisme avéré du gouvernement.

L'épisode du bac est plus qu'édifiant sur cet état d'esprit du pays. La mauvaise humeur, l'ennui, les embouteillages sont quelque peu amortis par une Coupe d'Europe suivie massivement par les Algériens qui se préparent, la boule au ventre, aux prochaines échéances de l'Aid, de l'été et des dépenses pour la rentrée scolaire.

Le gouvernement égyptien défend la rétrocession de deux îles à Ryad



Le gouvernement égyptien a annoncé mercredi avoir fait appel de la décision d'un tribunal administratif d'annuler la rétrocession à l'Arabie saoudite de deux îlots inhabités de la mer Rouge, s'engageant à fournir des "documents et des cartes" pour maintenir le transfert des deux territoires. Mardi, le conseil d'Etat avait annulé un accord de démarcation des frontières maritimes, conclu en avril avec l'Arabie saoudite à l'occasion d'une visite au Caire du roi Salmane, et qui prévoyait la rétrocession à Ryad des deux îles de la mer Rouge Tiran et Sanafir. L'annonce de cet accord controversé avait suscité un tollé sur les réseaux sociaux et des manifestations contre le président Abdel Fattah al-Sissi, qui s'était alors défendu de "vendre la terre" du pays. "Le gouvernement a fait appel (...) et va présenter tous les documents en sa possession pour montrer la validité et la solidité de sa position devant la Haute cour administrative qui va trancher dans cette affaire", ont annoncé dans un communiqué les services du Premier ministre Chérif Ismaïl. Les autorités vont "présenter un dossier comprenant les documents et les cartes qui vont aider à trancher l'affaire", insiste le texte.

Poutine prône le renforcement des capacités de défense face à l'Otan



Le président russe Vladimir Poutine a prôné mercredi le renforcement des capacités de défense de la Russie face aux "actes agressifs de l'Otan", alors que les relations entre la Russie et les Occidentaux sont au plus bas depuis la fin de la Guerre froide. "L'Otan multiplie sa rhétorique agressive et ses actes agressifs près de nos frontières", a dénoncé M. Poutine, lors d'un discours devant les députés de la Douma d'Etat, chambre basse du parlement. "Dans ces conditions, nous sommes obligés d'accorder une attention particulière aux tâches liées au renforcement des capacités de défense de notre pays", a-t-il souligné. S'exprimant à l'occasion du 75e anniversaire de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, M. Poutine a accusé les Occidentaux de rejeter son initiative de combattre ensemble l'ennemi commun, "le terrorisme international", comme cela avait déjà été le cas quand les Occidentaux avaient ignoré "les propositions de l'Union soviétique (...) de défense collective" contre Hitler. "La communauté internationale n'a pas fait preuve de vigilance, de volonté, d'unité pour empêcher cette guerre et préserver la vie des millions de personnes (...) en sous-estimant le danger" du nazisme, a-t-il rappelé.